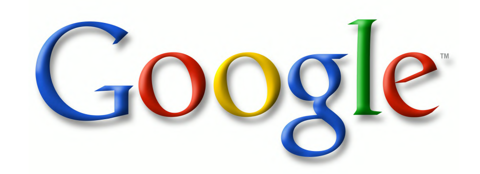


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

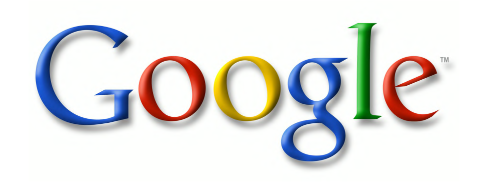
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

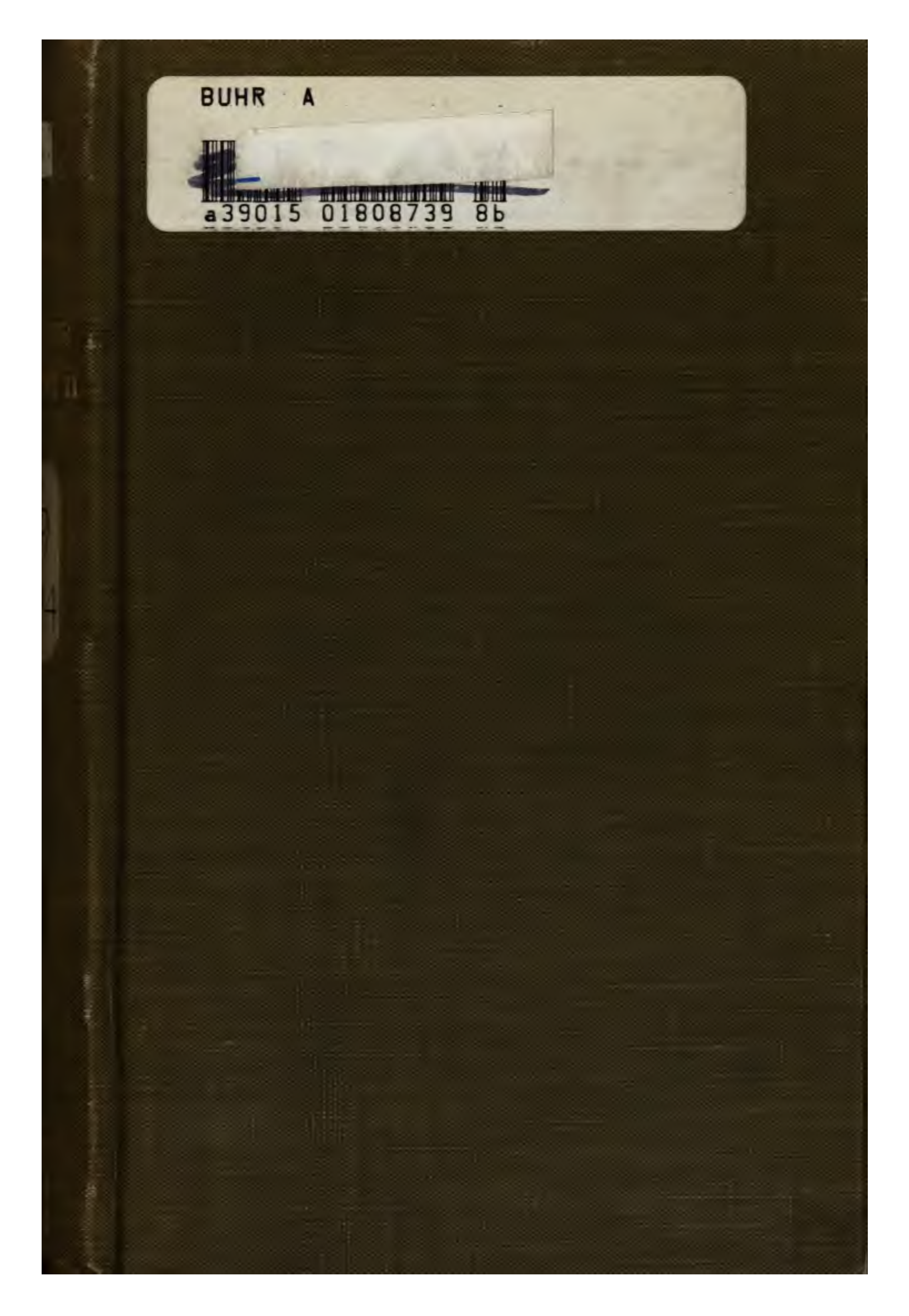
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


BUHR A
a39015 01808739 8b


SE TAIRE ET FAIRE

DD
229
.S594


SE TAIRE ET FAIRE

DD
229
.S594

vieil ami
Henry Vignaud
affectueusement dévoué
Éd. Simon

L'EMPEREUR
GUILLAUME II



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'EMPEREUR GUILLAUME ET SON RÈGNE

1 vol. in-8°. Paris, P. Ollendorff. 7.50

HISTOIRE DU PRINCE DE BISMARCK

1 vol. in-8°. Paris, P. Ollendorff. 7.50

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC

1 vol. in-18. Paris, W. Hinrichsen. 3.50

Il a été tiré de cet ouvrage 25 exemplaires numérotés à la presse, sur papier Hollande à 8 francs.

EMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY.

L'Empereur
GUILLAUME II

ET LA

PREMIÈRE ANNÉE DE SON RÈGNE

PAR

ÉDOUARD SIMON



PARIS
W. HINRICHSEN, ÉDITEUR
22, RUE DE VERNEUIL, 22
1889

Tous droits réservés.

Vignaud Lib.

1-18-27 McB

AVANT-PROPOS

Après avoir successivement raconté l'histoire du règne de l'empereur Guillaume Ier, puis celle de son chancelier, le prince de Bismarck, et finalement celle du règne si court de l'empereur Frédéric, l'auteur se proposait de clore la série de ces études consacrées à l'histoire contemporaine de la Prusse et de l'Allemagne. L'accueil bienveillant qu'ont rencontré ces travaux, joint au désir qui lui en a été exprimé de plusieurs côtés, l'ont décidé à compléter son œuvre

426780

par l'étude du règne de Guillaume II, troisième empereur d'Allemagne.

La tâche, pour ce travail, n'était pas tout à fait aisée. Dans Guillaume Ier se concentrait l'histoire d'un règne exceptionnellement mémorable; l'histoire du prince de Bismarck retraçait les grands événements qui, pendant le même règne, ont si profondément changé la face de l'Europe; enfin l'ébauche de la figure sympathique de Frédéric III, auxiliaire et successeur de Guillaume Ier, devait tout naturellement prendre sa place dans ces essais d'histoire contemporaine.

Une étude sur l'empereur Guillaume II se présentait dans des conditions différentes. Le passé du troisième empereur d'Allemagne n'appartient qu'en partie à la vie publique. Son âge ne lui a pas permis d'assister comme témoin et encore moins comme acteur aux événements qui

ont marqué le règne de son grand-père. Au sortir de la période de sa préparation il s'est vu élevé, sans transition, au faîte du pouvoir; et à l'heure présente, il vient de terminer seulement la première année de son règne. Ces circonstances devaient nécessairement limiter le cadre de ce travail et en indiquer le plan. Suivant les prévisions humaines, il sera donné à deux générations nouvelles d'accompagner le règne du jeune souverain. L'intérêt pour elles consistera donc à le connaître avant son avènement, à savoir quelles sont les dispositions de son esprit, quelle somme d'aptitudes il apporte à l'exercice de son métier de souverain, ce que l'on peut attendre de son règne, qui vient de s'ouvrir et avec lequel le monde entier devra compter d'ici longtemps.

Ne pouvant avoir la prétention d'écrire l'histoire, dans la vraie acception du mot,

de faits placés si près de nous, l'auteur a dû se borner à raconter et à coordonner ces faits, en cherchant à en élaguer les fausses légendes qui les embrouillent ou les dénaturent souvent et altèrent la vraie physionomie de celui qui est l'objet de cette étude.

Le seul mérite auquel ce livre puisse aspirer ne peut consister ainsi que dans le but que s'est proposé son auteur de rechercher la vérité des faits et de les raconter sans parti pris.

E. S.

Paris, juin 1889.

ENFANCE ET JEUNESSE

(1859-1881)

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE ET JEUNESSE

(1859-1881)

I

Le palais où est né le prince Guillaume. — Le grand-père et le père. — Le système d'éducation. — Pensées du Prince Impérial sur l'éducation de son fils. — Sollicitude maternelle. — L'enfance du prince Guillaume. — Les récréations et les fêtes d'enfants. — La première communion. — Profession de foi religieuse.

Le visiteur qui entre à Berlin du côté ouest, après avoir passé sous la monumentale porte de Brandebourg et traversé la vaste place qui la précède, parcourt la célèbre promenade *Unter den Linden*, centre de la vie élégante

de la capitale de la Prusse et de l'empire allemand. A droite et à gauche, les palais des ministères et des ambassades alternent avec les maisons particulières, dont les rez-de-chaussée sont occupés par de riches magasins. Là où cesse ce cours, planté de quatre rangées de tilleuls et de marronniers séculaires, s'ouvre une des plus belles perspectives monumentales du monde : l'histoire monarchique, militaire et intellectuelle de la Prusse y est racontée par la pierre et par le bronze. En tête de cette avenue se dresse la statue équestre de Frédéric II, flanquée à droite du palais de feu l'empereur Guillaume Ier et de l'Opéra royal, à gauche de l'Académie des Beaux-Arts et de l'Université; puis suivent, entre nombre de statues en bronze et en marbre d'hommes illustres, l'Arsenal, le pont du Château avec ses groupes de Victoires et de guerriers en marbre blanc, l'Arsenal et le Musée des Beaux-Arts. Le tout est terminé par le Dôme protestant et la masse imposante et grisâtre du Vieux-Château surmonté de sa coupole dorée, autour de laquelle court le verset du

royal psalmiste : « Moi et ma maison nous voulons servir le Seigneur. »

Entre l'Opéra et le quai de la Sprée, séparé d'eux par des squares verdoyants et vis-à-vis de l'Arsenal, transformé en galerie des gloires prussiennes, s'élève un palais de modeste apparence, style Renaissance, précédé d'un portique supportant un large balcon. Ce palais auquel on accède par une rampe, date du XVIIIe siècle; habité par Frédéric II alors qu'il était Prince royal, il fut plus tard la résidence du Roi Frédéric-Guillaume III et de la Reine Louise, qui y donna le jour aux rois Frédéric-Guillaume IV et Guillaume Ier. A la mort de Frédéric-Guillaume III, le palais resta inoccupé jusqu'en 1858; à cette époque, il fut modernisé et agrandi pour servir de résidence au Prince Royal Frédéric-Guillaume et à sa femme, la princesse Victoria, connus depuis sous le nom d'empereur et d'impératrice Frédéric. C'est là que le 27 janvier 1859 naquit le prince Frédéric-Guillaume, premier-né du jeune couple, et qui sera plus tard Guillaume II, roi de Prusse, empereur d'Allemagne. Ce fut un

rayon de soleil à travers un ciel assez sombre. Depuis deux ans, une maladie incurable avait frappé d'impuissance et de faiblesse intellectuelle le roi Frédéric-Guillaume IV qui, alors, séjournait en Italie, dernier refuge des septentrionaux condamnés par la science. Son frère, le prince Guillaume, exerçait le pouvoir royal en qualité de Régent. A ces malheurs de la famille royale s'ajoutaient les préoccupations les plus graves de la politique. Quelques semaines auparavant, l'empereur Napoléon avait prononcé des paroles qui étaient considérées comme le prélude d'une guerre avec l'Autriche, guerre dans laquelle la Prusse était appelée à prendre position et la Confédération Germanique pouvait être impliquée. L'armée de la Prusse était encore mal préparée; sa diplomatie était flottante. Au milieu de ses soucis, le Prince Régent regardait comme un don de fortune un événement qui assurait l'avenir de sa dynastie. Il se trouvait à l'hôtel du ministère des affaires étrangères en conférence avec le ministre, M. de Schleinitz, lorsque son entretien fut brusquement interrompu par l'entrée

d'un des chambellans de la Princesse, qui venait lui annoncer la nouvelle de la naissance d'un petit-fils. Sautant dans un fiacre, le Prince Régent courut au palais de son fils. La délivrance avait été laborieuse. A un moment la vie de la jeune mère avait été en danger. Cent et un coups de canon — ainsi le voulait l'usage — annonçaient l'événement aux habitants de la capitale. La joie régnait au palais princier. Le lendemain, le prince Frédéric-Guillaume présenta lui-même le nouveau-né aux gens de sa maison. Puis les députations officielles affluèrent, des paroles patriotiques furent échangées. Répondant à la députation des deux Chambres du Landtag prussien : « Si Dieu conserve la vie à mon fils », dit le Prince, « ma plus belle tâche sera de l'élever dans les sentiments qui m'attachent à la patrie. »

Les cérémonies du baptême furent célébrées le 5 mars, dans la chapelle du palais. Parmi les parrains et les marraines figuraient, à côté des membres de la famille royale, la reine d'Angleterre, l'empereur de Russie, le roi de Ha-

novre, le roi des Belges, le prince de Galles et un grand nombre d'autres princes étrangers. De nouveau, à l'occasion du baptême, le Prince et sa femme remercièrent publiquement les populations de la monarchie. « Puissions-nous réussir », disaient-ils dans leur lettre-manifeste, « avec l'aide de Dieu, à élever notre fils pour l'honneur et le bien de notre chère patrie ! ».

Ce n'étaient pas là de vaines paroles. Des témoignages nombreux ont démontré que le Prince Frédéric-Guillaume, qui deux ans plus tard, par l'avènement de son père, devint Prince Royal, ainsi que sa femme, prenaient grandement au sérieux leurs devoirs en ce qui concernait l'éducation de leurs enfants et particulièrement de celui qui devait un jour mon ter sur le trône. Dans le Journal de l'Empereur Frédéric, on lit, à la date du 27 janvier 1871 : » Aujourd'hui c'est le treizième anniversaire de la naissance de mon fils Guillaume. Puisse-t-il devenir un homme fort, loyal, vrai et sincère, un vrai Allemand, qui, sans préjugés, continue l'œuvre commencée ! Dieu soit loué ! entre lui et nous les rapports sont simples et

cordiaux et nous nous efforçons de les maintenir tels, afin qu'il nous regarde toujours comme ses vrais et ses meilleurs amis. On a vraiment peur quand on pense quelles espérances reposent dès à présent sur la tête de cet enfant et quelle grande responsabilité nous incombe devant notre patrie pour la direction de son éducation, alors que des considérations de famille et de rang, la vie à la cour de Berlin et tant d'autres choses rendent son éducation si difficile. »

Avec cet épanchement intime concorde tout ce que les témoins les plus dignes de foi affirment sur l'intérieur du ménage princier et sur la méthode d'éducation des enfants. Comme dans un ménage bourgeois, les parents vivent avec leurs enfants autant que des devoirs extérieurs ne les en empêchent pas. La princesse ne se couche pas le soir sans avoir jeté un dernier coup d'œil dans la chambre des enfants. Plus tard, à moins qu'il n'y eût des convives étrangers, les parents dînaient seuls avec leurs enfants, tandis que leur entourage était servi à une table à part. De nombreuses anec-

dotes se rattachent à cette enfance princière. Dès leur bas âge, les enfants des rois sont plus en évidence que ceux des particuliers ; chacun de leurs actes, chacune de leurs paroles sont notés et recueillis comme des indices ou des symptômes de leur caractère public. La chronique, sous mille formes, nous dépeint les parents surveillant, encourageant, réprimant et poussant leur aîné, donnant l'impulsion à ses précepteurs, à ses professeurs, ne négligeant aucun de ces petits soins qui entourent les enfants des familles bourgeoises.

Placé, dans les premières années de son enfance, sous la direction d'une gouvernante, le prince Guillaume, à partir de sa septième année, passa sous celle d'un gouverneur militaire, en même temps qu'un instituteur primaire fut chargé de lui donner les premières notions de l'enseignement. Un an après, en 1866, son éducation fut confiée à un professeur distingué, qui resta attaché à ces fonctions jusqu'à la majorité du prince. Des militaires et d'autres professeurs secondaient le précepteur dans sa tâche. Aucun des devoirs, aucun des

travaux qui incombent à d'autres enfants de son âge ne lui furent épargnés . Les études intellectuelles, les exercices du corps remplissaient toutes ses journées. Les récréations étaient conformes à ce que commandait son âge. Les parents tenaient à ce que leurs enfants ne fussent pas victimes de leur haute naissance et que de bonne heure ils apprissent à connaître la vie pratique dans le commerce avec d'autres enfants de leur âge et de condition inférieure. Pendant une grande partie de l'été, le Prince Royal et sa famille résidaient au Nouveau-Palais, appelé plus tard palais de Friedrichskron, près de Potsdam et dans le voisinage du domaine princier de Bornstaedt, ferme-modèle à la gestion de laquelle le prince et la princesse présidaient personnellement. Dans ce domaine et dans le village qui en dépend, toute étiquette de cour était bannie : il n'y avait là que les maîtres du château et de la ferme, vivant au milieu des habitants et s'intéressant jusqu'à leurs petites préoccupations de l'existence, à leurs soucis et à leurs joies. La Princesse s'inquiétait avec une sollicitude toute par-

ticulière des besoins de la population pauvre. Elle avait établi un asile, où étaient recueillis, dans la journée, les jeunes enfants des ouvriers occupés dans les champs ; pendant son séjour à Bornstaedt, elle s'y rendait tous les jours pour veiller à la bonne tenue de cet établissement, qui devait servir de modèle aux autres propriétaires ruraux.

Près du Nouveau-Palais se trouvait le jardin des enfants princiers. On y remarquait un appareil complet de gymnastique, de petits ouvrages de fortification et de vastes pelouses livrées aux ébats des enfants. Une fois par an, la Princesse Royale y offrait une grande fête aux enfants des orphelinats de Potsdam et de Berlin. C'était comme une foire enfantine, qui durait tout l'après-midi, et dont les jeunes princes faisaient les honneurs. Le prince et la princesse se promenaient au milieu de tous ces enfants, les encourageant dans leurs jeux, veillant à leurs plaisirs, causant avec eux et leurs instituteurs, leur faisant distribuer des collations. Même vie intime à l'occasion des fêtes de Noël : l'arbre du Christ, avec ses

centaines de bougies, éclairait les tables où étaient étalés les cadeaux pour les petits et les grands.

C'est avec de tels exemples d'humanité et de charité sous les yeux que grandit le jeune prince Guillaume. Différemment des vieilles traditions monarchiques, le Prince Royal tenait à ce que l'éducation scientifique de son fils marchât de pair avec son instruction dans la carrière militaire, à laquelle il devait se livrer comme tous les princes de la famille royale. Après avoir reçu la première instruction dans la maison, il devait compléter son éducation dans un établissement public. Il passa, en 1873, un examen devant une commission de professeurs de lycée, qui lui décernèrent le certificat pour la troisième du collège. Ses études devenaient dès lors plus sérieuses : les langues anciennes, les mathématiques, l'histoire religieuse, la langue française et la langue anglaise faisaient partie du nouveau programme. La gymnastique vint s'y ajouter. On n'attendait que l'avancement, dans toutes ces matières, du prince Henri, frère

cadet du prince Guillaume, pour envoyer les deux princes à un lycée. Ce fut là une grande innovation dans les coutumes d'éducation des princes prussiens, qui, jusqu'aux temps les plus récents, avaient été instruits exclusivement au palais et au milieu des courtisans. Le Prince Royal avait été le premier prince des Hohenzollern qui, grâce à la volonté de sa mère, avait au moins achevé ses études à l'université de Bonn. Pour ses enfants il voulait davantage.

Auparavant le prince Guillaume avait célébré, suivant le rite protestant, l'acte de sa *confirmation*, acte qui s'accomplit, à la cour de Prusse, avec une grande solennité, et en présence des souverains, des membres de la famille, des hauts dignitaires de l'État et des notabilités de Berlin et de Potsdam. La cérémonie eut lieu le 1er septembre 1873, dans l'église de la Paix, voisine du palais de Sans-Souci. L'empereur Guillaume ouvrait le cortège. Le Prince Impérial conduisit son fils devant le pupitre placé près de l'autel, et sur lequel on remarquait le manuscrit rédigé par

le jeune prince et contenant sa profession de foi. Ses précepteurs avaient pris place à côté de lui. Sur l'invitation du pasteur, le prince lut sa profession, promettant d'être fidèle à sa religion, d'aimer ses parents, ses grands-parents, ses frères, ses sœurs et tous ses autres parents, ainsi que tous les hommes en général. Il savait, dit-il en finissant, que de grandes tâches lui étaient réservées dans la vie, mais que, loin d'en être effrayé, il sentait son courage s'y fortifier. Après cette lecture, le pasteur engagea avec le prince un colloque sur différents articles de foi, sur le catéchisme, sur la divinité, sur les livres confessionnels de l'Église protestante ; à toutes ces questions, le prince répondit clairement et en citant des passages de la Bible à l'appui. Le pasteur, après une nouvelle allocution, lui adressa les trois questions confessionnelles d'usage, auxquelles le Prince répondit affirmativement. La cérémonie se termina par le chant de cantiques et par l'échange de félicitations entre les membres de la famille royale.

II

Le lycée de Cassel. — Le précepteur du prince. — Mérite du Prince Impérial au sujet de l'éducation de son fils. — Les journées du prince. — Ses études. — Jugement de l'inspecteur général. — Examen du prince. — Son investiture comme chevalier de l'ordre de l'Aigle noir. — Les statuts de l'ordre. — Entrée du prince dans l'armée. — Allocutions de l'Empereur et du Prince Impérial. — Présentation au régiment.

En décidant d'envoyer ses fils au lycée, le Prince Impérial avait, de prime abord, exclu les collèges de Berlin et de Potsdam. Voulant soustraire leur jeunesse aux entraînements et aux séductions de la cour, il tenait à les en éloigner. Le choix tomba sur le lycée de Cassel. Cette résolution fut considérée

alors, dans toute l'Allemagne, comme un véritable événement politique : tous ceux qui, par leur position, ont approché du Prince Impérial et de sa famille, en font foi.

« Conformément aux vues des parents », ainsi s'exprime le précepteur du prince Guillaume, « l'éducation avait eu pour tâche, contrairement à la tradition, de donner, chez le jeune prince, à l'intérêt pour la vie civile le pas sur les choses militaires. Les moyens les plus divers furent employés à cette fin, et toutes les occasions qui s'en offraient furent mises à profit. C'est aussi en partie pour cette raison que fut prise la décision exceptionnelle d'envoyer le prince à Cassel. » Un autre ami du jeune prince, dans une réunion publique, après avoir vanté les hauts faits militaires du Prince Impérial, ajoute : « Sur un autre terrain moins apparent, il a acquis, pour la patrie, un mérite immortel, qui se place à côté de ses grandes victoires. Jamais on n'oubliera qu'il a été le premier qui ait su, grâce à sa sagacité, franchir les barrières traditionnelles de l'éducation princière isolée, en plaçant le

futur héritier du trône au milieu de l'école, c'est-à-dire au milieu de la vie populaire, et en le mettant ainsi en contact avec les sphères de la vie pratique. Jamais, avant notre jeune prince, un prince prussien n'a, de ses propres yeux, vu autant de la vie pratique. Ce fut une tentative hardie que de faire asseoir l'héritier du trône prussien sur les bancs de l'école de Cassel, et de lui imposer la tâche d'apprendre ce que ses condisciples avaient à apprendre, et de passer les examens exactement dans les mêmes conditions que celles établies pour tous les autres. Pour fructifier, la tentative devait réussir, et elle réussit brillamment, grâce à la tenace énergie du prince Guillaume; et les impressions pratiques de la vie du collégien ont réagi sur celle de l'étudiant. »

Le prince Guillaume connaissait Cassel par un long séjour qu'il y avait fait, en compagnie de ses parents, en 1872. L'ancienne capitale de la Hesse est située dans un pays riant, et ses environs abondent en sites pittoresques. A proximité de la ville se trouve le château de Wilhelmshöhe, ancienne résidence d'été des

Princes Électeurs, dont le célèbre parc a été dessiné par Le Nôtre. Les princes Guillaume et Henri furent installés dans un petit palais voisin du lycée ; en été, quelques chambres du palais de Wilhelmshöhe étaient mises à leur disposition. Leur petite cour était dirigée par le général de Gottberg. Le docteur Hinzpeter, précepteur du prince Guillaume, remplissait auprès d'eux, à Cassel, les fonctions de gouverneur civil. Un valet de chambre, deux valets de pied, les gens de cuisine et d'écurie complétaient le personnel. Ils disposaient de six chevaux et de deux voitures. Tout était établi sur un pied assez modeste.

Le directeur du lycée, le professeur Vogt, à qui le Prince Impérial s'était adressé préalablement pour demander l'admission de ses fils, avait répondu qu'il regardait le désir des parents comme un ordre ; mais, en revanche, il attendait que ses futurs élèves se soumettraient aux mêmes devoirs et respecteraient les mêmes règlements d'ordre que tous les autres élèves ; il n'admettait ni exception ni distinction quelconques. Les deux princes, à

la suite d'un examen, furent reçus en deuxième supérieure. Le programme comprenait le grec, le latin, les mathématiques, la religion, l'histoire. Ces leçons se complétaient par des leçons particulières de français, d'anglais et de dessin. Des répétiteurs secondaient le professeur du lycée. Toutes les heures de la journée étaient amplement remplies par ces études, et les heures de liberté étaient mesurées avec parcimonie. Les dimanches et jours de fêtes étaient seuls consacrés au repos et aux récréations; dans les après-midi du mercredi et du samedi, les princes faisaient de petites excursions à pied avec d'autres condisciples. Le prince Guillaume aimait passionnément les exercices du corps : l'équitation, l'escrime, la natation, le patinage, les jeux d'adresse, et il y excellait. Le dimanche était réglé comme les autres jours. Après l'office obligatoire à l'église de la garnison, des promenades à cheval ou en voiture. Au dîner du dimanche, le prince invitait les notabilités officielles de la ville et de la province et les professeurs. Dans l'après-midi, il entreprenait

de nouvelles parties de promenade. Le soir, il conviait chez lui un certain nombre de camarades et d'amis. On s'y amusait de lectures des auteurs classiques et de petites représentations de charades ou de comédies.

Quant aux progrès du prince, on en est instruit par le professeur Wiese, inspecteur général de l'enseignement, qui visita le lycée de Cassel au mois de juin 1875. Il s'exprima ainsi sur l'élève princier qu'il y rencontra : « Le prince Guillaume venait tous les matins à cheval de Wilhelmshoehe, où il demeurait en été, en ville, et il était toujours ponctuellement à sept heures à son banc de première inférieure, sa classe de cette époque. Suivant la volonté de l'Empereur, la classe à laquelle appartenait le prince fut toujours limitée au nombre de vingt élèves. Je ne le trouvais pas, dans son extérieur et sa tenue, différent de ses condisciples ; son attitude était modeste et sans prétention. La première leçon à laquelle j'assistai dans sa classe était consacrée à Thucydide. Je ne fus déjà pas peu surpris de trouver cet auteur, le plus difficile des prosa-

teurs grecs lus dans les écoles, dans une classe dont les élèves, le prince entre autres, venaient seulement d'y être transférés ; mais mon étonnement augmenta, lorsque je vis que le professeur, passant sur l'élément historique, avait abordé aussitôt un de ces discours intercalés qui, en raison de leurs difficultés, sont souvent écartés même en première. Peut-être le professeur avait-il eu l'ambition de servir à son élève princier quelque chose de tout particulier du domaine classique; mais les élèves ne devaient pas en profiter. Ils ne comprenaient pas ce qu'ils lisaient, et la stérilité de leurs efforts devait les dégoûter du sujet. Il s'agissait en effet du discours de Périclès à la fin du premier volume. Vers la fin de la leçon, je pris la parole pour demander au prince s'il avait déjà lu d'autres historiens grecs; il nomma Xénophon. Sur ma question s'il pouvait indiquer les différences entre celui-ci et Thucydide, il répondit en souriant : « Oh oui ! l'un, j'ai pu le comprendre ; l'autre, non. » M. Wiese étant entré dans des explications détaillées sur le même sujet, le prince

finit par dire : « Maintenant je conçois pourquoi je n'ai pu me tirer d'affaire avec Thucydide. » Ayant mentionné l'île d'Eubée, nous arrivons à Iphigénie et à l'Aulide. Le prince me donna de bonnes réponses sur la partie géographique et sur la légende. Je pus m'apercevoir aussi qu'il avait une prédilection pour Horace; il avait, de son propre mouvement, traduit et appris par cœur quelques odes; et quelquefois, à ce que me dit le directeur, il apportait à la classe des médailles et des gravures de sujets antiques qu'il croyait pouvoir servir à expliquer certains passages des auteurs. Mais c'est à l'histoire qu'il consacrait le plus grand intérêt. A toutes mes questions sur ce sujet, il répondit correctement. Nous fîmes ensuite une petite excursion dans le domaine de l'histoire des empereurs allemands, où il me suivit sans se borner à citer des noms et des dates. A ma question : quel était le point géographique commun à l'origine des dynasties de Hohenstaufen, de Habsbourg et de Hohenzollern, il répondit aussitôt que leurs berceaux étaient tous situés dans le sud et sur

la chaîne du Jura. Le directeur vanta sa soumission à tous les règlements du lycée, ses relations franches avec ses camarades d'école : ce qui ne l'empêchait pas d'écarter avec beaucoup de tact la familiarité indiscrète qui essayait parfois de l'importuner. Tous ses professeurs louèrent son application soutenue ; peut-être aucun de ses condisciples ne s'était-il habitué aussi strictement à un bon partage et à un bon emploi du temps. »

Le collégien allemand, à la fin de ses études en première, pour obtenir le certificat de maturité pour l'université, doit passer l'examen des *abiturienten,* c'est-à-dire des élèves partant pour l'université : c'est l'examen de baccalauréat des collèges français. En Allemagne, ces examens ont lieu à Pâques. Le prince Guillaume était préparé à passer son examen au printemps de 1877. Mais, comme il accomplissait le 27 janvier de cette année l'âge de dix-huit ans, qui est l'époque de la majorité des princes prussiens, et qu'il prenait dès lors rang à la cour et dans l'armée, les examens du lycée de Cassel furent avancés de deux mois,

de manière qu'ils eussent lieu au commencement de janvier. Sur dix-sept candidats, il sortit le dixième, avec le certificat de « satisfaisant. » A cette occasion, il reçut une des trois médailles d'honneur créées par un ancien directeur du lycée pour récompenser les élèves les plus appliqués et les plus dignes.

Dans le cours de ces trois années, le Prince Impérial et la princesse sa femme étaient fréquemment venus voir leur fils et faire connaissance avec ses professeurs et ses camarades. A son départ, ils distribuèrent à ceux-ci des récompenses et des souvenirs. De son côté, le jeune prince se rendait régulièrement à Berlin, pour les fêtes de Noël, splendidement célébrées à la cour du vieil empereur Guillaume. A Noël de l'année 1875, il eut la surprise de recevoir du roi Alphonse d'Espagne l'ordre de la Toison d'Or. Son impérial grand-père avait été chargé de lui en remettre les insignes. La cérémonie s'accomplit avec une grande solennité, en présence de tous les chevaliers de l'ordre séjournant à Berlin et avec l'assistance de l'ambassade d'Espagne.

Quelques jours avant son anniversaire de 1877, le prince quitta Cassel. Auparavant, selon l'usage, il avait fait sa déclaration relativement à ses futures études universitaires. Il déclara vouloir fréquenter l'université de Bonn, pour y étudier le droit et les sciences politiques.

D'autres devoirs et d'autres solennités l'attendaient à Berlin. Les princes prussiens sont de naissance chevaliers de l'Aigle-Noir, l'ordre le plus élevé de la monarchie, qui fut fondé en 1701 par le premier roi de Prusse, Frédéric Ier, « en vue de pratiquer le droit et la justice et de donner à chacun ce qui lui appartient. » Les statuts portent que « pour mieux expliquer ce but, l'aigle devra tenir, dans l'une de ses serres, une couronne de laurier, dans l'autre, les foudres, la tête surmontée de la devise royale : *suum cuique*. La couronne de laurier exprime la justice des récompenses ; les foudres, la justice des châtiments ; la devise, l'impartialité avec laquelle devra être rendu, non pas à tel ou tel, mais à tous sans exception, suivant le mérite de chacun, ce qui

lui est dû. « Sans compter — est-il ajouté dans le style pompeux de l'époque — que l'aigle, étant accoutumé, comme on sait, à regarder toujours le soleil et à ne viser à rien de petit ni de bas, devra nous servir aussi sous le rapport intellectuel, comme symbole, afin d'indiquer comment nous et nos chevaliers nous plaçons notre confiance uniquement en Dieu Tout-Puissant; et que par le *suum cuique* nous nous sommes engagés à donner non seulement aux hommes ce qui appartient aux hommes, mais à Dieu ce qui est à Dieu, c'est-à-dire à accomplir un devoir, que nous entendons avoir imposé à nos chevaliers, avant tous autres. »

Mais si les jeunes princes reçoivent les insignes de l'ordre pour ainsi dire au berceau, leur investiture demeure ajournée jusqu'à l'époque qui suit leur première communion et coïncide avec leur majorité. Pour les héritiers du trône, cette cérémonie emprunte un caractère exceptionnel de solennité à leur haute position future. Pareille cérémonie n'avait pas eu lieu à la cour de Prusse depuis 1849, lors de

la majorité du père du prince Guillaume. Les destinées de la Prusse et la situation des parents du jeune prince avaient bien changé depuis. Le grand-père, alors de retour de l'exil, avait ajouté de vastes conquêtes au royaume de Prusse et était devenu Empereur d'Allemagne; le père, grandi au milieu des tourmentes révolutionnaires, avait à son titre de prince royal de Prusse joint celui de Prince impérial d'Allemagne. Le jeune prince Guillaume était enfant lorsque le roi Guillaume fut vainqueur de l'Autriche et de la vieille Confédération Germanique, et, quelques années plus tard, chef de l'Allemagne. Il entra dans l'âge d'homme, recueillant le bénéfice de toutes ces grandeurs, pour lesquelles sa jeunesse ne lui avait pas permis de combattre à côté de son grand-père et de son père, mais dont l'avenir lui réservait la tâche non moins ardue de les conserver et de les consolider.

Ce fut donc grande fête à la cour de Prusse, le 27 janvier 1877. Dans la matinée, les congratulations au palais du Prince Impérial; à midi la cérémonie d'investiture au Vieux

Château. L'Empereur, revêtu du manteau de l'Ordre, précédé des princes et suivi des autres invités, se rendit dans la salle des Chevaliers, où le trône était dressé. Y étant monté la tête couverte, il ordonna au secrétaire de l'Ordre de lire l'article correspondant des statuts, lequel dit que tous ceux qui sont reçus dans l'Ordre devront, avant leur investiture, prêter serment aux statuts et surtout s'engager « à mener une vie chrétienne, » vertueuse, agréable à Dieu et au monde honorable, et à y encourager autrui ; à pourvoir à la conservation de la vraie religion » chrétienne ; à prêter assistance aux veuves » et aux orphelins pauvres, abandonnés, » opprimés, ainsi qu'à d'autres personnes » subissant violence et iniquité ; à veiller à » l'honneur de la maison royale et des prérogatives royales ; à établir et à maintenir » partout la paix, l'union et la bonne entente. »

Cette lecture faite, l'Empereur, s'adressant à son petit-fils, lui demanda s'il voulait promettre de remplir les devoirs de chevalier, dont on venait de lui donner connaissance.

Le prince, s'avançant devant le trône et posant la main droite sur le livre des statuts, répondit : « Oui, je le promets. » Et, ayant repris sa place, il fut revêtu du manteau par les deux princes ses parrains.

Ensuite il s'avança de nouveau devant le trône et s'agenouilla ; alors l'Empereur, se penchant vers lui, l'orna du collier, puis, oubliant le souverain pour le grand-père, l'attira sur son cœur et l'embrassa. Avant cette cérémonie, l'ambassadeur d'Angleterre avait été reçu au palais du Prince Impérial, pour remettre au jeune prince, au nom de la Reine, sa grand'mère, l'ordre de la Jarretière. C'est dans l'acte de majorité, que l'Empereur décida que le prince s'appellerait officiellement Guillaume.

L'investiture comme chevalier de l'Aigle-Noir n'est pas le seul acte qui accompagne la majorité des princes prussiens ; un honneur d'un ordre plus grave les attend. Nés soldats, ils sont portés, dès l'âge de dix ans, sur les rôles du premier régiment de la Garde Royale à pied ; mais c'est à l'âge de dix-huit ans seulement que commence leur service effectif dans

ce régiment, et cette entrée au service s'accomplit avec grande solennité. En 1849, le prince de Prusse, qui fut plus tard l'empereur Guillaume, avait présenté son fils au régiment; celui-ci à son tour présenta le prince Guillaume le 7 février 1877. Auparavant l'Empereur avait réuni chez lui tous les chefs militaires du prince depuis le général commandant le corps d'armée jusqu'au capitaine de la compagnie à laquelle le prince Guillaume était adjoint comme sous-lieutenant. Huit ans avant, le vieil empereur avait déjà présenté une première fois son petit-fils, lors d'une petite revue à la suite de l'office divin. Le souverain avait harangué en cette circonstance le général de Werder comme le plus ancien, et le petit prince Guillaume comme le plus jeune officier du régiment. « Toi, prince Guillaume », lui avait-il dit, « tu viens tirer pour la première » fois ton épée devant le régiment. Me souve- » nant aujourd'hui du plus ancien officier, je » te souhaite de porter, comme lui, jusque » dans un âge reculé, ton épée dans et avec ce » régiment; de pouvoir regarder en arrière,

» après un aussi long temps de service que
» celui du général de Werder, pour rappeler
» un nouveau et brillant chapitre de l'histoire
» du régiment, comme il a été donné au
» général de Werder de le faire. »

Cette fois l'Empereur, haranguant son petit-fils en présence de ses supérieurs, lui fit un petit cours d'histoire militaire. Rappelant que « tous les rois de Prusse, indépendamment
» de leurs devoirs de souverain, avaient tou-
» jours fixé leur attention principale sur l'ar-
» mée », l'Empereur exposa le développement graduel de l'armée prussienne jusqu'aux guerres récentes si riches en victoires. « Ta
» jeunesse », lui dit-il, « a coïncidé avec cette
» époque glorieuse; tu as dans ton père un
» modèle de conduite de la guerre et des ba-
» tailles. Or, dans le service que tu vas faire,
» tu rencontreras bien des choses, en appa-
» rence insignifiantes, qui te sembleront
» étranges. Mais tu vas apprendre que dans
» le service il n'y a rien d'insignifiant et que
» chaque pierre dans l'édifice de l'armée doit
» être bien façonnée, si l'édifice doit réussir et

» rester solide. Et maintenant va et fais ton
» devoir comme on va te le montrer. »

Aussitôt après, le Prince Impérial se rendit avec son fils à Potsdam, où le 1er régiment de la Garde tient garnison. Dans la salle des exercices tous les officiers du régiment s'étaient réunis; la sixième compagnie avait été convoquée en grande tenue. « Moi-même », dit le Prince impérial, « j'ai passé par l'école de votre régiment; j'en connais l'excellent esprit, et je souhaite qu'il s'y conserve. Je ne puis donc que féliciter mon fils d'être appelé, à son tour, à passer par la même école. Mon fils connaît les glorieuses actions de deux guerres dans lesquelles le régiment a, comme toujours, fait preuve de sa vieille gloire. Je puis donc dire que mon fils peut être fier de porter cet uniforme, que j'ai porté moi-même pendant toute la durée de mon service. Je vous le confie. » En terminant, le Prince Impérial exhorta son fils à se souvenir des paroles que l'Empereur lui avait adressées tout à l'heure. Puis, conduisant le prince devant le front de la compagnie, après avoir salué les soldats, il

leur dit : « C'est une grande joie pour moi que mon fils soit appelé à faire son instruction dans la même compagnie que j'ai commandée pendant dix-huit mois : à ce temps-là se rattachent les plus beaux souvenirs des commencements de ma carrière militaire. » Invité par son père à se placer dans les rangs de la compagnie, le prince prit aussitôt part aux mouvements exécutés en l'honneur du Prince Impérial. Dans la journée, au palais de Potsdam, celui-ci le présenta encore aux professeurs de l'École de guerre chargés de l'instruire dans les diverses branches des sciences militaires : l'art des fortifications, le levis, la technique des armes, la tactique. Six mois ne s'étaient pas écoulés, que le jeune prince dut passer son premier examen en présence de son père. Son service avait été réglé pendant ce temps, comme celui de tout autre officier de son grade : pas plus à la caserne qu'au lycée de Cassel, il n'y avait eu d'exception en faveur du petit-fils de l'Empereur. Ce service militaire fut interrompu, en automne, par le départ du prince pour l'université de Bonn.

III

Le prince à l'université de Bonn. — Ses études. — Opinion de son précepteur sur le prince. — Son caractère particulier. — Fausses légendes. — L'infirmité de son bras. — Ses efforts pour surmonter cet obstacle. — Ses forces physiques. — Ses ambitions. — Sa poignée de main. — Jugement du prince Antoine de Hohenzollern. — Jugement d'un écrivain français.

On a pu voir, dans les chapitres précédents, que l'éducation du prince Guillaume suivait les mêmes règles que celle de tous ses compatriotes, qui, après avoir passé par le collège, font un court service dans l'armée, pour achever leurs études dans une université. A part le service militaire, qui commence plus tôt pour les princes, l'éducation du jeune prince s'accomplissait dans les mêmes conditions.

Ses études à Bonn furent des plus sérieuses et des mieux réglées. Là encore il était entièrement à son devoir : il était étudiant. Pendant deux ans il suivit avec une assiduité rigoureuse tous les cours intéressant les sciences du droit et de la politique. Ce furent, dans le semestre de 1877-78, le droit romain, l'histoire de la philosophie, la physique expérimentale, l'histoire du dix-neuvième siècle ; dans le semestre d'été de 1878, l'histoire du droit public allemand, l'économie politique, l'histoire de l'art ancien, l'histoire littéraire allemande ; dans le semestre de 1878-79, le droit pénal, la science financière, l'histoire de l'art, l'histoire de la Réforme ; dans le semestre d'été de 1879, le droit public et le droit des gens, la chimie, le droit administratif prussien. Ce programme avait été établi par M. Falk, alors ministre de l'instruction publique. Le prince était accompagné, pendant son séjour à Bonn, par le major de Liebenau, chargé de faire des rapports réguliers à Berlin sur le progrès des études ; le Prince Impérial et l'Empereur étaient constamment tenus au courant sur

la fréquentation des cours universitaires par le prince.

L'université de Bonn est, depuis de longues années, fréquentée plus particulièrement par les jeunes membres des familles régnantes et des grandes familles aristocratiques de l'Allemagne : elle a sous ce rapport remplacé Gœttingue. Les associations d'étudiants sont nombreuses à Bonn ; la plus renommée, la *Borussia*, est spécialement celle où se font recevoir les princes et les fils de famille. Le prince Guillaume en fut membre et assista à ses réunions, coiffé du béret blanc adopté par l'association. Quelques excursions et, en 1878, un voyage en Angleterre et en Écosse remplirent ses vacances. En septembre 1879, il accompagna son père dans la Prusse orientale, à la rencontre de l'Empereur, qui y venait après son entrevue avec le Czar à Alexandrowa, entrevue qui n'avait pu arrêter la conclusion de l'alliance austro-allemande (1).

Le prince Guillaume a toujours conservé le

(1) V. *L'Empereur Guillaume et son règne*, p. 455.

meilleur souvenir de ces années de lycée et d'université, et n'a cessé de s'intéresser aux hommes qui y avaient été ses camarades ou ses professeurs. Jusque dans ces dernières années, il a souvent assisté aux réunions annuelles de la *Borussia*, et, lors du centenaire du lycée de Cassel, il s'y est rendu pour participer à cette solennité scolaire.

C'est ici la place de retracer la physionomie morale du prince telle qu'elle ressort du récit de son ancien précepteur, M. Hinzpeter, qui, comme il le dit lui même, « a été en situation, vingt ans durant, suivre le développement individuel du prince, et, pendant dix ans, appelé à en faire l'objet d'une étude assidue ». Véritable philosophe allemand remontant toujours à la cause première des choses, M. Hinzpeter explique le caractère du prince Guillaume par les conditions physiologiques de sa naissance. « De l'union de la ténacité guelfe (la maison d'Angleterre), facilement transformée en énergie, avec le caractère volontaire des Hohenzollern mélangé d'idéalisme, naquit, le 27 janvier 1859, un être humain d'une indi-

vidualité fortement accentuée, qui, jamais changée, résistant même aux influences les plus puissantes du dehors, s'est développée conformément à son essence particulière ; un être de composition particulière, qui s'est conservé à travers toutes les phases de son développement et a toujours gardé son caractère dans toutes ses métamorphoses naturelles. » Le prince est né avec une petite infirmité, sur laquelle son précepteur s'explique comme suit : « Aller ou se tenir debout d'une certaine façon, parler et se conduire avec courtoisie, se livrer aux exercices de gentilhomme, faire la conversation en langue étrangère, tout cela n'était pas bien difficile à lui inculquer, puisque les qualités physiques et intellectuelles ne faisaient pas défaut et qu'il lui fallait bien se soumettre à la discipline présente. Mais plus il lui était facile, avec le zèle nécessaire, d'acquérir ces connaissances superficielles, plus il était difficile de saisir le caractère intime du prince et d'en diriger le développement dans un sens déterminé. Cette nature tenace résistait à outrance à la discipline du raisonnement.

L'abondance d'idées et d'impressions qui assaillent les enfants des princes dès leur première enfance, a souvent pour conséquence une certaine confusion de la pensée et quelque chose de blasé dans le sentiment. Combattre un défaut si fâcheux d'aptitude à se concentrer, est pourtant une des tâches les plus importantes de l'éducation d'un prince. Il fallut une vigueur extrême et le concours énergique de toutes les autorités intéressées pour vaincre cette résistance jusqu'au moment où la conscience naissante du prince appela à son secours sa propre volonté et surmonta dès lors toute difficulté. »

Malgré cette pression extérieure, le caractère du prince se développait conformément à sa propre individualité ; les influences du dehors le touchaient, le modifiaient, le dirigeaient, sans jamais le modifier essentiellement. Il a reçu de la mère, éminemment artiste, un certain penchant à appliquer ses talents et un enthousiasme chaleureux pour toutes les créations de l'art ; il a reçu de son père, bourgeoisement libéral, l'exemption absolue de tout préjugé et de toute arrogance de caste ; il a reçu de

son précepteur, raisonnant en philosophe, une certaine disposition à discuter et à argumenter; mais l'influence de ces trois autorités n'a jamais été prédominante, aucune d'elles n'a pu imprimer son empreinte sur ce caractère opiniâtre. « Cette plante vigoureuse et originelle », dit M. Hinzpeter, « puisait, dans tout ce qui » lui était offert pour se l'assimiler, ce dont » elle avait besoin pour son développement » particulier. » Le programme de ses études comportait un certain éclectisme dans le choix des professeurs. Il suivit les cours d'histoire ecclésiastique, d'abord chez un professeur libéral, ensuite, et très brusquement, chez un ecclésiastique orthodoxe. Loin de se laisser égarer par ces doctrines si différentes, il sut en tirer les conclusions qui répondaient le mieux à son propre esprit, et plus tard en faire l'application tempérée, telle qu'elle convient à sa position future de chef de l'Église protestante. » C'est cette indépendance de jugement, d'après ce que dit son ancien précepteur, « qui est cause de certaines plaintes qui se sont élevées depuis au sujet du caractère du prince, de son manque

de subordination, d'ingratitude et même d'absence de cœur et de piété filiale, plaintes aussi injustes que faciles à expliquer. » « Ayant mûri d'âge », nous dit encore le même auteur, « sa vénération se concentra sur trois hommes : son grand-père, son père et le Chancelier, qui tous les trois s'efforçaient de l'initier à leurs idées et de l'associer à l'exécution de ces idées. Mais, même en passant par cette puissante école, il a conservé sa manière de voir personnelle, et sa propre volonté, éclairée par cet enseignement. » « Affection, vénération et gratitude », ajoute-t-il, « constituent des éléments très importants et essentiels de son être. Il admire sa mère, vénère son grand-père et son père, affectionne son frère, aime sa femme et ses enfants. Effacer ces qualités de caractère du prince, c'est n'esquisser qu'une vilaine caricature de sa vraie physionomie. »

Nous avons, dans ces citations, anticipé quelque peu sur la marche chronologique de ce récit : revenons donc au prince jeune homme. Ce que son précepteur tient surtout à faire remarquer, c'est cette sorte de lutte du prince, dès

son enfance, avec certaines infirmités physiques, et la façon dont il finit par en triompher. « Par suite d'une lésion au moment de sa nais-
» sance », dit M. Hinzpeter, « qui a eu pour
» conséquence une faiblesse irrémédiable du
» bras gauche, son développement physique et
» psychique a rencontré des obstacles particu-
» liers, qu'il aurait été impossible de surmonter
» sans l'énergique volonté de l'enfant lui-
» même. Il s'agissait de vaincre le sentiment
» naturel d'une gaucherie physique et de la
» timidité qui en résultait. Ce fut donc de sa
» part, une œuvre éminente au point de vue
» moral, que de devenir un tireur, un nageur,
» un cavalier de premier ordre, en un mot un
» homme vaillant et sans peur. Jamais il n'est
» entré dans armée prussienne un homme qui
» parût, sous le rapport physique, aussi peu
» apte que le jeune prince Guillaume à devenir
» un officier de cavalerie brillant. Mais, lors-
» qu'il fut devenu cet officier, lorsqu'il eut
» présenté son régiment de hussards à son
» grand-père, critique si sévère ; lorsqu'il eut
» recueilli de son oncle (Frédéric-Charles), si

» redouté comme autorité spéciale, ces paroles :
« Tu as bien fait cela, je ne l'aurais jamais
» cru » : paroles équivalant presque à une de-
» mande d'excuse ; alors son travail accompli
» sur lui-même lui avait acquis un titre à une
» position importante dépassant les prétentions
» des hommes de son âge, puisqu'il avait su se
» dominer lui-même et faire d'une infirmité
» naturelle un élément de force et d'énergie. »
De ce moment datent les grandes espérances conçues par son entourage pour l'avenir du prince.

Enfin, pour compléter ce portrait intellectuel, l'ancien précepteur ajoute que le prince était animé, dès sa jeunesse, de l'ambition d'égaler les plus éminents de ses ancêtres, d'accomplir, comme eux, de hauts faits de paix et de guerre ; cette ambition toutefois, est contenue et réglée par la raison et la réflexion. L'unique sentiment qui le domine réellement, est celui du devoir.

Dans ces éloges, l'ancien précepteur n'est pas seul de son opinion. D'autres voix se joignent à lui pour vanter la force physique du prince et les qualités de son caractère. « La

poignée de main de l'Empereur », dit un de ses familiers, « est devenue presque proverbiale, à cause de sa vigueur » ; et son maréchal de la cour eut soin de préparer à cette pression tous ceux qui allaient être présentés au prince. Feu le prince Antoine de Hohenzollern, qui avait connu le prince tout jeune, disait de lui : « Je l'estime beaucoup, quoiqu'il soit encore jeune. Il deviendra un homme éminent et fera beaucoup parler de lui. Je ne l'ai pas perdu de vue depuis son enfance, et je trouve mon opinion de plus en plus confirmée. La Prusse et l'Allemagne peuvent espérer en lui ; il deviendra un des monarques les plus illustres et fera beaucoup de bien. C'est un caractère, un homme de sentiments tout à fait nobles et de grandes dispositions. »

Le vieux prince s'exprimait ainsi, dans une conversation sur un livre français, qui venait de paraître, sous le titre : la Société de Berlin. (1) L'auteur de cet ouvrage disait du prince Guil-

(1) *La Société de Berlin,* par le comte Paul Vasili, p. 14 et ss. Paris, 1884. V. aussi la *Nouvelle Revue,* 1883. Livr. du 15 sept., pp. 228-229.

laume, alors âgé de vingt-quatre ans : « Il est difficile de dire dès maintenant ce qu'il deviendra ; mais ce qui est incontestable, c'est que c'est un garçon d'avenir, d'esprit, de tête et de cœur. C'est le plus intelligent des princes de la famille royale. Brave, entreprenant, ambitieux, tête folle, mais cœur d'or, sympathique au suprême degré, ayant de l'entrain, du brio, du mouvement dans le caractère, et un esprit de répartie dans la conversation qui pourrait presque faire croire qu'il n'est pas allemand. Il adore l'armée, dont il est aimé. Il a su, malgré son extrême jeunesse, se rendre populaire dans toutes les classes de la société. Il a de l'instruction, de la lecture, forme des projets pour le bien-être de son pays, et possède une perception remarquable pour tout ce qui touche à la politique. Ce sera certainement un homme distingué, et très probablement un grand souverain. La Prusse retrouvera peut-être en lui un second Frédéric II, mais sans le scepticisme du premier ; avec cela il est doué d'une dose de gaieté et de bonne humeur, qui atténue les petites duretés

qu'en vrai Hohenzollern il a dans le caractère. Il sera essentiellement un roi personnel et ne se laissera pas conduire, grâce à son jugement sain et droit, à sa décision prompte, à son action énergique, à sa volonté ferme. Lorsqu'il arrivera au trône, il continuera l'œuvre de son grand-père. »

Le prince Antoine de Hohenzollern, dans la conversation que nous venons de mentionner, confirmait pleinement le jugement porté par l'auteur français sur le prince Guillaume, et, comme on va le voir par la suite de ce travail, les événements ne semblent pas devoir leur donner tort.

LE PRINCE

ET

LA PRINCESSE GUILLAUME

(1881-1887)

CHAPITRE DEUXIÈME

LE PRINCE

ET

LA PRINCESSE GUILLAUME

(1881-1887)

I

Service militaire du prince. — Son avancement dans l'armée. — Ses travaux et ses cours faits aux officiers. — Lent avancement du prince. — Ses goûts pour la marine. — Les fêtes de Kiel. — Réception de l'escadre anglaise.

Après avoir terminé ses études à Kiel, c'est-à-dire dans l'automne de 1877, le prince Guillaume rentra à Berlin pour se consacrer d'abord entièrement à son service militaire. Il

était évident, à cette époque, qu'indépendamment de ses goûts réels pour les choses du domaine intellectuel et de la vie pratique, le prince était soldat de tout cœur. Nous avons raconté plus haut ses débuts dans l'armée. L'avancement des princes prussiens dans cette carrière est aujourd'hui plus lent qu'autrefois, et ne diffère pas sensiblement des conditions faites aux autres officiers. Il fut sous-lieutenant pendant sept ans, lieutenant pendant quatre, et major jusqu'à sa vingt-sixième année. Son père avait été colonel à vingt-quatre ans et général de brigade à vingt-six; son grand-père, l'empereur Guillaume, avait été commandant de corps d'armée à vingt-six ans. Le prince Guillaume fut nommé major en 1881, à la suite des grandes manœuvres; il fit son service, à Potsdam, d'abord dans le régiment des hussards, ensuite dans le premier régiment d'artillerie de campagne de la Garde. Pendant cette période, on vante sa grande ponctualité dans le service et son goût prononcé pour le côté scientifique de l'état militaire. A ces qualités

il joignait celle, précieuse pour l'homme politique aussi bien que pour le chef militaire, d'un bel et sonore organe. On raconte qu'en 1880, à Koenigsberg, à l'occasion d'une soirée ou *commers* offert par les étudiants de cette ville, et auquel le Prince Impérial, père du prince Guillaume, assistait, avec son fils, assis entre les deux présidents, le jeune prince porta dans une courte allocution un toast à la prospérité de l'université. — « Est-ce qu'il n'a pas très bien parlé ? » dit le Prince Impérial, en se tournant vers ses convives ; « je dois vous dire que je l'entends pour la première fois parler en public. » Sa voix de commandement frappait par sa sonorité, qui dominait le vaste champ de manœuvres. Une autre fois, le Prince Impérial assistant de loin à des exercices de recrues et entendant un jeune sous-officier commander à haute voix, dit à son entourage : « Celui-là commande aussi brillamment que » mon aîné ».

Mais, ainsi que nous venons de le dire, à côté de la partie technique du métier, la partie scientifique ne fut pas négligée par le jeune

prince. D'élève il se faisait professeur. En 1884, dans la grande salle de l'hôtel de son régiment à Potsdam, il fit devant les officiers un cours de technique manipulaire des Romains. Dans un discours improvisé, il parla pendant une heure, expliquant son thème, d'abord sous le rapport historique, puis sous le rapport pratique, appliqué aux batailles des Romains. Comme naguère, au lycée de Cassel, on l'avait vu apporter des médailles antiques en vue d'expliquer quelque texte d'auteur, de même, dans son cours de Potsdam, il fit sa démonstration sur des plans et des cartes. Le 16 octobre 1885, il prit le commandement du régiment des hussards de la Garde, le même auquel son oncle le prince Frédéric-Charles avait été attaché, en 1840, comme major. Ce régiment, qui avait été créé en 1815 et avait célébré en 1885 son soixante-dixième anniversaire, avait, après une période de paix de quarante-neuf ans, fait en 1864 la campagne du Danemarck, et ensuite les campagnes d'Autriche et de France. Le prince resta trois ans à la tête de ce régiment, et fut

nommé, le jour de son anniversaire, le 27 janvier 1888, général de brigade, chargé de la deuxième brigade d'infanterie de la Garde. C'est la dernière nomination dont il fut l'objet de la part de son impérial grand-père ; elle mit fin à son séjour à Potsdam, l'état-major de sa brigade étant établi à Berlin.

Ce qui l'attirait, à côté de son service dans l'armée, c'était la marine, cette institution nouvelle, dont son grand-père ne s'était occupé que par devoir, mais qui intéressait à un haut degré la jeune génération, ainsi que le Prince Impérial, qui emmena fréquemment son fils dans ses tournées d'inspection. Le prince Henri, frère cadet de Guillaume, fut destiné par ses parents à la marine et embarqué à Kiel, en 1878, afin de faire son premier voyage d'école. Deux ans après, les parents de ce prince, accompagnés du prince Guillaume, vinrent à Kiel recevoir leur fils, de retour de cette expédition. Le prince Guillaume, par le commerce avec son frère cadet, s'instruisit dans les matières maritimes. Il apporta même une certaine ardeur à cette étude ;

c'est pour l'en récompenser que, quelques années plus tard, le vieil empereur lui conféra le droit de porter l'uniforme des bataillons d'infanterie de marine.

Ce fut donc une véritable joie pour lui, dans l'été de 1881, d'être chargé, assisté de son frère, de recevoir à Kiel l'escadre anglaise commandée par son oncle, le duc d'Edimbourg. La ville de Kiel fit les choses grandement. Pendant le dîner au château, des toasts chaleureux, en allemand et en anglais, furent portés par les princes aux souverains des deux pays et à leurs marines respectives. Le duc d'Edimbourg complimenta la marine allemande et lui souhaita grand succès. Quatre jours durant, ce furent des déjeuners, des dîners, des bals et des fêtes de nuit, qui réunirent avec les princes toutes les notabilités de la ville de Kiel et de la province de Schleswig-Holstein.

Ce goût pour les choses de la marine chez le prince Guillaume se retrouve encore dans ses distractions de sport nautique. On raconte ses exploits de vrai champion. Ainsi il fit le

tour de l'île de Potsdam, en canot et en ramant sans interruption, dans l'espace de sept heures et demi, tandis que les canotiers mettent ordinairement douze heures. Le fait est qu'il avait été élevé pour cet exercice par sa mère, qui, vraie fille de son pays, en appréciait les charmes et l'utilité hygiénique. Elle avait tenu à ce que ses fils et ses filles, dès leur enfance, apprissent à se familiariser avec la rame et la voile. Elle trouvait de dociles disciples dans ses deux fils, dont l'un est devenu plus tard un marin distingué, tandis que l'aîné a donné une vive impulsion au développement de la marine de guerre. Les promenades sur le Havel et les lacs de Potsdam étaient fort à la mode à la cour du Prince Impérial : les jeunes princes et les jeunes princesses y faisaient office de matelots. A cette occasion, on avait remis en service une vieille petite frégate, cadeau du roi Guillaume IV d'Angleterre au roi Frédéric-Guillaume III, et qui, pendant de longues années, s'était mélancoliquement balancée, dans l'abandon, sur le nappe bleue du Havel. Un autre témoignage de ces goûts nau-

tiques et maritimes du prince Guillaume, c'est qu'il applique son talent de peintre à des sujets de marine : il s'y est exercé, non sans succès, sous la direction d'un éminent peintre de marine, qui avait accompagné son frère dans son premier voyage autour du monde, et qui, depuis, est le compagnon de toutes les excursions maritimes de Guillaume II.

II

Fiançailles du prince Guillaume. — Le duc Frédéric d'Augustenbourg et la question des Duchés. — Sa retraite — Rencontre du prince Guillaume avec la princesse Augusta-Victoria. — L'enfance de la princesse. — Le prince Guillaume au château de Primkenau. — Projet de mariage. — L'Empereur exige un acte de renonciation du duc Frédéric. — La mort de ce prince. — Les agnats adhèrent à l'acte de renonciation. — Le prince de Bismarck favorise cette union. — Indemnisation pécuniaire de la famille d'Augustenbourg. — Fêtes des fiançailles. — Le prince de Bismarck assiste, par exception, à une fête de cour.

A l'exemple de tous les futurs héritiers du trône, le prince Guillaume s'est marié jeune. Au mois de juin 1880 furent célébrées ses fiançailles avec la princesse Augusta-Victoria, fille aînée du feu duc Frédéric de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg et de

sa femme, née princesse de Hohenlohe-Langenburg. Ce mariage était, sous plus d'un rapport, un événement d'une portée politique.

Le duc Frédéric est le même qui a joué un des premiers rôles actifs dans cette question des Duchés de l'Elbe, devenue, ainsi que l'avait prédit Lord Palmerston, l'allumette de l'incendie européen. Son père, en poursuivant, en même temps que la revendication du trône des Duchés, leur séparation d'avec le Danemarck, était devenu, en 1848, un homme populaire de l'Allemagne qui visait le même but. Les armes prussiennes ne furent pas heureuses dans la guerre qui s'engagea alors : d'ailleurs les grandes puissances européennes étaient favorables au Danemarck. Finalement les prétentions du vieux duc Christian furent repoussées, et le prince dut se retirer de la scène politique. Son fils aîné, Frédéric, reprit la lutte en 1863, lors de la mort du roi Frédéric VII de Danemarck : sous le nom de Fréderic VIII, il proclama ses droits au trône des Duchés et fut presque reconnu comme tel par la Prusse, l'Autriche, et les autres États de la Confédéra-

tion Germanique. Il établit sa résidence à Kiel et s'y entoura d'un gouvernement, qui exerça son pouvoir sous les auspices des armées allemandes, qui avaient occupé les Duchés et envahi les provinces danoises proprement dites. Quel que soit le jugement de l'histoire sur ces événements, un fait restera acquis : c'est que les prétentions du duc Frédéric fournissaient le seul titre et le meilleur prétexte à l'intervention armée des puissances allemandes. Pour le patriotisme germanique, la cause du duc Frédéric se confondait avec celle de l'unité allemande, et sans elle la Prusse n'avait aucun motif plausible pour faire la guerre au Danemarck. La conférence européenne de Londres, en 1864, ne put se soustraire aux effets de la popularité réelle du duc Frédéric, et elle finit par reconnaître ses droits comme les mieux établis de tous ceux des divers candidats au trône des Duchés. Nous avons raconté ailleurs (1) les événements à la suite desquels

(1) V. *L'Empereur Guillaume et son règne*. Paris, 1886, p. 83 et s. — *Histoire du prince de Bismarck*. Paris, 1887, p. 161 et s.

le duc Frédéric échoua dans son entreprise. Le roi Guillaume, sorti victorieux de la guerre, était médiocrement disposé à se dessaisir des Duchés qu'il avait conquis par ses armes. Du moins posa-t-il au duc, par l'intermédiaire de son premier ministre, des conditions qui ne laissaient qu'un champ restreint à l'exercice de la souveraineté. A cette époque, où les armes prussiennes n'avaient pas encore réduit à merci les souverains allemands, en les obligeant à accepter la suprématie militaire de la Prusse les hésitations du duc Frédéric étaient bien excusables. Le public a connu, depuis, les entretiens du duc Frédéric avec M. de Bismarck et la rupture qui en résulta. Encouragé au début par le cabinet de Berlin, toléré ensuite, le duc, qui avait fini par s'appuyer sur l'Autriche et sur les autres adversaires de la Prusse, partagea avec eux le sort des vaincus. Chassé de Kiel et des Duchés, il dut voir ces derniers annexés à la Prusse. Retiré dans son château en Silésie, étranger dès lors aux événements politiques, il dut accepter ce qu'il ne pouvait changer et, comme la plupart des vaincus, il

finit par se résigner à son sort et même se réconcilier avec le vainqueur. Il était lié d'amitié avec le Prince Impérial, père du prince Guillaume, et doublement allié de la famille de la Princesse Impériale : par sa femme, parente de la reine Victoria, et par son frère cadet, le prince Christian, gendre de la reine. Le Prince Impérial avait favorisé sa cause sans pouvoir la faire triompher sur la raison d'Etat qui inspirait la politique du roi Guillaume et de son chancelier.

En septembre 1878, lors de son voyage en Angleterre et en Ecosse, où il alla rendre visite à sa royale grand'mère, le prince Guillaume rencontra, chez le prince Christian, la princesse Augusta-Victoria, fille du duc Frédéric, née le 22 octobre 1858 au château de Dolzig, près de Sommerfeld, en Silésie. Elle avait grandi au milieu des graves événements qui avaient tour à tour répandu la joie et la douleur dans la maison paternelle. C'est le chagrin qui avait fini par y prédominer, si l'on en croit les récits des biographes, qui racontent que la jeune princesse voyait sa mère verser

souvent des larmes. Le nom de M. de Bismarck, suivant les mêmes écrivains, a dû bien des fois être prononcé devant l'enfant comme celui d'un homme redoutable ; et avec ce nom, l'entourage de la petite princesse obtenait facilement l'obéissance de l'enfant récalcitrante. Après les événements de 1866, le duc Frédéric resta encore jusqu'en 1869 à Dolzig, d'où, à cette époque, à la suite de la mort de son père, il transféra sa résidence au château de Primkenau, près de Sprottau, en Silésie. C'est là que la princesse Victoria passa les années de sa jeunesse. Le duc, son père, surveillait personnellement l'éducation de ses enfants, et cette éducation fut des plus soignées. Quelques voyages, un séjour réitéré dans le midi de la France, interrompirent cette vie relativement simple de Primkenau.

C'est, comme nous venons de le dire, lors de sa visite à Londres en 1878, que le prince Guillaume rencontra pour la première fois la princesse Victoria. L'année suivante il se rendit à Primkenau à une invitation du duc Frédéric, ardent chasseur comme lui. Il eut alors occasion de faire plus ample connaissance

avec la princesse, et il résolut de la demander en mariage. De retour à Berlin, il communiqua ce dessein à ses parents, qui l'approuvèrent pour leur part, mais en réservant l'assentiment de l'Empereur Guillaume. En raison des rapports tendus entre ce souverain et le duc Frédéric et de la situation encore mal définie de celui-ci à l'égard du gouvernement prussien, qui avait annexé les Duchés, un mariage entre les deux familles prenait le caractère d'un acte politique. Les parents du prince Guillaume considéraient cette union comme « la conclusion heureuse d'un grand drame politique riche en conflits », comme s'exprimait le prince de Bismarck ; mais cette conclusion rencontra tout d'abord quelques difficultés. Le Chancelier, consulté dès le premier moment par le Prince Impérial, y adhéra aussitôt en promettant de seconder le projet auprès de l'Empereur. Celui-ci ne voulut donner son consentement qu'à la condition que préalablement tous les différends entre les deux familles fussent réglés de façon à exclure toute contestation ultérieure. Par suite, de longs pour-

parlers eurent lieu avec le duc Frédéric en vue de sa renonciation formelle au trône des Duchés. Déférant à ce désir, le duc fit une déclaration, par laquelle il disait que tous ses efforts n'avaient tendu qu'à affranchir les Duchés de la domination danoise afin de les réunir à l'Allemagne. Or, les Duchés étant devenus partie intégrante de la Prusse et, partant, unis à l'Allemagne, ses vœux étaient exaucés, attendu qu'il avait toujours subordonné ses intérêts personnels à l'idée nationale allemande. Cette déclaration parvint à l'Empereur vers la fin de janvier 1880; quelques jours auparavant, le 20 janvier, le duc était mort sans avoir pu donner à la question une solution définitive. Sur la demande de l'Empereur, les agnats du duc défunt, c'est-à-dire son fils et héritier le duc Ernest Gonthier, et son frère, le prince Christian, durent parfaire la déclaration par leur adhésion. En échange, une loi, votée en 1885, accorda au duc Gonthier des indemnités pécuniaires pour les propriétés et les châteaux passés à la Prusse.

Cet incident important fut porté à la connais-

sance du public, au mois de mai 1885, à l'occasion d'un projet de loi présenté aux Chambres prussiennes et concernant les arrangements financiers intervenus entre la couronne de Prusse et les agnats du duc Frédéric. L'exposé des motifs portait : « Au moment où il fut question des fiançailles de S. A. R. le prince Guillaume avec la princesse Victoria de Schleswig-Holstein, S. M. l'Empereur et roi déclara ne pouvoir donner son consentement à cette alliance qu'à la condition que le père de la princesse, le duc Frédéric, préciserait sa position, ainsi que celle de sa famille, à l'égard de la famille royale, de telle façon que sur aucun point il ne pût se produire une perturbation des rapports. Le duc, qui s'y déclara prêt, rédigea une déclaration, par laquelle il disait que tous ses efforts n'avaient toujours tendu qu'à émanciper les Duchés de Danemarck et à les réunir à l'Allemagne ; que ces pays appartiennent aujourd'hui, d'après le droit public, notoirement et dans une union étroite, comme partie de la Prusse, à l'empire allemand, et que la puissance de S. M. l'Empereur et

Roi garantit cette union ; quant à ce qu'il avait voulu au delà, il l'avait toujours subordonné à l'idée nationale. L'exposé continuait en ces termes : « Avant que cette déclaration eût pu parvenir à sa destination, le duc fut inopinément rappelé de ce monde. Par suite, S. M. donna son consentement aux fiançailles, tout en exprimant, avant le mariage, l'espoir que le fils unique du défunt, le duc Ernest, lors de sa majorité, ainsi que le prince Christian, comme l'agnat le plus proche, souscriraient à cette déclaration, qui serait portée à la connaissance de S. M. En effet, au moment où approchait le terme de la majorité du duc Ernest-Gonthier, les deux susdits princes adressèrent, au printemps de l'année dernière (1884), à Sa Majesté une lettre, par laquelle ils répondirent au désir de S. M., en reconnaissant spontanément et volontiers, pour eux et leurs héritiers, l'union politique du Schleswig-Holstein avec l'Etat Prussien, et en renonçant, en faveur du roi de Prusse, à toutes les prétentions que la maison d'Augustenbourg avait fait valoir relativement aux Duchés ; ils pensaient ainsi servir pour le

mieux l'idée nationale de « l'union indivise et indissoluble » des Duchés avec l'Allemagne, union que notre maison a toujours considérée comme le premier et le plus élevé but, même en défendant ses propres droits. Mais en même temps les princes se permirent de faire observer que ces luttes, qui s'étaient définitivement terminées par l'union avec la Prusse, étaient devenues pour la maison ducale la cause de grandes pertes matérielles, surtout parce que le duc Christian-Auguste, en 1852, sous le coup d'une force majeure, s'était vu obligé d'abandonner au Danemarck, contre une indemnité tout à fait insignifiante, les vieux domaines de famille situés sur le continent du Schleswig et dans l'île d'Alsen ; par conséquent ils laissèrent à S. M. le soin de juger s'il ne serait pas possible que la couronne de Prusse, en vue de l'indemnisation de ces pertes, fît avec la maison ducale un arrangement analogue à ceux qui avaient été faits, dans des cas antérieurs, avec d'autres maisons princières. »

A cette lettre des deux princes, l'Empereur

avait répondu qu'il avait reçu la déclaration avec satisfaction et qu'il en remerciait les princes. Quant au précédent allégué relativement à des arrangements avec d'autres princes, il n'était pas applicable au cas présent; l'indemnisation accordée se rattachait à des pertes subies par des souverains généralement reconnus comme tels. Néanmoins l'Empereur était tout disposé à prendre en considération le désir exprimé par les princes, et il avait chargé le ministre d'État d'examiner la question et de préparer un projet de loi à soumettre aux Chambres. Le projet, élaboré en vertu de cet ordre impérial, portait qu'il était « restitué à la maison ducale le vieux château de famille situé à Augustenbourg, avec jardin, parc, etc., en toute propriété, avec droit de succession; de plus, il lui sera payé, sur la caisse de l'État Prussien, une rente personnelle de 300,000 marks. »

Voilà dans quelles conditions l'Empereur donna son consentement à l'union entre son petit-fils et la princesse Victoria.

Le duc Frédéric avait sacrifié ses prétentions au bonheur de sa fille : la couronne,

qu'il avait touchée un moment sans la porter, fut en quelque sorte la dot que la princesse Victoria apporta à son époux et à la Prusse. Les mois de grand deuil passés, les fiançailles furent officiellement proclamées le 2 juin 1879, au château de Babelsberg, près de Potsdam, où l'Empereur réunit les membres des deux familles, ainsi que les autres princes allemands présents à Berlin. On y remarquait le prince de Bismarck, le négociateur politique du mariage, et qui, pour cette raison, déviant de ses habitudes, avait voulu assister à cette fête. En effet, depuis de longues années, on ne l'avait pas vu à la cour, et, en assistant à ces fiançailles, il semblait rendre un hommage posthume au père de la princesse, son adversaire infortuné de 1866. On y voyait aussi les principaux dignitaires des maisons de l'empereur et du Prince Impérial.

Sur un signe du grand maréchal de la cour, le comte de Schleinitz, ministre de la maison royale, s'avança au milieu du cercle des invités, pour annoncer qu'avec l'assentiment de l'Empereur, du Prince Impérial et de la Prin-

cesse Impériale, venaient d'avoir lieu, en présence des membres des deux familles, les fiançailles de S. A. R. le prince Guillaume avec S. A. la princesse Augusta-Victoria de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg. Puis l'Empereur entra, conduisant à son bras la fiancée, qu'il présenta à l'assemblée. Il présenta à la princesse d'abord le ministre de la maison royale, puis le prince Clovis de Hohenlohe, le prince de Bismarck, le général de Gottberg, ancien précepteur militaire du prince Guillaume, le comte de Redern, grand chambellan. Ensuite la Princesse Impériale présenta à sa future bru la princesse de Bismarck et quelques autres dames. Les chroniques de l'époque signalent la belle et gracieuse prestance de la princesse, vêtue d'une robe de soie blanche à traîne, à manches courtes, coiffée d'un chapeau blanc garni de muguets et duquel descendait une voilette, couvrant la figure à moitié. Les présentations terminées, l'Empereur appela son petit-fils et lui remit sa fiancée. Alors le jeune couple, ouvrant le cortège, se dirigea vers la salle à

manger; l'Empereur conduisit la Princesse Impériale, le Prince Impérial, la princesse Frédéric-Charles. La duchesse de Schleswig-Holstein, mère de la fiancée, s'était retirée, en raison de son deuil, sans prendre part au banquet. Les fiancés prirent place à table, entre l'Empereur et la Princesse Impériale, vis-à-vis du Prince impérial, entre la princesse Frédéric-Charles et la princesse Guillaume de Mecklembourg. L'Empereur, son fils et son petit-fils portaient l'uniforme du premier régiment de la garde, auquel ils avaient tous appartenu. Le Prince Impérial s'était revêtu, comme toujours dans les grandes cérémonies, des insignes de l'Ordre britannique de la Jarretière. Le prince Christian, oncle de la fiancée, portait l'uniforme de général anglais; le duc Gonthier, frère de la princesse, avait mis l'uniforme de la nouvelle charge, que l'Empereur venait de lui conférer, d'officier du deuxième régiment des dragons de Silésie. Vers la fin du dîner, l'Empereur, se levant, choqua silencieusement son verre tour à tour avec ceux de la fiancée, du fiancé et de la

Princesse Impériale; le prince Guillaume baisa la main de son grand-père. A ce moment la musique militaire, placée sur la terrasse, sonna une fanfare, et une batterie tira une salve annonçant le joyeux événement à la population de Potsdam.

Le lendemain, la princesse et sa mère retournèrent à Primkenau. Quelques jours après, les députations des grands corps de l'État, les ministres, les bureaux des parlements allemand et prussien présentèrent leurs félicitations au prince Guillaume et à ses parents.

III

Les fêtes du mariage. — Entrée solennelle de la princesse dans Berlin. — Le cortège. — Sa réponse au discours du bourgmestre. — Le prince Guillaume conduit sa compagnie, à pied, de Potsdam à Berlin.— Les invités princiers. — Les ambassadeurs étrangers. —Discours de l'ambassadeur de France. — Présentations à la princesse. — Le mariage. — La couronne des princesses. — La marche aux flambeaux. — Les députations et les cadeaux de noce. — Discours du prince Guillaume. —Le quadrille costumé. — L'installation des époux à Potsdam.

Les mariages dans la famille royale de Prusse sont célébrés avec une solennité toute particulière et d'après un cérémonial qui n'a pas beaucoup varié depuis la fondation de la royauté prussienne, c'est-à-dire depuis le commencement du dix-huitième siècle. Les fêtes

du mariage du prince Guillaume terminèrent la saison d'hiver de 1881. La princesse Victoria quitta Primkenau le 25 février, accompagnée du baron de Liliencron, qui représentait la maison ducale de Schleswig-Holstein. A la station de Sagan, où l'attendait le train impérial, elle fut reçue par le chef-président de la province de Silésie, par le général commandant en chef du cinquième corps d'armée, par les grands officiers de la cour impériale et par les membres de sa future cour. A Francfort-sur-l'Oder, nouvelle réception officielle. Arrivée en gare de Berlin à quatre heures du soir, elle y fut reçue par le Prince Impérial, le prince Guillaume et d'autres hauts personnages. De là, elle se rendit, avec les cavaliers et les dames de sa suite, au château de Bellevue, situé au sud-ouest du parc et à peu de distance de Berlin.

Car tel est l'usage. Les fiancées des princes prussiens doivent partir du château de Bellevue pour faire leur entrée solennelle dans la capitale. Dans la matinée du 26, la princesse monta dans le grand carrosse de couronne-

ment, attelé de huit chevaux, et dont les panneaux de verre permettent aux spectateurs d'apercevoir les personnages assis à l'intérieur. La Princesse Impériale avait pris place à côté de sa belle-fille. Le cortège fut ouvert par un détachement de dragons de la Garde, suivi de trois voitures de gala portant les personnages de la cour princière, et d'une compagnie du régiment des gardes-du-corps. Le carrosse princier était escorté d'une autre compagnie du même régiment, de deux voitures de gala à six chevaux portant les dames de la cour ; un détachement d'uhlans de la Garde fermait le cortège. A mi-chemin, en vertu d'un vieil usage et d'une sorte de privilège, attendaient les membres de la corporation des bouchers à cheval. Plus loin, quarante postillons, qui à partir de ce moment prirent la tête du cortège, passant entre une haie d'associations, de corporations, d'étudiants, de corps de métiers, de sociétés de tireurs, tous déployant leurs insignes et leurs bannières ou leurs drapeaux. On arrive ainsi devant la porte triomphale de Brandebourg, où attendaient le gou-

verneur et le commandant militaires, ainsi que le préfet de police de Berlin. L'entrée se fit aux sons des cloches et au bruit du canon. Sur la place, devant la porte et à l'intérieur de la ville, des tribunes avaient été dressées pour les autorités et le public. Le premier bourgmestre s'avança pour présenter les compliments de bienvenue au nom du corps municipal de la capitale. La jeune princesse, qui se trouvait pour la première fois en évidence, semblait très émue ; néanmoins, bien que d'une voix tremblante, elle put répondre au magistrat : « Je vous remercie de tout mon cœur de l'accueil que j'ai rencontré ; je suis profondément touchée des apprêts grandioses que la population a faits pour ma réception. Je me souviendrai toujours de cette journée, et je m'efforcerai de répondre à l'affection qui m'est si largement témoignée, afin d'être regardée tout à fait comme sienne par la population berlinoise. »

Le cortège se remit alors en mouvement, traversant la promenade des *Linden*, et passant entre les palais et les maisons pavoisées, par cette voie monumentale qui commence au

palais de l'Empereur et finit au vieux château, où le cortège pénétra.

Le prince Guillaume, avec une véritable galanterie de soldat, avait tenu à ce que sa compagnie, dont il était le capitaine, fît le service de garde au château de Berlin. Cette compagnie était en garnison à Potsdam. Dès la première heure, le prince, qui, la veille encore, avait vaqué à son service règlementaire, après avoir fait exécuter à ses hommes les mouvements se rattachant à son service, se mit en tête et marcha avec eux jusqu'à Berlin, où il arriva à une heure et demie de l'après-midi. Dans la cour du château, il attendit son père et son grand-père, qui, en arrivant, allèrent l'embrasser. Il les accompagna ensuite dans le vestibule, au bas du grand escalier d'honneur, où arriva bientôt le carrosse de la princesse. Tous les princes de la famille royale y étaient réunis pour recevoir la princesse, qui, conduite par le prince Guillaume et précédée des grands dignitaires de la cour, monta dans les grands appartements. A la porte de la salle des Suisses, où la compagnie des gardes

du palais formait la haie, la fiancée fut reçue par les princesses; elle se dirigea ensuite vers le salon où se tenaient l'Empereur, l'Impératrice et les autres invités princiers.

Le nombre de ces derniers était grand. On y remarquait, entre autres, le roi et la reine de Saxe; l'archiduc Charles-Louis, frère de l'empereur d'Autriche; le prince de Galles, le duc d'Edimbourg, le prince royal de Suède, le duc d'Aoste, frère du roi d'Italie; le prince Arnolphe de Bavière, le duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha, le grand-duc et la grande-duchesse de Saxe-Weimar. Toutes les cours, tous les gouvernements s'étaient fait représenter à ce mariage, soit par des ambassadeurs spéciaux, soit par leurs représentants ordinaires accrédités pour la circonstance. On y voyait le duc et la duchesse d'Ossuna pour l'Espagne, le général Boucher pour la cour de Bruxelles, le chambellan de Hoenthausen pour la cour de Copenhague, le maréchal Vanaresco pour celle de Bucarest. La République française avait accrédité, à cette occasion, son ambassadeur à Berlin, le comte de

Saint-Vallier, à qui avaient été adjoints trois officiers supérieurs de l'armée française. L'ambassadeur présenta ses lettres de créance à l'Empereur en grande cérémonie. « Sire », dit-il, « c'est pour moi une joie très vive d'avoir été désigné par mon gouvernement pour présenter à Votre Majesté les vœux que M. le Président de la République et le Conseil des Ministres veulent bien exprimer à l'occasion du mariage de Votre auguste petit-fils,, S. A. R. le prince Guillaume, dont le bonheur leur tient sincèrement à cœur. J'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté Impériale et Royale les lettres qui m'accréditent auprès d'Elle, en mission particulière à l'occasion de l'heureux évènement de famille que Vous allez célébrer et auquel je dois la permission d'offrir à Votre Majesté l'hommage de mon respectueux dévouement pour Votre personne et de ma gratitude pour les faveurs dont j'ai été l'objet. M. le Président de la République et le Gouvernement français ont voulu témoigner de leurs sentiments pour Votre Majesté d'une façon particulière, en envoyant à Berlin MM. le général Caillé, le

commandant Fayet, officier d'ordonnance du chef de l'État, et le commandant Rau, que je demande à Votre Majesté la permission de Lui présenter. »

Revenons aux fêtes. Après les présentations, le jeune couple princier, avec les invités, se rendit dans le salon de l'Électeur pour la signature du contrat ; puis la fiancée fut conduite par l'Empereur dans les appartements préparés pour elle. Un dîner de famille termina cette journée ; le soir, la ville de Berlin fut brillamment illuminée.

Le lendemain, dimanche 27 février, furent célébrées les cérémonies du mariage. Le comte de Schleinitz, ministre de la maison royale, procéda au mariage civil. Des fonctionnaires du trésor apportèrent ensuite la couronne dont est parée, suivant l'usage, toute princesse de la famille royale pour la cérémonie de son mariage. La couronne, posée sur un coussin de velours, est escortée par un officier et deux gardes du corps et présentée à l'Impératrice, qui la pose sur la tête de la jeune mariée devant une toilette en or, datant de

la reine Louise. Un voile de dentelle, garni de branches de myrthe et d'oranger et attaché avec des agrafes en diamants, lui descend sur les épaules. Quatre dames, dont trois en robes de satin rose et une en robe de satin blanc, portent la traîne de satin blanc, les bords brodés en argent et sur lesquels court une guirlande d'oranger.

La bénédiction religieuse fut donnée par le premier pasteur de la cour, qui prononça un sermon sur ce verset: « Et maintenant demeurent la Foi, l'Espérance et l'Amour, tous les trois; mais l'Amour est le plus grand d'entre eux. » Les canons de la grande place annoncèrent le moment de l'échange des anneaux. De la chapelle le cortège nuptial se rendit dans la Salle Blanche, où les mariés reçurent les félicitations. Ensuite eut lieu le dîner de gala, où l'Empereur porta la santé du jeune couple. La marche traditionnelle, sorte de *polonaise* pendant laquelle les ministres portent des flambeaux, termina la fête.

Le lendemain 28 février, après l'office dans la chapelle du Château, les mariés firent les

visites d'usage, et assistèrent à un dîner de gala, ainsi qu'à une représentation de gala à l'Opéra.

Le 1er mars fut le jour de la réception des députations dans les grandes galeries du Château. Les félicitations marchaient de pair avec les cadeaux offerts de toute part. Universités, académies, villes, provinces, associations, les présidents et les secrétaires du Reichstag et des Chambres prussiennes, vinrent présenter leurs hommages. Le cadeau le plus imposant fut celui des villes de Prusse, qui offrirent un surtout de table en argent, dont chaque pièce représentait une ville. Le prince Guillaume remercia par une allocution chaleureuse, exprimant sa joie et celle de la princesse. « Nous savons bien », dit-il, « que tous ces hommages sont offerts non pas à nous, mais à notre maison, et que nous aurons encore à mériter tant de marques d'attachement par l'accomplissement rigoureux de notre devoir. Les vertus éclatantes de nos ancêtres, le noble modèle que nous offrent Leurs Majestés, le Prince Impérial et la Princesse Impériale, nos ten-

drement aimés grands-parents et parents, seront l'étoile qui nous guidera dans la vie. Nous vous prions, vous, les représentants de notre petite et grande patrie, d'accepter cette promesse comme le faible remerciement de tant de preuves d'affection, et de faire connaître à la patrie tout entière que toute notre vie sera consacrée à l'accomplissement de nos devoirs. »

Le soir, un bal dans la Salle Blanche du Château termina ces fêtes. A l'ouverture de la soirée, précédés de tambours et de fifres, parmi lesquels figurait le prince Léopold, fils du feu prince Frédéric-Charles, cinquante-deux officiers, dans l'uniforme de la fameuse garde de géants du roi Frédéric-Guillaume Ier, entrèrent, saluèrent les souverains et formèrent un carré, au milieu duquel devaient se mouvoir trois quadrilles costumés, chacun composé de seize couples. Le premier portait les costumes de ceux du temps de Frédéric Ier; dans le second les cavaliers étaient en mousquetaires d'un régiment de Frédéric-Guillaume Ier, les dames en paysannes du pays

wende de la Lusace; dans le troisième, les cavaliers étaient en hussards de Frédéric II, les dames également en costumes de hussards.

Le lendemain de ces fêtes, le prince Guillaume et sa femme se rendirent à Potsdam, où le prince devait poursuivre sa carrière militaire. Il y habitait, en hiver, le palais de ville et en été le palais de marbre. Là encore les attendaient des ovations. La ville avait fait des préparatifs pour une entrée solennelle; une voie triomphale avait été improvisée depuis la gare du chemin de fer jusqu'au palais. Il s'y répéta, en petit, mais non brillamment, les réceptions populaires de Berlin.

IV

Vie militaire du prince Guillaume. — Il fait des conférences aux officiers. — Il sévit contre les joueurs — Il tient tête à l'Empereur. — Il s'initie aux services des divers ministères. — Discours au tombeau du général de Ziethen. — Le Noël des hussards. — La mission protestante de Berlin. — Réunion chez le comte de Waldersée. — Discours du prince à cette réunion. — La polémique à propos de ce discours. — Explications du prince à ce sujet. — Vie privée du prince. — Le palais de Potsdam et le palais de Marbre. — Naissance du premier fils. — Quatre empereurs. — Le baptême. — La vie de famille du prince. — La princesse et impératrice Augusta-Victoria.

L'ancien précepteur du prince Guillaume, M. Hinzpeter, s'exprime ainsi sur la vie militaire de son royal élève : « A côté de sa vive sympathie pour les choses du lycée, de l'uni-

versité et de la vie populaire, se développe vigoureusement sa prédilection innée pour les choses militaires, jusqu'au moment où ce goût prend une large place dans ses rêves, ses pensées et ses actes. » Mais là encore il conserve ses idées particulières et individuelles. « Bien qu'il se sentît parfaitement à son aise au milieu des officiers de Potsdam, il ne se laissait nullement dominer par leurs idées. Leur antipathie pour la marine, qui tendait à devenir une rivale avec les mêmes droits que ceux de l'armée de terre, troublait si peu ses sympathies de longue date pour la marine qu'il cherchait, au contraire, à convertir à ses opinions ses camarades, en leur faisant des cours publics sur la flotte. »

D'autre part, il se montrait l'adversaire résolu du luxe exagéré des officiers de la Garde et surtout de leur passion pour le jeu. Encore là il soutenait les intentions de l'Empereur Guillaume. Dans le club militaire de Berlin, dont un grand nombre d'officiers de Potsdam, du régiment du prince, faisaient partie, on jouait gros jeu. L'Empereur blâmait cette con-

duite et sévissait à l'occasion. Le prince voyait sous ses yeux de jeunes existences s'effondrer sous les ruines du jeu. Pour mettre un terme à ces ravages, le prince, alors colonel, enjoignit à ses officiers de donner leur démission de membres du club. Sous le coup de son désappointement, le comité du club chargea un de ses membres, haut personnage à la cour, de s'adresser à l'Empereur pour faire rapporter l'ordre du prince Guillaume. L'Empereur promit d'en parler à son petit-fils, qu'il manda à cet effet auprès de lui. Le prince ne céda point. « Que Votre Majesté, dit-il, me permette une question : suis-je encore colonel du régiment ? ». — « Mais, oui, naturellement », répondit l'Empereur. — « Alors, » reprit le prince, « que Votre Majesté me permette de maintenir mon ordre ou de remettre ma démission entre ses mains. » L'empereur, apaisant le prince, lui dit aussitôt : « De cela il ne saurait être question, je ne retrouverais pas facilement un aussi bon colonel. » L'intermédiaire du club étant venu chercher la réponse, l'Empereur lui dit en souriant : « J'en

suis bien fâché, j'ai tout essayé; mais le colonel ne veut absolument point ». Et l'ordre du prince fut maintenu.

Ses devoirs militaires n'avaient pas fait négliger au prince le soin d'étudier le fonctionnement des divers rouages administratifs et politiques, en un mot de se préparer à son métier de futur souverain. Il était d'ailleurs de tradition, dans la famille royale de Prusse, d'initier de bonne heure les princes héritiers aux choses du gouvernement. L'empereur Guillaume, prince cadet, n'avait pas passé par cette école : il voulait que son petit-fils ne souffrît point de cette lacune. En conséquence, à la date du 2 octobre 1882, l'Empereur adressa au chef-président de la province de Brandebourg, qui résidait à Potsdam, un ordre le chargeant d'initier son petit-fils aux divers services de l'administration civile, et cela d'après un programme établi d'avance et soumis à la sanction du souverain. Conformément à ces instructions, le prince travailla pendant six mois, deux heures par jour, aux bureaux du gouvernement et sous les ordres du chef-président. Il assis-

tait aux séances du conseil, faisait des rapports et présidait les sections. A la fin de cette sorte d'apprentissage administratif, le prince se présenta à une séance de la diète provinciale et prit part à ses délibérations à côté du président. Dans les années 1886 et 1887 ce fut le tour des ministères des affaires étrangères et des finances, où il fit également son stage, sous les auspices du chancelier et du ministre des finances.

Au milieu de ces travaux, le prince ne négligeait aucun de ses devoirs militaires : les règlements, d'ailleurs, ne l'auraient pas permis. Dans l'automne de 1887, à l'occasion des manœuvres, se placent deux discours du prince qui appelèrent l'attention sur son éloquence de soldat. Passant, à la tête de ses hussards, près du tombeau de Ziethen, le célèbre général de cavalerie de Frédéric II, il y arrêta ses hommes pour leur rappeler les hauts-faits de ce général, créateur de la cavalerie légère dans l'armée prussienne. « Quiconque », dit-il, « connaît la sagacité et la persévérance de ce héros, comprendra que cette arme, devenue

vite populaire, aida le grand roi à remporter victoire sur victoire. Dans l'histoire il est identifié avec la personne du roi. C'est à nous autres hussards de suivre l'exemple du héros et d'affirmer notre résolution sur sa tombe. » Quelque temps après, il prit la parole à l'occasion de la pose de la première pierre du monument de son grand-cousin, le prince Frédéric-Charles, également général des hussards, qui avait dressé, d'après un nouveau système, le troisième corps d'armée en garnison dans la province de Brandebourg. A la Noël de cette année, il réunit ses hussards, soldats et officiers, pour leur offrir le cadeau d'usage. Son discours porte l'empreinte des préoccupations belliqueuses qui absorbaient alors les esprits. « Depuis Noël dernier », leur dit-il, « les temps ont changé et sont devenus graves; nous nous trouvons devant un avenir incertain. C'est le moment de nous souvenir de notre vieille devise : avec Dieu, pour le roi et la patrie! Avant tout, avec Dieu! » Puis, faisant allusion à la maladie de son père : « Que Dieu nous assiste dans ces moments graves, alors

qu'un de nos plus grands généraux de l'armée est soumis à une dure épreuve. Comment le soldat prussien et allemand ne prierait-il pas pour la santé et le rétablissement de ce prince? Pour le roi et la patrie! C'est pour eux que vous êtes dressés. Vous appartenez à cette armée, grande famille dont le roi est le père, tandis que le régiment constitue notre petite famille. Le régiment veut, autant que possible, vous remplacer vos familles : voilà pourquoi il vous a préparé votre Noël, ainsi que le père de famille le fait pour ses enfants. Nous vous remettons ces cadeaux que vous vous êtes souhaités, et je vous souhaite, à cette occasion, une bonne année. Montrez-vous bons hussards, et rappelez-vous que l'Empereur indique comme les trois piliers fondamentaux de l'armée : la bravoure, le sentiment d'honneur et l'obéissance! »

Sur un autre terrain, un discours du prince eut un certain retentissement et donna lieu à une vive polémique dans la presse. Le rapide accroissement de la population de Berlin avait eu pour conséquence l'insuffisance des églises

protestantes. En même temps aussi l'agitation socialiste minait le sentiment religieux des masses, travaillées par les apôtres de la libre pensée et de l'athéisme. Afin de remédier à ce mal, il s'était formé une association pour la mission évangélique dans Berlin. A côté des pasteurs s'y trouvaient les plus hauts personnages de l'aristocratie et de la bourgeoisie; le prince Guillaume avait pris la présidence de cette société, à laquelle participait aussi un pasteur orthodoxe, chef d'un parti à la fois politique et religieux qui faisait une guerre acharnée aux juifs et à leur influence. Par suite une certaine impopularité rejaillissait sur l'œuvre, d'ailleurs méritoire, de l'association. Le parti progressiste la combattait avec acharnement et la décriait comme un instrument de réaction politique et d'intolérance religieuse.

Les ressources de l'association étant devenues insuffisantes, le prince Guillaume provoqua, en vue d'y remédier, la réunion d'une assemblée de notabilités chez le général comte de Waldersée, alors suppléant du maréchal de Moltke dans la direction de l'état-major gé-

néral de l'armée. Ce général et sa femme s'intéressaient tout spécialement à cette œuvre de moralisation, patronnée par la jeune princesse Guillaume, et à laquelle des personnages appartenant au parti conservateur prêtaient leur concours. Le général de Waldersée, qui présidait la réunion, s'attacha à affirmer que l'Œuvre de mission locale de Berlin était exempte de caractère politique et que son but religieux était d'enrayer la propagande anarchiste et révolutionnaire parmi les classes inférieures.

C'est dans ce sens que que s'exprima aussi le prince Guillaume, en prenant la parole pour développer le programme de l'Association ; il fit appel à tous les éléments chrétiens et monarchiques, sans distinction d'opinions politiques, en ajoutant qu'il avait convoqué l'assemblée avec le consentement de l'Empereur. Ce discours fut l'objet de vives polémiques dans la presse. Les feuilles d'opposition attaquèrent le discours du Prince, dont les termes n'avaient pas cependant été publiés d'une façon authentique : elles regardaient la parti-

cipation du prince à la réunion du comte de Waldersée comme un indice de ses sympathies pour l'agitation antisémite menée par le pasteur qui la dirigeait et qui était aussi un des directeurs de l'Œuvre de mission ; à leurs yeux celle-ci se confondait donc avec la première, et toutes les deux servaient la réaction politique. Il fut fait allusion à ces attaques dans une adresse de félicitations que les prédicateurs de la cour envoyèrent au Prince quelques semaines plus tard, à l'occasion du nouvel an, et dans laquelle ils l'adjuraient de persévérer dans cette voie, sans se laisser égarer par de fausses interprétations. Le Prince, répondant à cette adresse, tout en affirmant son intention de continuer son concours à l'Œuvre, tint cependant à réfuter indirectement les critiques dont il était l'objet. « Les fausses interprétations », dit-il, « que vous mentionnez et que ma sollicitude pour le bien-être des nécessiteux, sous le double rapport matériel et moral, a provoquées en beaucoup d'endroits, m'ont affecté péniblement ; mais elles ne m'empêcheront pas, fidèle à l'exemple de

notre Empereur et de mon bien-aimé père, sans m'en laisser détourner par les attaques de partis politiques, de contribuer toujours, dans la mesure de mes forces, à améliorer le sort des nécessiteux ».

Pendant qu'il prenait ainsi une part importante aux différents mouvements du jour et qu'il achevait en même temps son instruction militaire et politique, le prince Guillaume menait une existence assez retirée et libre d'une mondanité excessive. Le Prince et la Princesse habitaient pendant l'hiver le palais de ville de Postdam, et en été le palais de Marbre, situé aux environs. Le premier est plein des grands souvenirs des fondateurs de la monarchie prussienne, de l'Electeur Frédéric-Guillaume, de Frédéric Ier et de Frédéric II. Il fut habité succesivement par Frédéric-Guillaume III et la reine Louise, et par leur fils Frédéric-Guillaume IV. C'est dans ce palais qu'Alexandre Ier conclut avec Frédéric-Guillaume III le traité d'amitié de 1805, et c'est de là que les deux souverains se rendirent, dans la nuit, à l'église de la garnison pour se jurer, sur la tombe de

Frédéric, une amitié éternelle qui, du moins, s'est maintenue leur vie durant. Le prince et la princesse Guillaume occupaient les appartements de la reine Louise, où les grands-parents du Prince avaient passé les années de leur enfance. Ce n'est qu'au commencement de 1888, le prince ayant été élevé au grade de général de brigade, que son service militaire l'obligea à transporter sa résidence au château de Berlin.

Le palais de Marbre, leur résidence d'été, est situé aux environs de Potsdam, sur les bords d'un petit lac qui reçoit ses eaux du Havel. Ce palais, dans un site très pittoresque, a été construit par le roi Frédéric-Guillaume II : il tire son nom des revêtements de marbre gris qui en couvrent les murs en brique rouge, style hollandais. Ce souverain y est mort en 1797, et depuis lors le palais était resté inhabité. Le roi Frédéric-Guillaume s'en tint éloigné, et Frédéric-Guillaume IV, tout en le restaurant, ne l'a jamais habité. Le prince Guillaume, sa femme et bientôt leurs enfants rendirent l'animation à cette solitude d'un aspect un peu mélancolique.

Le 7 mai, la Princesse Guillaume mit un fils au monde. Ce fut un grand événement pour la dynastie et pour l'empire allemand : 101 coups de canon l'annoncèrent aux habitants de Berlin. Le Prince était allé, dès la première heure du matin, en informer le vieil empereur, dont le palais fut bientôt le lieu de réunion des flots populaires, guettant l'apparition du souverain à la fenêtre de son cabinet de travail au rez-de-chaussée, où l'on était accoutumé à le voir presque journellement. En grand gala, suivi de sa maison militaire, l'Empereur se rendit à la cathédrale, où l'office du dimanche empruntait à cet événement une solennité particulière. Par suite de la naissance de cet enfant, le trône impérial avait quatre représentants. « Quatre empereurs ! » tel fut l'objet de nombreux articles de journaux ; la gravure, se mettant de la partie, représentait l'impérial aïeul, tenant sur ses genoux le quatrième empereur, et entouré de deux empereurs futurs. Le sort devait bientôt diminuer de moitié ce nombre tant fêté et chanté !

En attendant, la famille impériale et la cour étaient tout à ce joyeux événement; le baptême fut célébré le 11 juin avec un éclat particulier. Le Prince Guillaume y invita tous les princes qui avaient assisté à son mariage l'année d'avant. On y remarquait, en effet, presque tous ces personnages. A la place de l'Archiduc Charles-Louis, était venu cette fois l'Archiduc, Rodolphe, héritier d'Autriche lié d'amitié avec le Prince Guillaume ; la cour de Russie y était représentée par le grand-duc Serge, le plus jeune des frères d'Alexandre III. Des ambassadeurs spéciaux représentaient les autres cours ou leurs gouvernements. La cérémonie eut lieu dans ce même Nouveau Palais, où le père du Prince Guillaume avait vu le jour et où celui-ci avait lui-même reçu le baptême. Comme parrains signèrent, ou firent signer par leurs représentants, les membres de la famille royale et de la maison ducale de Schleswig-Holstein, la Reine d'Angleterre, l'Empereur Alexandre III de Russie, l'Empereur et l'Impératrice d'Autriche, les Rois d'Italie, de Saxe et des Belges,

le Prince de Galles, l'Archiduc Rodolphe, le Grand-Duc et la Grande-Duchesse de Bade, le Grand Duc de Saxe-Weimar, le Duc de Saxe-Cobourg, le Prince héritier et la Princesse de Saxe-Meiningen, le Prince de Hohenlohe-Langenburg. Quatre fois encore, depuis ce jour, les mêmes cérémonies se sont répétées, soit à Potsdam, soit à Berlin, pour la descendance du prince et de la princesse Guillaume, dont la famille se compose aujourd'hui de cinq princes, le dernier étant né un mois après l'avénement de son père au trône d'Allemagne et de Prusse.

Les intimes de la cour ont toujours vanté la simplicité de cet intérieur, même depuis l'avénement au trône. L'un d'eux s'exprime comme suit sur la princesse, devenue depuis impératrice et reine. « L'Impératrice Victoria-Augusta est de taille gracieuse et élancée ; elle a de beaux yeux bleus et des cheveux blonds et abondants. C'est une femme aux sentiments nobles, vertueuse et sagace, une mère aimante, une vraie femme allemande. Ses traits dénotent un esprit lucide, un cœur pur et

bon. L'extérieur, plein de grâce et d'aménité, répond aux qualités du cœur. Elle est supérieurement douée, pieuse et ferme de caractère. Elle est d'un abord agréable et gagne les sympathies partout où elle se montre. Les rapports des deux époux sont cordiaux et pleins de dignité. L'Impératrice aime les arts et les choses de l'intelligence. Elle visite les hôpitaux, soulage les pauvres et est prodigue de sa bourse pour eux! » Pendant son séjour à Potsdam, la princesse réunissait, certains soirs de la semaine, des dames de la ville pour travailler ensemble à des ouvrages de couture pour les établissements charitables. A Noël, un grand nombre d'enfants pauvres étaient invités au palais, où ils trouvaient des tables couvertes de cadeaux, pour eux et leurs parents.

LE PRINCE IMPÉRIAL

1888



CHAPITRE TROISIÈME

LE PRINCE IMPÉRIAL

(1888)

I

La maladie du Prince Impérial. — Angoisses de l'Empereur Guillaume. — Impressions du public à la veille d'un changement de règne. — L'opinion sur le futur Empereur et l'Impératrice Victoria. — Le Prince Impérial tenu à l'écart des affaires. — L'opposition des héritiers du trône. — Divergences d'opinions du Prince Impérial avec son père. — Les partis d'opposition et le Prince Impérial. — Le Prince Impérial ennemi des excès de la spéculation financière. — Première visite du prince Guillaume à San Remo. — Gravité de la maladie du Prince Impérial. — Les derniers jours attristés de l'empereur Guillaume. — Sa dernière maladie. — Amélioration momentanée de l'état de son fils. — Ses entretiens avec le prince Guillaume. — Son opinion sur le jeune prince. — Mort de l'empereur Guillaume Ier.

CHAPITRE TROISIÈME

LE PRINCE IMPÉRIAL

(1888)

I

La maladie du Prince Impérial. — Angoisses de l'Empereur Guillaume. — Impressions du public à la veille d'un changement de règne. — L'opinion sur le futur Empereur et l'Impératrice Victoria. — Le Prince Impérial tenu à l'écart des affaires. — L'opposition des héritiers du trône. — Divergences d'opinions du Prince Impérial avec son père. — Les partis d'opposition et le Prince Impérial. — Le Prince Impérial ennemi des excès de la spéculation financière. — Première visite du prince Guillaume à San Remo. — Gravité de la maladie du Prince Impérial. — Les derniers jours attristés de l'empereur Guillaume. — Sa dernière maladie. — Amélioration momentanée de l'état de son fils. — Ses entretiens avec le prince Guillaume. — Son opinion sur le jeune prince. — Mort de l'empereur Guillaume Ier.

CHAPITRE TROISIÈME

LE PRINCE IMPÉRIAL

(1888)

I

La maladie du Prince Impérial. — Angoisses de l'Empereur Guillaume. — Impressions du public à la veille d'un changement de règne. — L'opinion sur le futur Empereur et l'Impératrice Victoria. — Le Prince Impérial tenu à l'écart des affaires. — L'opposition des héritiers du trône. — Divergences d'opinions du Prince Impérial avec son père. — Les partis d'opposition et le Prince Impérial. — Le Prince Impérial ennemi des excès de la spéculation financière. — Première visite du prince Guillaume à San Remo. — Gravité de la maladie du Prince Impérial. — Les derniers jours attristés de l'empereur Guillaume. — Sa dernière maladie. — Amélioration momentanée de l'état de son fils. — Ses entretiens avec le prince Guillaume. — Son opinion sur le jeune prince. — Mort de l'empereur Guillaume Ier.

Il nous faut, pour l'intelligence des événements ultérieurs, revenir en arrière et raconter les faits qui se rattachent aux règnes des empereurs Guillaume I[er] et Frédéric III, grand-père et père du prince Guillaume.

Le 22 mars 1887, le vieil empereur célébra le 90e anniversaire de sa naissance. Ce fut l'occasion de fêtes brillantes, les dernières qu'il fut donné à ce souverain de célébrer. La joie de ces journées fut troublée par une sérieuse indisposition de son fils, qui, atteint dans l'organe de la voix, ne pouvait pas complètement assister son père dans la représentation et dans les réceptions des hôtes étrangers (1). Bientôt on reconnut le caractère grave de la maladie. Le Prince Impérial alla à Ems, pour y faire une cure, qui resta sans succès. Malgré ses souffrances, déjà très grandes à cette époque, il se rendit à Londres, pour assister aux fêtes du jubilé d'avènement de la reine d'Angleterre, sa belle-mère. Le prince Guillaume était également allé, avec sa femme et l'aîné de ses

(1) *L'empereur Frédéric*, pp. 233 et ss.

enfants, complimenter sa royale grand'mère. Au cours de l'été et de l'automne, le Prince Impérial changea plusieurs fois de résidence, sans éprouver une amélioration de son mal, qui empira, au contraire, et nécessita son séjour dans une station d'hiver. Ce fut à San-Remo qu'il alla s'établir, le 5 novembre, avec la Princesse Impériale et ses filles.

Alors commença une période remplie d'incidents douloureux pour la famille impériale, d'une certaine portée sous le rapport politique. Le Prince Impérial ayant accordé sa confiance à un spécialiste anglais, dont la méthode de traitement différait de celle qui avait été conseillée par les médecins allemands, il s'ensuivit entre les deux camps une lutte, d'abord latente et bientôt ouverte à laquelle se mêlèrent les passions des partis, et qui empruntait sa gravité politique à l'éloignement du Prince Impérial de sa patrie et de la capitale de l'Empire. Le vieil Empereur en fut péniblement affecté : il voyait son fils condamné par les médecins, ou, dans le cas le plus favorable, dépourvu de la plénitude des forces

si nécessaires au chef d'un grand Empire, au milieu d'une Europe toujours dans l'appréhension de guerres et de bouleversements. Sa verte vieillesse en reçut un coup fatal; il déclinait et s'affaiblissait visiblement. L'absence du Prince Impérial lui pesait; il aurait voulu s'assurer par lui-même de l'état de son fils, peut-être le ramener à Berlin. On parla d'un projet de voyage que l'Empereur avait résolu de faire à San Remo, mais auquel ses médecins s'étaient opposés. En novembre, il devint gravement indisposé. L'anxiété fut grande à Berlin. La mort de l'Empereur devait amener au trône son héritier, lui-même presque mourant, et dont les idées politiques ne répondaient pas, sur des points importants, à celles qui étaient en cours dans les sphères élevées ou gouvernementales de Berlin. Depuis longtemps, en prévision du changement de règne, la presse avait discuté et pesé les éventualités futures, en se basant sur les individualités du Prince Impérial et de sa femme; car la princesse impériale Victoria était un personnage avec lequel tout le monde

savait qu'il faudrait compter, en raison de la place importante qu'elle occupait dans la vie de son époux (1). Elle avait été, dans les temps modernes, la première princesse d'origine étrangère qui devait, un jour, partager le trône de Prusse; et cette circonstance, surtout parce qu'il s'agissait d'une princesse venant d'un pays placé sous un régime politique différent de celui de la monarchie des Hohenzollern, ne contribuait pas peu à mettre en présence les partis à la cour, au parlement et dans la presse. Avec tout cela, le public n'avait que des idées bien vagues sur ce que serait un jour le règne de Frédéric III. On a appris plus tard que depuis longtemps le Prince Impérial était officiellement resté étranger à la politique de son père et aux affaires de l'État. Il y avait eu, au début du règne de Guillaume Ier, un commencement d'opposition qui avait peu duré ; et promptement, selon l'expression d'un intime de la maison, il s'était soumis « aux lois inexorables »

(1) Voir *L'Empereur Frédéric*.

de la famille royale, qui exclut l'ingérence de ses membres dans la politique du monarque. Or l'empereur Guillaume Ier tenait rigoureusement à l'observation de ces règles, alors surtout qu'il savait son fils avoir, sur bien des points, des idées divergentes.

Après la mort de Frédéric III, un organe très autorisé de la presse de Berlin s'est exprimé à ce sujet avec beaucoup de netteté. « La politique des empereurs Guillaume Ier et Frédéric III », dit-il, « de leur vivant, n'a jamais été concordante. C'est une conséquence naturelle du principe monarchique que chaque souverain manifeste, dans les actes gouvernementaux, sa conception personnelle. Quand le Prince Régent eut repris, comme roi, la politique plus conservatrice de ses prédécesseurs, la divergence de vues personnelles s'accentua davantage entre lui et son fils, et de la façon la plus frappante, lors des incidents qui se rattachèrent à la visite du Prince héritier à Dantzig en 1863 (1). Ce ne fut pas le cas seulement dans

(1) Voir sur cet incident *L'Empereur Frédéric*, pp. 119 et ss.

la politique intérieure, mais d'une manière peut-être plus constante encore dans la politique extérieure; et si la vie de l'empereur Frédéric se fût prolongée, le contraste serait devenu encore plus marqué. Il ne subsiste aucun doute sur la propension de l'empereur Guillaume vers la politique russe, tandis que la prédilection de l'empereur Frédéric pour les relations avec l'Angleterre est encore moins contestable. Aussi n'est-il guère possible d'identifier la politique de l'empereur Guillaume et celle de l'empereur Frédéric, tant dans le domaine intérieur que dans le domaine extérieur. »

Ce désaccord s'était accru encore pendant la guerre de France, en 1870-71. « Le Prince héritier », dit le même journal officieux, « avait alors quarante ans, par conséquent l'âge où l'on a son opinion personnelle et indépendante. Or cette opinion n'était pas celle du souverain son père. Aussi n'est-il pas étonnant qu'à cette époque il n'y ait pas eu, entre les deux augustes personnages, une entente complète, — entraînant la réciprocité des

communications — pas plus sur la politique étrangère que sur la politique intérieure. »

Ces dissidences ont été notées, d'ailleurs, dans certains passages du *Journal* de Frédéric III, dont un extrait, par suite d'une indiscrétion, a vu le jour après sa mort. Et, à ce propos même, le prince de Bismarck, dans un rapport au jeune souverain, a confirmé cette situation, et surtout le défaut d'échange de vues entre le père et le fils. « L'Empereur, alors Prince Impérial », dit le chancelier de l'Empire (parlant de Frédéric III), « était sans doute, en 1870, en dehors des » négociations politiques, et pouvait, par conséquent, être incomplètement ou mal renseigné sur certains faits. Je n'avais pas la » permission du Roi de m'entretenir avec » le Prince Royal sur les questions les plus » intimes de notre politique... »

Mais cet état de choses ne fut connu du public qu'après la mort des deux souverains. De leur vivant, on remarquait, depuis 1863, la réserve absolue du Prince héritier et de sa femme, et leur éloignement apparent de la

haute politique. Voilà pourquoi M. Hinzpeter, dans son écrit déjà cité, a pu dire : « Au bout de vingt-cinq ans, nos idées sur l'esprit et le caractère de la Princesse et du Prince Impérial (Frédéric III), malgré leur popularité, sont toujours bien vagues, parce que leurs qualités ne se manifestaient et ne se laissaient apercevoir distinctement que dans l'intérieur de leur maison. » Ce qui est certain cependant, c'est que la réserve du Prince Impérial fut interprétée, par les partis d'opposition libérale, comme une adhésion à leurs idées ; ils attendaient de lui, à son avènement, un changement complet de système, en sens inverse de la politique de Guillaume Ier et du prince de Bismarck. Leurs espérances se seraient-elles réalisées dans toute leur étendue? L'histoire nous apprend que souvent les héritiers des trônes ont inauguré leur règne par un système plus libéral que celui de leurs prédécesseurs, mais qu'ils sont revenus bientôt à celui qui avait été suivi par ces derniers. Guillaume Ier lui-même, comme Prince Régent, avait rompu avec les conservateurs et pris pour conseillers

des hommes de l'ancienne opposition libérale. Devenu roi, un an après son avènement au trône, il retourna aux conservateurs. Prince héritier, pendant la guerre de Crimée, il avait défendu la politique anglaise ; souverain, s'attacha, plus étroitement même que son frère, à l'alliance russe.

Le Prince Impérial, devenu l'empereur Frédéric III, devait-il passer par des phases analogues de régime politique ? Le chancelier semble l'avoir pensé. Son organe, que nous avons cité plus haut, dit : « La suite du règne du défunt empereur (Frédéric III) avait montré, témoin la marche des événements de 1858 à 1862, qu'un roi de Prusse et empereur d'Allemagne ne saurait régner avec les principes qu'on voulait lui attribuer pendant qu'il était prince héritier, et quand il monta sur le trône, il ne tarda pas à se convaincre que cela n'irait point ainsi. » D'autres témoignages corroborent cette prévision, en affirmant que dans ses dernières années, le Prince Impérial avait senti davantage l'obligation du futur souverain de se placer en dehors et au-dessus

des partis, et, en vue de cette attitude neutre, d'entretenir des rapports avec tous, même avec ceux dont les opinions et les visées n'avaient eu pour lui autrefois aucun attrait. Notamment aussi on avait voulu remarquer que le Prince entretenait des rapports plus suivis avec le Chancelier de l'empire, qui, dans les dernières années du règne de Guillaume Ier, s'appliquait, de son côté, et non sans succès, à associer le futur empereur aux actes les plus importants du gouvernement. Ce qui est certain encore, c'est que, sur plusieurs points principaux de la politique de son père, le Prince Impérial ne partageait nullement les idées de l'opposition progressiste. Tel fut surtout le cas relativement à l'armée, ce *noli me tangere* du programme politique de Guillaume Ier. « L'armée », dit le prince en plusieurs circonstances, « ne devra jamais devenir une armée de parlement : elle est du roi et devra rester telle. » Il faisait allusion aux discours et aux écrits des progressistes, qui voulaient subordonner le chiffre de l'effectif de l'armée aux votes annuels de la majorité parlementaire.

D'autre part, il se rangeait à l'avis de son père, qui, après ses grands succès, appréhendait et combattait les tendances qui se manifestaient dans les classes moyennes et élevées « vers un matérialisme excessif». « L'histoire montre », disait-il à ce sujet à un précepteur de ses fils » que tous les États qui ont obtenu de très grands succès, dès qu'ils ont atteint le sommet de la puissance politique et que l'âge d'or s'ouvre pour eux, commencent à décliner au dedans. Le sentiment moral du peuple est perverti, lorsque les gouvernants lui donnent le mauvais exemple. Rome et la France de Louis XIV en sont les exemples les plus éclatants. Chez nous, le tripotage des fondateurs (d'entreprises financières et industrielles) après la guerre victorieuse est un phénomène analogue. Nous sommes aujourd'hui dans un danger semblable; mais un jour viendra où cela ira mieux. »

Ce qui lui pesait le plus depuis la guerre de 1870, c'était son effacement relatif dans l'armée. Élevé à la dignité de feld-maréchal, il n'y avait guère de position correspondante

à lui trouver. On créa pour lui les fonctions d'inspecteur général des corps d'armée du sud et il vaquait à ce poste avec zèle : grâce à ses tournées annuelles, il fut plus connu et apprécié dans l'Allemagne du sud que dans son pays natal. Il n'était sorti de son inaction politique que pendant quelques mois, en 1878, à la suite de l'attentat qui avait failli coûter la vie à son père. Il s'était acquitté de ses fonctions de suppléant de l'Empereur avec beaucoup de tact et à la satisfaction de presque tous les partis. Toujours est-il que l'éventualité de son avènement était envisagée par les conservateurs et l'extrême droite avec appréhension, et que dans les rangs de ce parti on aurait vu sans déplaisir l'héritier malade abdiquer entre les mains de son fils, le prince Guillaume.

Au milieu de la crise du mois de novembre, le vieil empereur, en prévision de sa fin et en vue de l'absence de son fils, avait chargé le prince Guillaume d'aller à San Remo pour s'enquérir et lui rendre compte de l'état du Prince Impérial, qui s'était aggravé depuis

le commencement du mois. Le jeune prince arriva le 9 novembre, accompagné d'un des médecins de l'Empereur. La veille même de son arrivée, une consultation de spécialistes allemands, autrichiens et anglais avait eu lieu. Les résultats n'en avaient pas été bons. Loin de là, le caractère mortel de la maladie avait été constaté; le premier diagnostic des médecins allemands avait été reconnu exact contrairement à celui des spécialistes anglais. Cependant l'opération, déclarée moyen extrême, fut repoussée par le malade. Le rapport que le prince Guillaume fit à son grand-père au retour de San Remo, et celui que les médecins envoyèrent à Berlin à la suite de leur consultation, convainquirent l'Empereur qu'il n'y avait plus d'espoir de guérison. Des instructions furent envoyées aux autorités ecclésiastiques de tous les cultes pour ordonner des prières pour le rétablissement de l'infortuné Prince Impérial. En outre l'Empereur rendit une ordonnance, datée du 17 novembre, chargeant le prince Guillaume de le suppléer pour les affaires cou-

rantes du gouvernement et notamment pour la signature. A San Remo, on espérait contre l'espérance; les lettres du Prince Impérial et de sa femme semblaient donner tort aux prédictions des médecins. Cependant, le 9 février 1888, le Prince fut obligé de se soumettre à une grave opération, qui le privait pour toujours de l'usage de la voix, sans lui promettre une guérison. L'empereur Guillaume fut sous le coup d'un profond abattement. Lui, si heureux jusque dans les derniers temps, dut éprouver la vérité des paroles du sage de l'antiquité. A la fin de février, il perdit par la mort un de ses petits-fils, le prince Louis de Bade, fils cadet de la grande-duchesse, sa fille. Le prince Guillaume, parti pour Carlsruhe pour les funérailles, se rendit de là de nouveau à San Remo, où la situation avait empiré. Arrivé le 2 mars, il dut, quelques jours après, accourir en toute hâte à Berlin, où le vieil empereur était tombé malade, dans des conditions qui faisaient prévoir une catastrophe prochaine.

Mais, à ce moment même, le malade de San

Remo semblait tromper les sinistres prévisions du public européen. Le 6 mars, le journal officiel publiait un télégramme contenant le rapport des médecins anglais et allemands du Prince Impérial. Les signataires de ce document affirmaient leur accord au sujet du caractère et de la méthode de traitement du mal; ils constataient une amélioration, déclaraient que l'état des forces était satisfaisant, que l'appétit avait augmenté, que le sommeil était bon. Le jour où ce rapport fut publié, l'empereur Guillaume approchait de sa fin. Le 5 mars, le vieux monarque avait encore pu vaquer aux affaires, entendre des rapports, donner des audiences. Le lendemain, dans l'après-midi, il fut pris d'un accès de faiblesse, qui augmenta d'heure en heure. Le 7 mars, il reçut la visite du prince Guillaume, de retour de San Remo, et conféra avec lui à plusieurs reprises dans la journée. Sur ces entrefaites, tous les membres de la famille impériale étaient arrivés à Berlin, appelés pour assister aux derniers moments de l'Empereur. Dans l'après-midi du 8, après des entretiens pro-

longés avec le prince Guillaume, puis avec le Chancelier de l'empire, le malade éprouva une syncope qui fit craindre une fin imminente. Cependant il reprit encore une fois ses sens.

Dans les dernières heures de sa vie, il était obsédé de préoccupations, dont l'état du Prince Impérial ainsi que les affaires extérieures et militaires étaient l'objet. Guilaume Ier avait conçu, depuis longtemps, la plus haute opinion de son petit-fils. « Mon petit fils, le Prince Guillaume, » disait-il, « est l'héritier de mes idées. Il réalisera un jour les pensées, les plans et les désirs que je forme, jusqu'au dernier instant de ma vie, pour la grandeur et le bien de l'Allemagne. » Il ne se faisait pas illusion sur l'état de son fils dont il prévoyait que le règne, dans le cas où il règnerait, ne durerait que peu de temps. C'est à son petit-fils, qui ne quittait pas le lit de son grand-père, qu'il confiait ses dernières pensées, prodiguait ses conseils. Le 8 mars, le *Journal officiel* publia le décret, rendu depuis le 17 novembre, par lequel l'Empereur chargeait son

petit-fils, en raison de l'absence et de la maladie du Prince Impérial, de le suppléer pour les affaires courantes du gouvernement. Le 9 mars, dans la matinée, la mort mit fin au long règne de Guillaume Ier.

II

Avènement de l'empereur Frédéric III. — Son prompt retour à Berlin. — Il élabore à San Remo ses premiers manifestes. — Déception des partis extrêmes. — Programme modéré du nouveau règne. — Le maintien du prince de Bismarck à la tête des affaires. — Lutte entre conservateurs et progressistes. — La polémique des partis ne ménage pas la famille impériale. — La crise gouvernementale. — Le projet de mariage Battenberg. — La reine d'Angleterre à Charlottenbourg.—Retraite du ministre M. de Puttkamer. — L'empereur Frédéric et la liberté des élections. — Aggravation de la maladie de l'Empereur. — Le mariage du prince Henri. — L'Empereur se transporte au palais de Friedrichskron. — Ses derniers moments. — Impression en Europe.

Nous avons dit plus haut que, presque au moment où son père agonisait, une légère amélioration se produisit dans l'état du Prince

Impérial. A Berlin, on avait fini par désespérer de l'éventualité de son règne, et l'on était préparé à l'établissement d'une régence, qui, en vertu de la constitution prussienne, serait exercée par le prince Guillaume. L'événement ne confirma pas ces prévisions.

Dans la séance du Reichstag, qui eut lieu dans la matinée même du 9 mars, le prince de Bismarck put annoncer que le nouveau souverain, l'Empereur et Roi Frédéric III, l'avait informé par télégramme qu'il se mettrait en route le 10 et arriverait à Berlin dans la soirée du 11 (1). On apprit plus tard que, sur la nouvelle de la mort de son père, le nouvel empereur s'était aussitôt occupé des soins de son avènement; on l'avait vu écrire presque toute la journée du 9. Pour ne pas retarder l'exécution des mesures les plus urgentes, il avait invité le Chancelier et les autres ministres à venir à sa rencontre, à Leipzig; et c'est pendant le trajet entre cette ville et Charlottembourg qu'il tint le premier con-

(1) Voir *L'Empereur Frédéric*, pp. 245 et ss.

seil, pour travailler ensuite seul avec le prince de Bismarck. Celui-ci avait apporté un projet de manifeste, élaboré par le ministère. L'Empereur avait déjà préparé le sien, auquel s'associa le Chancelier. On remarquait qu'il n'était pas contresigné, comme si Frédéric III avait bien tenu à faire savoir que ce document était l'émanation directe de sa pensée.

Le manifeste au peuple et la lettre impériale au prince de Bismarck, lettre conçue dans les termes les plus affectueux pour le Chancelier, constituaient le programme du nouveau règne. Il donna lieu à des interprétations diverses : sans satisfaire le parti conservateur, il ne répondait pas complètement aux espérances excessives du parti progressiste. Ce parti avait cru que Frédéric III, satisfaisant à l'opinion que l'on s'était formée sur ses intentions de souverain, modifierait sur l'heure le régime qui avait prévalu sous le règne de Guillaume Ier; que le gouvernement parlementaire viendrait aussitôt remplacer le pouvoir autoritaire et personnel et que, comme première consé-

quence d'un tel changement, le prince de Bismarck quitterait les affaires, que les ministres de Guillaume Ier seraient remplacés par un cabinet pris dans l'opposition libérale du Parlement. Les premiers actes de l'empereur Frédéric dénotaient clairement l'intention du souverain d'éviter de brusques changements et de maintenir, au contraire, les grandes lignes de la politique de son père, tout en accordant une place plus large à l'opinion publique. Examiné de plus près, le programme de Frédéric III ne différait pas beaucoup de celui de Guillaume Ier, du mois de novembre 1858. Comme celui-ci, il déclarait qu'il fallait laisser au temps le soin de consolider les institutions dans l'esprit et dans les mœurs de la nation et, à cette fin, s'abstenir de changements trop fréquents des lois constitutionnelles. Comme son père, il proclamait le principe de la tolérance religieuse, le devoir de travailler à l'amélioration du sort des classes laborieuses ; comme son père, il voulait qu'on ne touchât pas à l'organisation de l'armée; comme lui encore, il se disait attaché à la poli-

tique extérieure, qui a pour but le maintien de la paix européenne, avec l'aide du système d'alliances établi sous le règne précédent. Ce qui résultait de ces premiers actes, c'était d'abord que la position du prince de Bismarck n'était pas ébranlée ; au contraire, l'état précaire de santé de l'empereur Frédéric semblait rendre les services du Chancelier plus indispensables. La polémique des journaux d'opposition portait dès lors bien plus sur la question de savoir ce que ferait l'Empereur, revenu à la santé, que sur la situation créée par la maladie mortelle du souverain, et dont lui-même fut esclave, malgré tout son courage et ses louables efforts pour remplir le plus complètement possible ses devoirs de chef d'État.

Conservateurs et libéraux modérés se réunirent un moment dans le but contrebalancer l'influence du parti progressiste, dont quelques membres passaient pour avoir été en faveur auprès de Frédéric III, lorsqu'il était encore Prince Impérial. Les conservateurs attribuaient aux progressistes les projets les plus

subversifs en matière de politique intérieure aussi bien qu'extérieure. Nous avons dit en quoi consistaient les revendications de ce parti relativement à la politique intérieure. Quant à la politique extérieure, les conservateurs reprochaient aux progressistes, on ne savait avec quel fondement, de vouloir la réconciliation avec la France à tout prix, même à celui de la restitution de l'Alsace-Lorraine, en vue de s'assurer la neutralité de cette puissance dans une guerre avec la Russie, la vraie guerre des progressistes. Les conservateurs prétendaient encore que leurs adversaires, non contents de fraterniser avec les républicains français, voulaient démembrer la Prusse de 1866, tailler au duc de Cumberland un royaume avec le duché de Brunswick et des morceaux de l'ancien royaume de Hanovre. L'exécution de tels plans avait pour première condition un souverain jouissant de la plénitude de ses forces, afin d'être capable de les exécuter. Aussi les conservateurs expliquaient-ils ainsi une sorte d'entente qui se serait établie entre les progressistes et le médecin anglais de l'Empe-

reur Frédéric, en vue de cacher le caractère mortel de la maladie de ce prince et de travailler, sous son nom, à la réalisation de leur programme.

La polémique des partis ne ménageait même pas la vie de famille de l'Empereur. On parlait d'un projet de mariage d'une fille de l'empereur Frédéric avec le prince Alexandre de Battenberg, ex-prince de Bulgarie : cette question servait aussi d'arme de guerre aux partis qui se disputaient la prédominance dans les conseils du nouveau souverain. Personne ne connaissait au juste la vérité sur ce projet; mais tous les partis s'en emparaient comme d'un moyen de polémique pour ou contre le prince de Bismarck, pour ou contre les souverains eux-mêmes.

L'empereur Frédéric ne semblait pas beaucoup s'émouvoir de ces disputes, dont il ne recevait probablement qu'un écho très affaibli. Il dirigeait les affaires de l'État dans le sens modéré de son manifeste, acceptant, à peu de chose près, l'héritage politique de son père. Les progrès de sa maladie, dont il commen-

çait à entrevoir l'issue fatale, devaient le confirmer dans sa résolution d'éviter les innovations radicales. Plusieurs lois, votées par le Reichstag du vivant de Guillaume Ier, reçurent sa sanction : telles furent la prorogation des mesures répressives contre les socialistes, et la loi portant la durée des législatures du Reichstag allemand de trois à cinq ans. Il ne montra de l'hésitation qu'à l'égard d'une loi analogue, votée par les Chambres, relativement au Landtag prussien. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Sur ces entrefaites, les bruits de crise gouvernementale se répandirent de nouveau. On parlait de dissentiments entre l'Empereur et le Chancelier sur des questions graves. Vrais ou faux, ces bruits ne se confirmaient guère ; la faveur du prince de Bismarck ne paraissait nullement décliner. Ses entretiens avec l'Empereur étaient toujours assidus. Une marque de faveur manifeste fut donnée au Chancelier par la nomination de son fils, le comte Herbert, au poste éminemment important de ministre des affaires étrangères. Ces bruits, reproduits

avec des variantes sans fin, tiraient leur origine de certaines divergences, qui existaient entre l'Empereur et son premier conseiller, sur quelques questions de politique intérieure. Personne ne pouvait douter ni trouver surprenant que Frédéric III, sur ces sujets, ne partageât pas en tout point les opinions de son père, et qu'il y eût là matière à dissensions entre lui et le prince de Bismarck. Mais de là à une rupture avec celui-ci, il y avait loin. Bien plus, dans l'affaire du projet de mariage du prince de Battenberg, on avait tout lieu de croire que les objections du Chancelier avaient gagné l'Empereur, qui avait fini par se ranger à l'avis de M. de Bismarck et fait triompher cet avis. Si le dernier, à ce qu'on disait, avait fait valoir que le mariage projeté porterait un grave préjudice aux rapports amicaux de la cour de Berlin avec celle de Russie, le langage des organes russes n'était pas de nature à lui donner tort. Une de ces feuilles autorisées rappelait, en termes non équivoques, les griefs du Czar contre le prince Alexandre, dont les procédés avaient blessé le

souverain russe et compromis en même temps la paix de l'Europe ; elle ajoutait que, par son mariage le prince acquerrait une position plus considérable, qui pourrait encourager les chefs de parti, en Bulgarie, à tenter la restauration du prince sur le trône bulgare et à troubler ainsi les rapports de la Russie avec l'Allemagne.

Au milieu de ces discussions de la presse et des souffrances physiques de l'Empereur survint la visite de la reine Victoria, qui arriva, au commencement de mai, au palais de Charlottenbourg, pour voir son gendre et, dit-on, aplanir, par son autorité, des dissentiments, qui, sortant de la sphère de famille, pouvaient aboutir à un refroidissement politique contraire aux intérêts des deux pays. Il paraît que ce résultat fut atteint. La reine portait à son gendre une affection qui n'était égalée que par celle qu'elle avait pour sa fille. L'Empereur fut visiblement réjoui par la visite de sa belle-mère qui depuis trente ans n'avait pas revu la patrie d'adoption de sa fille. La reine eut aussi avec le Chance-

lier des entretiens prolongés, qui, à ce qu'on assura, avaient pleinement satisfait les deux interlocuteurs.

La session du Reichstag allemand avait été close le 29 mars, son ordre de jour étant épuisé. Il n'en était pas de même du Landtag prussien, qui devint même le théâtre d'un vif débat engagé par le parti progressiste. Après le Chancelier, c'était le ministre de l'intérieur, M. de Puttkamer, que visaient le plus les attaques de l'opposition. Celle-ci, profitant du changement de règne, choisissait, avec beaucoup d'habileté, pour renverser le ministre, un terrain sur lequel elle pensait se rencontrer avec l'Empereur. L'opposition progressiste reprochait à M. de Puttkamer d'user de moyens violents et arbitraires pour influencer les élections et en obtenir des résultats favorables au gouvernement. Elle l'accusait, en outre, de composer les circonscriptions électorales de façon à assurer la majorité au candidat ministériel. Le 2 mai, la Chambre des députés vota, à ce sujet, une résolution invitant le gouvernement

à s'abstenir de pareils procédés. M. de Puttkamer avait vainement combattu cette motion, en contestant à la Chambre le droit d'exercer une sorte de contrôle sur des actes purement administratifs. Dans cette question, les nationaux-libéraux et les catholiques avaient fait cause commune avec les progressistes : tous visaient le renversement du ministre de l'intérieur, qui, loin de céder, se défendait avec opiniâtreté. L'organe ministériel, abondant dans le sens de M. de Puttkamer, déclarait que le vote de la Chambre constituait un empiètement du pouvoir législatif sur les prérogatives de la Couronne; il avertissait les libéraux modérés qu'ils s'étaient engagés sur une pente dangereuse à la suite d'un parti qui tendait, par principe, à diminuer les droits du pouvoir exécutif au profit de la domination parlementaire. L'opposition ne s'en tint pas à ce premier acte d'hostilite ouverte contre le ministre. La dernière séance de la session, celle du 26 mai, fut des plus orageuses. A l'occasion d'une élection entachée de pression administrative, les orateurs progressistes réussirent

à prouver que des électeurs avaient été gagnés au moyen de faveurs matérielles et qu'en réalité certaines circonscriptions avaient été composées pour les besoins du succès des candidatures ministérielles. Le débat s'envenima encore par les attaques que les progressites dirigèrent contre les libéraux, qu'ils rendaient presque complices de la polémique soulevée à propos du projet de mariage Battenberg, et offensante pour les souverains.

En même temps que les partis se livraient ainsi combat à la tribune du parlement et dans la presse, on apprenait que l'empereur Frédéric n'était pas resté indifférent à la question électorale. Cette question l'avait préoccupé il y a de longues années, sous le règne de son oncle, le roi Frédéric-Guillaume IV, à une époque où la pression administrative était largement pratiquée, de façon à soulever fortement le déplaisir du prince de Prusse et de son fils. On prétendait, depuis, que le jeune prince s'était proposé alors de réagir avec sévérité, dès qu'il serait arrivé au pouvoir, contre ceux qui entraveraient la liberté des élections. On ne

fut donc pas étonné d'apprendre que l'empereur Frédéric avait porté son attention sur la question et mis en demeure le ministre de l'intérieur de se justifier contre les attaques dont il était l'objet. L'occasion en fut fournie d'ailleurs à M. de Puttkamer au moment où il vint soumettre à la sanction royale la loi prorogeant la durée des périodes législatives du Landtag prussien de trois à cinq ans. L'Empereur, qui avait sanctionné une loi analogue pour le Reichstag allemand, hésitait à apposer sa signature à celle qui concernait les Chambres prussiennes, précisément parce que la question de la pression électorale s'y rattachait, et parce qu'il estimait que plus longtemps un mandat législatif avait à courir plus il devait être le produit d'élections libres. L'incident se termina, au bout de quinze jours, dans le sens désiré par l'opposition. Le souverain avait fini par sanctionner la loi, tout en manifestant sa désapprobation au sujet de certains agissements irréguliers qui avaient eu lieu lors des élections antérieures. A la suite d'une lettre impériale, conçue dans ces idées, M. de

Puttkamer donna sa démission, qui fut acceptée le 9 juin. Ce fut le dernier acte de gouvernement de Frédéric III, le seul en même temps dont l'opposition pût s'emparer plus tard pour démontrer, avec quelque apparence de probabilité, que ce règne, s'il avait duré, se serait appuyé sur le parti progressiste. Nous avons vu plus haut qu'à l'encontre de cette hypothèse, le prince de Bismarck avait rappelé ce fait bien réel que Guillaume Ier, après avoir essayé, comme prince-régent, de gouverner avec le parti libéral, était revenu, quelque temps après son avènement, au parti conservateur.

Sur ces entrefaites, l'état de l'empereur Frédéric avait journellement empiré. Le 24 mai, il avait eu la joie d'assister au mariage de son frère, le prince Henri, avec sa cousine la princesse Irène de Hesse-Darmstadt, petite-fille de la reine d'Angleterre. Ce mariage fut célébré dans la chapelle du palais de Charlottenbourg. La maladie de l'Empereur ne permit guère le déploiement des pompes usitées ; le souverain ne put même conduire

le cortège nuptial; il dut se borner à assister à la cérémonie religieuse dans la chapelle, où il entra lorsque l'office était déjà commencé. Le banquet qui suivit fut présidé par l'Impératrice.

Le 1er juin, il avait changé de résidence, en se transportant, par bateau, sur le Havel, de Charlottenbourg au Nouveau-Palais, près de Potsdam. Ce palais, auquel l'Empereur venait de donner le nom de Friedrichskron, avait été son berceau; il avait eu lui et sa famille comme hôtes, pendant des jours heureux; il devait devenir sa dernière demeure sur la terre.

A partir du 11 juin, les bulletins des médecins devinrent tous les jours plus alarmants. Tout espoir était perdu: le malade lui-même ne croyait plus à son rétablissement. Un de ses intimes lui ayant, quelques jours avant, parlé des travaux d'art dont l'Empereur avait désiré l'exécution, celui-ci répliqua: « Tout cela est fini maintenant! » Le 14 juin, il put encore faire appeler sa fille, la princesse Sophie, pour lui souhaiter sa fête d'anniversaire. Ses forces diminuaient d'heure en

heure. L'Impératrice, le Prince Impérial et sa femme étaient près de lui à la dernière heure. Le 15 juin, le *Journal officiel* annonçait, au nom du ministère : « Le royal martyr a fini. Suivant le décret divin, S. M. l'Empereur et Roi Frédéric, notre gracieux maître, est entré aujourd'hui, à onze heures, dans le repos éternel, après des souffrances longues et graves, qu'il a supportées avec un courage admirable et avec soumission à la volonté divine. La famille royale et notre peuple, qui est devenu en peu de temps deux fois orphelin, déplorent profondément la mort prématurée du bien-aimé souverain. »

Le 18 juin, les funérailles réunirent au palais de Friedrickskron les membres de la famille, les dignitaires de l'Etat et un grand nombre de représentants des cours étrangères. On y remarquait le roi de Saxe et le prince de Galles, qui suivirent, derrière le nouvel Empereur, le cortège funèbre depuis le palais jusqu'à l'église voisine de la Paix, lieu de repos de Frédéric-Guillaume IV et de la reine Elisabeth. L'émotion, causée par la

mort de l'empereur Frédéric, fut grande dans toute l'Europe. Rarement des sympathies aussi unanimes s'étaient rencontrées devant le lit funèbre d'un souverain. Le public de tous les pays avait suivi avec un vif intérêt et presque avec anxiété la marche de la maladie de l'infortuné Prince, et ces profonds regrets, lorsque la mort venait de le frapper, trouvèrent une expression chaleureuse dans les organes de l'opinion publique.

III

Le prince Guillaume s'intéresse plus directement aux affaires publiques. — Ses rapports avec le prince de Bismarck. — Il suit attentivement les débats parlementaires. — Il se défend contre les accusations de la presse. — Il proteste contre l'imputation de nourrir des pensées belliqueuses. — Sa seconde visite à San Remo. — Il reste près du lit de l'Empereur Guillaume. — Il est chargé de la signature impériale. — Il devient Prince impérial. — L'empereur Frédéric le charge de l'expédition des affaires. — Il présente sa brigade à l'Empereur. — Mort de Frédéric III

On a pu voir, par ce que nous avons rapporté dans un chapitre précédent, que par suite de la maladie de son père, le prince Guillaume avait été tout naturellement placé plus près de la direction des affaires de l'Etat. Il s'y était préparé, ainsi que nous l'avons dit, à la fois

par ses études et par une sorte de stage auquel il se soumit dans les divers ministères. De plus, ce qui lui facilitait son initiation, c'était la faveur dont il jouissait auprès de son impérial grand-père et l'intérêt que le Chancelier de l'Empire portait de longue date au jeune Prince : l'un louait ses grandes aptitudes militaires ; l'autre appréciait son esprit intelligent, actif et très porté par goût aux questions de haute politique.

Le prince de Bismarck, comme nous l'avons raconté, avait facilité les négociations qui avaient précédé le mariage du Prince, et s'était rapproché ainsi plus intimement du ménage princier, qui depuis lors, n'avait cessé de lui donner des témoignages de sympathie personnelle. Au mois de septembre 1887, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la carrière ministérielle du Chancelier, le prince et la princesse Guillaume s'étaient arrêtés à Friedricksruhe, pour offrir leurs vœux au prince de Bismarck. Le prince Guillaume s'intéressait fortement à la vie parlementaire, et, dans les dernières années, on l'avait vu fréquemment,

dans la tribune impériale, suivre les débats du Reichstag. Ces jours-là, le président de cette assemblée se rendait auprès du Prince pour le mettre au courant du débat engagé, lui expliquer l'attitude des divers groupes politiques, bref l'introduire en quelque sorte dans les coulisses de la grande scène parlementaire.

A mesure que cette participation aux affaires publiques se manifestait aux yeux du public, les critiques se produisaient à leur tour; les paroles et les actes du prince furent plus minutieusement pesés et devinrent l'objet de commentaires, dans le sens que chaque parti tenait à y attacher. On a vu que sa présence à une réunion chez le général de Waldersée avait donné naissance à des bruits qui l'associaient aux tendances antilibérales d'une secte politique-religieuse. Dans une lettre de remerciements, en réponse à une adresse de jour de l'an, le Prince avait indirectement protesté contre ces suggestions. De même aussi, ses goûts militaires lui avaient valu la réputation d'un esprit aventurier et belliqueux, et le prince avait profité d'une circonstance pour se

défendre avec énergie contre les intentions qu'on lui prêtait dans la presse du dedans et du dehors. Ce fut le 8 février 1888, à l'occasion d'un banquet de la diète provinciale du Brandebourg, que le Prince prit à partie ces assertions gênantes pour son avenir. « Pendant mes tournées à travers ce pays », dit-il en répondant au toast du président, « les campagnes florissantes de ce pays et son industrie active m'ont suffisamment démontré où il faut chercher la vraie cause de la prospérité nationale et du travail fertile. Je sais bien que, dans le grand public et surtout à l'étranger, on m'impute des pensées de gloriole et de guerres de conquête. Dieu me préserve d'une frivolité aussi criminelle ! Je repousse ces accusations avec indignation. Mais je suis soldat, et tous les Brandebourgeois le sont; aussi permettez-moi, en terminant, de rappeler un mot de notre grand Chancelier, en l'appliquant à notre province : « Nous autres, Brandebourgeois, nous ne craignons que Dieu, et rien autre chose sur la terre ! »

La maladie du vieil empereur avait obligé le prince d'abréger son séjour à San Rémo, où il s'était rendu dans les premiers jours du mois de mars. Privé de la présence et de l'aide du Prince Impérial, qui était condamné par les médecins, Guillaume Ier prit naturellement son petit-fils pour confident de ses dernières pensées : celui-ci et le Chancelier furent constamment appelés près de son lit et devinrent ainsi les dépositaires de ses suprêmes volontés politiques. Au mois de novembre précédent, au moment d'une grave indisposition, l'Empereur avait déjà, par un ordre de cabinet, chargé le prince Guillaume de la signature des affaires courantes. Cet ordre ne fut cependant promulgué que le jour de la mort de l'Empereur et en vue du court intervalle qui devait s'écouler jusqu'à l'arrivée de l'empereur Frédéric. Mais, aussitôt qu'il fut rentré en Allemagne et en raison de l'état de sa santé, le nouvel empereur, par ordre du 21 mars, renouvela, en les augmentant, les pleins pouvoirs antérieurement délégués au prince Guillaume, qui depuis le 9 mars avait pris les

titres de Prince Impérial d'Allemagne et de Prince Royal de Prusse. « Je désire », ainsi s'exprimait l'Empereur, « que Votre Altesse Impériale se familiarise avec les affaires de l'État par une participation directe. A cette fin, je vous charge d'examiner et d'expédier les affaires soumises à ma décision et que je vous enverrai ; vous donnerez les signatures nécessaires, sans qu'il soit besoin de m'en référer et sans qu'il y ait lieu, de ma part, à rendre un ordre spécial à cet effet. »

Ce fut donc une période de grande activité qui s'ouvrit pour le Prince Impérial. Tout en consacrant une partie de ses journées aux affaires dont il était chargé, comme suppléant de son père, il ne négligeait pas les soins de son commandement militaire. Il vaquait à ces dernières fonctions avec son zèle accoutumé, allant, dès l'aube du jour, aux manœuvres, rentrant en ville pour dépêcher la besogne gouvernementale, remontant à cheval pour se rendre à Charlottenbourg auprès de son père, représentant celui-ci dans certaines cérémonies. Le 24 mai, il avait présidé, à côté de

l'Impératrice, sa mère, le banquet de gala offert à l'occasion du mariage du prince Henri. Quelques jours après, il présenta à l'Empereur les troupes de sa brigade, qui venaient de terminer leurs manœuvres de printemps. Le souverain n'avait pas passé de revue depuis plus d'un an; celle du 29 mai fut sa dernière. Il la passa, assis dans sa voiture, les troupes ayant été introduites dans le parc qui avoisine le château de Charlottenbourg. L'infortuné souverain était visiblement ému des acclamations enthousiastes des soldats. La population de la capitale sut gré au Prince du spectacle qu'il avait procuré à l'Empereur : une chaleureuse manifestation le salua au retour, qu'il effectua à la tête de ses soldats.

Le 1er juin, le Prince Impérial conduisit le yacht sur lequel l'Empereur se transporta de Charlottenbourg au palais de Friedrichskron, près de Potsdam ; quinze jours après, il conduisit le convoi de Frédéric III au caveau de l'église de la Paix.

L'EMPEREUR GUILLAUME II

(1888-1889)

CHAPITRE QUATRIÈME

L'EMPEREUR GUILLAUME II

(1888-1889)

I

Appréhensions du public à propos de l'avènement de Guillaume II, et de sa position vis-à-vis des partis et des souverains allemands. — Craintes d'entreprises belliqueuses. — Manifestes de l'Empereur à l'armée et à la marine. — Proclamation au peuple prussien. — Communication au Conseil fédéral. — Ouverture du Reichstag. — Déploiement de grandes pompes. — Le grand-duc de Bade et les souverains allemands. — Entrée solennelle à Berlin. — Le discours impérial. — L'Empereur continue la politique de Guillaume Ier. — Ses protestations en faveur de la paix. — La Russie, l'Autriche, l'Italie. — Ouverture du Landtag prussien. — Le serment prêté à la constitution. — Pas de changement des lois constitutionnelles. — La liberté religieuse. — Bonne impression produite par les deux discours.

L'avènement de Guillaume II, l'historien est obligé de le constater, souleva, en Allemagne comme en dehors de l'empire, certaines appréhensions et bien des points d'interrogation. A l'intérieur, les populations se rendaient imparfaitement compte de l'individualité, des tendances et des visées du jeune souverain. Les générations contemporaines, en Prusse, étaient habituées à trois souverains qui se trouvaient dans la force de l'âge ou avaient même atteint l'âge de la vieillesse au moment où ils prenaient les rênes du pouvoir. L'avènement d'un prince de vingt-neuf ans les prenait, pour ainsi dire, à l'improviste; leur opinion ne s'était pas formée sur un jeune homme qui n'avait eu que de rares occasions de se produire et dont la réputation nétait faite que par des légendes, diversement racontées et imparfaitement éclaircies. Comment allait-il se mouvoir entre les divers partis politiques? comment concilierait-il ses prédilections pour le métier de soldat avec les nécessités du régime constitutionnel et parlementaire, qui, en raison de son origine et de ses erre-

ments, est considéré, dans les hautes régions de l'armée prussienne, tant soit peu comme un élément dissolvant à l'égard de l'Etat monarchique ? Guillaume II, jeune et actif, ne serait-il pas entraîné par ses goûts militaires à des entreprises belliqueuses, à des aventures périlleuses pour l'Empire ? Et, dans l'Empire encore, comment le jeune empereur établirait-il ses rapports avec les souverains confédérés ? Contemporains de Guillaume Ier et de Frédéric III, ils avaient accepté la suprématie de ces deux souverains, dont ils avaient été de longue date les compagnons d'armes ; feraient-ils facilement acte de soumission à l'égard d'un souverain auquel sa jeunesse n'avait pas permis de collaborer à la fondation de l'Empire ? Et si des froissements ou des incompatibilités de caractère se produisaient entre l'Empereur et les princes confédérés, les institutions de l'empire, de date si récente, seraient-elles assez puissantes pour empêcher que les antagonismes personnels ne compromissent le bon fonctionnement de l'organisme compliqué de l'Empire ?

A l'étranger aussi, le public, par l'organe des journaux, manifestait des appréhensions, des inquiétudes. Là on craignait également que le jeune empereur, dont on connaissait le tempérament vif, l'esprit en éveil, ne rompît avec les allures pacifiques qui avaient marqué la fin du règne de Guillaume Ier, pour rentrer dans les voies de la politique guerroyante et belliqueuse qui avait caractérisé la première moitié du même règne. Tel était l'état des esprits au 16 juin 1888, et c'est ainsi que s'explique l'impatience avec laquelle étaient attendus les premiers actes du nouvel empereur. C'est ce qui explique aussi l'impression produite par son début. Guillaume Ier et Frédéric III avaient inauguré leurs règnes respectifs par des manifestes adressés à leurs peuples. Guillaume II s'adresse de prime abord à l'armée et à la marine, dont il est, en vertu des constitutions allemande et prussienne, le généralissime. Le jour même de la mort de l'empereur Frédéric, deux manifestes parurent. L'un, à l'adresse de l'armée, rappelait la tradition de la monarchie prussienne en

vertu de laquelle l'armée est directement liée à la personne du souverain qui en est le chef suprême. L'Empereur rappelait, pour motiver davantage cette communion, les hauts faits militaires de ses ancêtres et en particulier de son grand-père et de son père. Dans l'autre manifeste, adressé à la marine, l'Empereur s'exprimait dans le même sens, en accentuant la sollicitude dont il entourait la jeune marine de guerre. Aucun de ces deux documents ne portait, à vrai dire, un cachet belliqueux : en somme, on n'y lisait que le langage habituel qu'un général tient à ses soldats.

Trois jours après seulement, le jour des funérailles de Frédéric III, parut la proclamation de Guillaume II, en sa qualité de roi de Prusse, à son peuple. Le souverain, après avoir rendu un chaleureux hommage à ses deux prédécesseurs, se borne, en peu de mots, en même temps qu'il fait appel à la fidélité de ses sujets, à promettre de leur être un souverain juste et clément, à protéger la paix et à travailler à la prospérité du pays.

Jusque là l'Empereur n'avait parlé qu'à la

Prusse; n'étant pas souverain territorial en dehors de son royaume, il semblait éviter avec intention de se mettre en contact direct avec les autres populations allemandes en passant, en quelque sorte, par-dessus la tête de leurs souverains et de leurs parlements respectifs. C'est en effet au Conseil fédéral et au Reichstag que furent réservées les premières communications officielles de l'Empereur.

Le 24 juin, le prince de Bismarck, dans une séance du Conseil fédéral, après avoir informé les représentants des gouvernements de la prise de possession du pouvoir impérial par Guillaume II, et en exprimant la confiance du chef de l'empire dans le concours amical de ses confédérés, déclarait que l'Empereur aurait pour tâche suprême le maintien de la constitution et la sauvegarde du territoire de l'Empire. « L'Empereur », disait le Chancelier, « considère l'accomplissement scrupuleux de cette tâche comme un des devoirs contractuels de la Prusse et comme un des devoirs d'honneur qui incombent à l'Empereur. Quant à la politique intérieure et

extérieure, S. M. veut s'en tenir aux voies par lesquelles ses prédécesseurs dans la dignité impériale ont acquis, avec l'affection de leurs confédérés, la confiance des puissances étrangères, en ce sens qu'elles considéraient la puissance de l'Empire allemand comme une garantie de la paix européenne. »

Le lendemain, 25 juin, l'Empereur ouvrit en personne le Reichstag. En se présentant pour la première fois comme Empereur aux représentants du peuple allemand, il avait voulu entourer d'un éclat exceptionnel une cérémonie qui fut en même temps un grand événement politique. Le public, dans toute l'Europe, s'était demandé si les souverains allemands apporteraient au jeune Empereur le même concours empressé qu'ils avaient prêté aux deux premiers Empereurs. L'événement de l'ouverture du Reichstag sembla répondre à cette question d'une manière très affirmative.

De tous les princes confédérés, celui qui, après avoir été, en 1871, un des coopérateurs les plus actifs de l'union des États du Sud

avec la Confédération du Nord, montrait, en juin 1888, le plus de zèle pour consolider et confirmer cette union, fut le Grand-Duc Frédéric de Bade, gendre de feu l'Empereur Guillaume et oncle de Guillaume II. On lui attribuait, de longue date, une grande affection pour son jeune neveu : il justifia cette opinion par son attitude lors de l'avènement de celui-ci. C'est lui qui prit l'initiative, auprès des autres souverains, pour qu'ils se rendissent en personne à Berlin, afin d'entourer l'Empereur pendant la cérémonie de l'ouverture du Reichstag, qui devint ainsi une sorte de fête d'intronisation. Ces efforts furent couronnés d'un plein succès, et l'Empereur s'en montra reconnaissant en remettant, avant la cérémonie, et en présence des souverains, au Grand-Duc le brevet de feld-maréchal de l'armée. Parmi les souverains venus à Berlin, on remarquait le Prince Régent de Bavière, le roi de Saxe, le prince Guillaume de Wurtemberg représentant son cousin, le roi Charles, et presque tous les Grands-Ducs et les Ducs régnants. L'Empereur et l'Impératrice, qui,

depuis la mort de Frédéric III, avaient continué de résider à Potsdam, firent, le 24 juin, veille de l'ouverture du Reichstag, leur entrée officielle à Berlin, où ils arrivèrent le soir en calèche découverte, traînée par quatre chevaux, précédés et suivis de deux escadrons de cuirassiers de la Garde.

La Salle blanche du vieux château de Berlin, témoin de tant de cérémonies, n'en avait jamais vu d'aussi fastueuse, bien que des crêpes noirs, couvrant les murs et les lustres en signe du deuil impérial, atténuassent l'éclat des couleurs, de l'or et de l'argent. Tous les dignitaires et les hauts fonctionnaires de l'État, tous les officiers généraux de l'armée avaient été mandés pour la circonstance. Le corps diplomatique, au grand complet, occupait sa tribune. A côté du trône, une tribune avait été élevée pour l'Impératrice, les Princesses et leurs dames. On y voyait les généraux, conduits par le vieux maréchal de Moltke, le Conseil fédéral, avec le prince de Bismarck en tête. Les membres du Reichstag avaient pris position au milieu, devant le trône. Aux

portes se tenaient les Gardes du corps ; la compagnie des sous-officiers de la Garde, avec leurs bonnets du temps de Frédéric II, l'arme au bras, précédait l'entrée de l'Empereur en se postant le long du mur qui fait face au trône. Le cortège impérial était ouvert par les pages et les dignitaires de la cour. Des généraux portant les insignes impériaux, la couronne, le glaive, le sceptre et l'étendard, marchaient devant l'Empereur, qui, ainsi que les Princes qui l'accompagnaient, portait, sur l'uniforme de général, le manteau pourpre des chevaliers de l'Aigle-Noir. L'Empereur lut alors le discours que le Chancelier venait de lui remettre, et qui dans ses grandes lignes, exprimait la résolution du souverain de continuer la politique de son grand-père. Il reproduisait, en les amplifiant, les déclarations faites la veille par le prince de Bismarck au Conseil fédéral. L'Empereur promettait l'observation de la constitution et des lois de l'Empire. Il s'appropriait les projets législatifs, dont Guillaume Ier avait pris l'initiative sur le terrain économique et social, en faveur « des

faibles et des nécessiteux », conformément au message de Guillaume Ier du 17 novembre 1881 (1). « J'espère, » dit-il à ce propos, « qu'on réussira ainsi à concilier les antagonismes malsains et sociaux, tout en réprimant les tentatives dirigées contre l'ordre public. » A l'extérieur, l'Empereur veut la paix, et sa politique ne cessera de viser ce but. Tout en aimant l'armée allemande, dont il fait lui-même partie, il ne sera jamais tenté d'enlever à la nation les bienfaits de la paix, à moins que la guerre ne lui soit imposée par quelque agression contre l'Empire ou ses alliés. « Notre armée », ajoutait-il, « est là pour nous assurer la paix et, si elle est rompue, pour nous la faire recouvrer avec honneur. L'Allemagne n'a besoin ni de nouvelle gloire militaire, ni de conquêtes quelconques, depuis qu'elle a obtenu, définitivement, en combattant, le droit d'exister comme nation unie et indépendante. »

De ces déclarations aux alliances la transition était tout indiquée. D'abord, quant à

(1) Voir *L'Empereur Guillaume et son règne*, p. 430 et ss.

l'alliance avec l'Autriche — dont le public connaissait les termes depuis quelques mois, — l'Empereur veut la maintenir en tant qu'alliance défensive et base de l'équilibre européen (1). L'Empereur parle dans le même sens de l'alliance avec l'Italie. « Mais », dit-il encore, « ces arrangements avec l'Autriche et l'Italie me permettent, à ma grande satisfaction, de cultiver avec soin mon amitié personnelle pour l'Empereur de Russie et aussi les relations pacifiques, qui depuis un siècle subsistent avec cet empire voisin, relations qui sont conformes à mes propres sentiments ainsi qu'aux intérêts de l'Allemagne. » Indépendamment de ces déclarations explicites en faveur de la paix et de celles qui touchent la Russie, l'Autriche et l'Italie, le public n'avait pas été sans remarquer le silence que le discours observait sur les relations avec l'Angleterre et la France. En termes généraux, et en terminant, l'Empereur se bornait à dire qu'il se réjouissait des relations tradition-

(1) V. Appendice.

nelles avec les puissances qui appuyaient ses efforts en vue de la paix.

Le même cérémonial se renouvela deux jours après pour l'ouverture du Landtag prussien : toutefois les souverains allemands faisaient défaut à une cérémonie d'un caractère local. Mais la physionomie politique de cette séance royale diffère de celle où Guillaume II venait de parler comme empereur allemand. Celui-ci tire sa dignité de sa qualité de roi de Prusse: il ne prête aucun serment et n'en reçoit aucun. Le roi de Prusse, au contraire, est tenu par la constitution de prêter, au moment de son avènement, devant les deux Chambres réunies, le serment constitutionnel. C'est à cette fin que le Landtag prussien avait été convoqué pour le 27 juin. Si le discours au Reichstag, du 25 juin, s'était fait remarquer par ses protestations pacifiques, — protestations faites en vue de dissiper les inquiétudes générales, — le discours du 27 semblait viser surtout les deux partis extrêmes, dont l'un espérait que le nouveau souverain se mettrait en guerre avec le régime constitutionnel,

tandis que l'autre prophétisait, en le dénonçant, l'avènement d'un régime réactionnaire. L'empereur, dès le début de son discours, va à l'encontre de toutes ces prédictions. Après avoir prononcé la formule relative à l'observation de la constitution du royaume, il déclare qu'il ne songe nullement « à troubler la confiance du peuple dans la stabilité de notre situation légale, en tendant à élargir les prérogatives de la couronne. L'état légal de mes droits actuels, tant qu'il n'est pas mis en question, suffit pour assurer à l'État la somme d'influence monarchique dont la Prusse a besoin suivant son développement historique, sa composition actuelle, sa situation à l'égard de l'empire, et suivant les sentiments et les coutumes de son propre peuple. Je suis d'avis que notre constitution établit un partage juste et utile du concours des divers pouvoirs publics à la vie de l'Etat, et c'est pour cette raison aussi, et non seulement à cause de mon serment, que je l'observerai et la défendrai. » Dans la question religieuse, le discours royal ne restait pas en arrière sur le manifeste de feu l'empereur

Frédéric ; il promettait de protéger la liberté des cultes, et, de plus, exprimait sa satisfaction au sujet du rétablissement de bons rapports avec le Pape. Il traitait ensuite diverses questions d'ordre législatif, et il terminait en s'appropriant le fameux mot de Frédéric II : qu'il se considérait comme le premier serviteur de l'Etat.

L'impression produite par ces premières manifestations politiques du nouveau règne fut généralement bonne. Les deux discours dissipèrent les inquiétudes et opérèrent un certain revirement d'opinion sur le caractère du jeune souverain. L'étranger n'y trouvait pas l'Empereur belliqueux et remuant qu'elle avait redouté dans le Prince, et les sujets de Guillaume II étaient agréablement surpris en l'entendant repousser les tendances antilibérales et autocratiques qu'on lui avait attribuées.

II

Les rapports de l'Empereur avec le prince de Bismarck. — Sa visite à Friedrichsruhe. — Toast du Prince Impérial Guillaume à l'anniversaire du Chancelier. — Communauté de vues et de sympathies. — Retraite du feld-maréchal de Moltke. — Lettres de l'Empereur au maréchal. — Modifications du personnel de l'armée; elles ne changent rien aux traditions militaires. — Sollicitude de l'Empereur pour la marine. — Ses rapports avec les officiers. — Son discours à Wilhelmshaven.

Les idées que l'empereur Frédéric avait exprimées, comme à titre de programme de son règne, dans une lettre au prince de Bismarck, Guillaume II les avait reproduites, sinon dans la forme, du moins dans le fond, dans ses deux discours au Reichstag et au Landtag. On est fondé à supposer que ces idées, émanées du souverain, se trouvaient être

d'accord avec celles du Chancelier et avec les conseils que celui-ci avait été appelé à donner.

On a pu voir, au cours de ce récit, que dès son entrée dans l'âge d'homme, le prince Guillaume avait entretenu avec le Chancelier des rapports suivis et intimes, qui reposaient évidemment sur des sympathies réciproques. Après son grand-père et son père, personne ne jouissait de la haute estime du prince au même degré que le premier conseiller des deux empereurs. En toute circonstance il lui témoignait une profonde affection et le lui prouvait souvent en écartant, en sa faveur, les lois de l'étiquette. Le court règne de Frédéric III et les fonctions de suppléant, que l'empereur moribond lui avait déléguées, avaient rapproché davantage du Chancelier le jeune prince, devenu Prince Impérial. L'année d'avant, on l'avait vu aller à Friedrichsruhe complimenter le prince de Bismarck à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa carrière ministérielle. Cette fois, le 1er avril 1888, anniversaire de sa naissance, le Prince Impérial assista à un dîner au palais de la Chancellerie et y porta

la santé de son hôte dans un discours, très commenté depuis, qui dénotait la grande confiance que le futur empereur mettait dans l'expérience et le talent du Chancelier. « Altesse », disait le prince Guillaume, « des quarante années dont vous venez de parler, aucune n'a été aussi grave ni aussi importante que l'année présente. L'empereur Guillaume, que vous avez fidèlement servi pendant vingt-sept ans, n'est plus. Le peuple salue avec enthousiasme notre auguste souverain actuel, qui est un des fondateurs de la grandeur de notre patrie. Votre Altesse le servira avec la même fidélité que celui qui n'est plus. Pour employer une image militaire, je considère notre situation présente comme celle d'un régiment marchant à l'assaut. Le commandant du régiment est tombé ; le plus proche du commandement, bien que grièvement blessé, marche encore bravement en tête. A ce moment tous les regards sont fixés sur le drapeau, que celui qui le porte agite haut en l'air. C'est ainsi que Votre Altesse tient le drapeau de l'Empire ; puisse-t-il vous être donné pendant longtemps

encore, c'est mon vœu le plus sincère, de le porter haut, avec notre bien-aimé et vénéré empereur ! Que Dieu bénisse et protège l'Empereur et Votre Altesse! »

De telles manifestations publiques, et d'autres d'une nature plus intime, mais dont les détails étaient connus dans les régions politiques de la capitale, démontraient d'une manière irréfragable le caractère affectueux des rapports entre le prince, plus tard l'Empereur, et son Chancelier. La communauté de sympathies et d'antipathies pour les hommes et les choses ne pouvait que resserrer ces rapports, qui empruntaient d'ailleurs leur raison d'être à des nécessités d'ordre politique. Dans ces conditions, les efforts qui avaient été tentés, mais sans résultat, sous le règne de Frédéric III pour renverser le Chancelier, ne pouvaient avoir aucune chance de succès auprès de Guillaume II. Les adversaires du prince de Bismarck, pensant que le souverain serait disposé à appliquer la méthode du rajeunissement du personnel militaire au personnel politique, avaient oublié qu'en modifiant

le premier, l'Empereur ne touchait pas à l'organisation même de l'armée, tandis que dans le second cas il portait un coup profond à un système politique qu'il avait hautement déclaré vouloir maintenir. Mais, en conservant le prince de Bismarck comme principal coopérateur de son règne, il ne renonçait pas à cette indépendance de jugement qui avait fait dire naguère au Chancelier que, le jour où il viendrait à manquer à Guillaume II, celui-ci serait de taille à réunir en sa personne les doubles fonctions de souverain et de chancelier.

Les modifications du haut personnel militaire, que nous venons de mentionner, furent en effet les seuls changements qui suivirent de près l'avènement de Guillaume II. Ils étaient préparés du vivant de Guillaume Ier, mais avaient dû être ajournés par suite de la maladie de Frédéric III. Dans ces changements la retraite de feld-maréchal comte de Moltke occupe une place à part.

Le vieux maréchal, qui, dans les dernières années, avait dû s'adjoindre, pour l'assister dans sa lourde besogne, le comte de Waldersee,

vint, deux mois après l'avènement de Guillaume II, donner spontanément une démission que le souverain ne lui aurait jamais demandée. Le 3 août, il écrivit à l'Empereur pour l'informer qu'à son âge avancé il n'était plus en état de monter à cheval. « V. M. », disait-il, « a besoin de forces plus jeunes, et ne saurait se servir d'un chef d'état-major général incapable de faire campagne. » En conséquence il priait le souverain de lui permettre de passer « le reste bien court » de ses jours dans la retraite sur ses terres. L'Empereur montra de l'hésitation. Tout en rendant justice aux motifs allégués par le maréchal, il déclara ne pouvoir s'habituer à l'idée de ne le plus voir au poste où il avait conduit l'armée « aux victoires les plus merveilleuses qui aient jamais couronné les luttes d'une armée. » Cependant l'Empereur voulait bien déférer au désir du maréchal, mais en se proposant d'utiliser encore ses services dans une certaine mesure; il le priait donc d'accepter la présidence du Conseil supérieur de la défense nationale, fonctions naguère remplies par Frédéric III, comme Prince Impérial

et restées vacantes depuis lors. Cette réponse officielle, l'Empereur la confirma le lendemain par une autre lettre, d'un ton plus intime et longuement motivée. Il n'a pas le droit, disait-il, de demander au maréchal les efforts et les fatigues inséparables des fonctions de chef de l'état-major de l'armée. « Mais je ne puis me passer de vos conseils, tant que vous vivrez et je dois vous conserver à l'armée qui aura les yeux toujours fixés sur vous. » Il lui accorde donc la démission demandée, mais à condition que le maréchal permettra à son successeur de lui demander conseil dans toutes les questions importantes et qu'il acceptera la présidence du conseil de défense. L'Empereur lui maintient tous ses émoluments et lui laisse le choix d'un aide-de-camp attaché à sa personne. « C'est ainsi », écrit l'Empereur, » que je pense avoir établi pour vous une position dans laquelle j'espère que vous pourrez rendre encore longtemps de précieux services. Mais ce qui subsistera, c'est le profond chagrin de vous voir quitter le poste où vous avez inscrit votre nom en tête des tables de gloire de l'armée prus-

sienne et l'avez rendue célèbre dans le monde entier. Mais la puissance du temps est plus forte que celle des hommes, et c'est devant elle que vous aussi êtes obligé de vous incliner, vous qui avez tenu toujours la victoire dans vos mains. Je m'abstiens, à cette heure, d'exprimer en paroles mes remerciments pour tout ce que vous avez fait comme chef de l'état-major de l'armée. Je me borne à renvoyer aux livres d'histoire de ces vingt-cinq dernières années et je puis dire avec conviction que votre souvenir sera honoré, tant qu'il existera un soldat allemand, un cœur allemand et un sentiment de soldat dans le monde entier. »

Du cas tout exceptionnel du maréchal de Moltke diffèrent les modifications opérées par l'initiative de l'Empereur dans le personnel des généraux. Là, les exigences militaires reçurent une application consciencieuse. Le journal militaire le plus accrédité de France s'exprimait comme suit à ce sujet : « Malgré les remplacements nombreux de vieux généraux de l'armée allemande par des forces plus jeunes, il ne faut pas croire que la vieille

10.

tradition de l'armée prussienne se soit modifiée d'un fétu : elle restera tout-à-fait intacte. Les nouveaux chefs d'armée conduiront leurs troupes entièrement d'après les principes de leurs prédécesseurs, et le général comte de Waldersee continuera les travaux du général feld-maréchal, comte de Moltke, dont il a été l'adjoint pendant six ans, complètement dans l'esprit du chef retraité. Les officiers qui quittent l'armée, appartiennent à deux catégories. La première est composée des anciens compagnons d'armes de Guillaume Ier. Ces messieurs, vieillis dans les fatigues et dans le service, cherchaient déjà depuis longtemps un repos bien mérité, et ne restaient au service que sur le désir le plus pressant de leur vénérable chef d'armée : à leur retraite, ils ont été comblés de marques d'honneur et sont restés portés sur les contrôles comme officiers actifs. Les officiers de l'autre catégorie avaient, il est vrai, à montrer d'honorables mérites pendant la dernière guerre ; mais ils n'étaient pas aussi capables de faire campagne ainsi qu'une guerre prolongée l'exige. De plus, on a besoin, pour la

formation des grands cadres de réserve, d'un certain nombre de hautes charges qui en préparent et en assurent l'organisation. Du reste, il faut admirer la dignité et la réserve avec lesquelles les officiers mis à l'écart, savent supporter ce qu'il y a de dur dans leur congé. D'ici peu l'armée allemande pourra entrer en campagne avec des chefs aussi vigoureux qu'en 1870-71. Les charges de lieutenant montrent un âge bien plus élevé qu'à cette époque ; mais cela ne nuit pas au service, parce que, en revanche, ces officiers seront d'autant plus expérimentés et prudents. »

D'après ce qui précède, il est évident que la faveur et moins encore l'arbitraire ne sont pour rien dans ces mesures du jeune empereur, qui en a pris l'initiative et en poursuit l'exécution avec la lenteur qu'exige une œuvre si délicate et d'une telle portée militaire.

L'armée de terre, nous l'avons dit dans un chapitre précédent, n'absorbe pas tout ce que Guillaume II a de sollicitude pour les choses militaires. L'empereur Guillaume Ier n'accordait à la marine qu'une place secondaire dans

ses préoccupations de chef de l'armée. Son fils, l'empereur Frédéric, témoignait une attention très soutenue au développement de la marine de guerre, et il avait élevé dans ces idées ses deux fils, dont le cadet semble devoir être un jour destiné au poste de grand-amiral de la flotte.

Guillaume II, comme on a pu le voir, s'intéressait, dès longtemps, à cette partie de la défense militaire, et, depuis son avènement, il a accompli une réorganisation des services de la flotte, à laquelle il paraît vouloir faire prendre une place éminente parmi les flottes européennes. En attendant, il aime à rappeler que l'Allemagne est devenue une puissance maritime. Quand il visite les ports de guerre de la Baltique et de la Mer du Nord, il revêt toujours l'uniforme d'officier de marine, et lorsqu'il rend visite aux souverains du Nord, on le voit effectuer ses voyages par mer et escorté d'une escadre assez respectable. Nous avons raconté, dans un chapitre précédent, que, officier à Potsdam, il s'appliquait à dissiper les préjugés des officiers de terre à l'égard

de la marine, et, par des conférences, à leur faire aimer cet accroissement des forces armées de l'Empire. Devenu empereur, il se maintient en contact continuel avec le personnel de la marine et, à l'occasion, lui adresse des allocutions enflammées et particulièrement adaptées au rude métier de marin. En 1889, venu à Wilhelmshaven pour assister au départ d'une corvette cuirassée, il prononça, dans un banquet des officiers, un discours où il fit allusion au désastre dont plusieurs bâtiments de guerre venaient d'être victimes pendant un cyclone aux îles Samoa. « L'amiral Medina Sidonia », dit-il, « étant venu, tête baissée, annoncer au roi d'Espagne la perte de sa puissante *Armada*, le roi le calma en lui disant : « Dieu est au-dessus du roi ; je les avais envoyés contre des hommes, non contre les flots et les récifs. » Que chacun de vous, commandant ou futur commandant de bâtiment, se rappelle ce mot du roi d'Espagne ! Le commandant qui, dans une lutte glorieuse avec les éléments, perd son navire ou y périt, meurt, à mes yeux, de la mort des héros tombés pour la patrie, aussi

bien que le commandant qui, en tête de son régiment, livrant assaut à la position de l'ennemi, tombe l'épée à la main. Ils ne se sont pas noyés, nos camarades, à Samoa, ils ont succombé en remplissant leur devoir jusqu'à leur dernier moment. »

Il est incontestable que cette sollicitude de l'Empereur pour le développement de la marine de guerre, a beaucoup contribué à réchauffer l'opinion publique en Allemagne pour les questions coloniales, dont nous aurons à parler au cours de ce récit.

III

L'Empereur visite les cours allemandes et étrangères. — Voyage à Saint-Pétersbourg. — Trève de polémique des journaux russes. — Visite à Stockholm. — Séjour à Copenhague. — Visite à Detmold. — Les cours du Sud : Stuttgart, Carlsruhe, Munich. — L'Empereur et les populations du Sud. — Visite à Vienne. — Allemands et Slaves. — Les souverains proclament leur alliance. — Voyage en Italie. — Arrangements pour la visite au Vatican. — Rapports avec le Pape. — Ovations et contre-démonstrations à Rome. — L'Empereur au Vatican. — Le Roi Humbert et l'Empereur affirment le maintien de leur alliance. — Retour en Allemagne. — Paroles de paix de l'Empereur à Hambourg et à Stettin.

Les rapports avec les pouvoirs publics de l'Empire allemand et de la Prusse devaient naturellement prendre la première place dans les préoccupations de l'Empereur, au lendemain de son avènement. Il avait pris possession de ses

fonctions de chef suprême des armées de terre et de mer ; il s'était présenté aux assemblées parlementaires. Ces rapports réglés, ses regards se portèrent sur les puissances étrangères. Comme le plus jeune et le dernier arrivé dans la famille des têtes couronnées, il pensa, avec un sentiment très juste des nécessités politiques, qu'il lui appartenait de faire les premières démarches en vue de se concilier les sympathies des cours et, à cette fin, de leur rendre officiellement visite. Vers le milieu du mois de juillet il se mit à exécuter cette importante résolution. En examinant l'ordre dans lequel il accomplit ces voyages, on est porté à croire que l'Empereur avait voulu commencer par les cours étrangères avec lesquelles l'intimité des rapports était moins grande, visiter ensuite ses principaux confédérés allemands et terminer sa tournée par les cours alliées de Vienne et de Rome.

Le 13 juillet, quittant Potsdam, l'Empereur se rendit à Kiel, où il devait s'embarquer à bord de son yacht, avec son frère le prince Henri, le comte Herbert de Bismarck, ministre des

affaires étrangères, et une nombreuse suite. L'escadre impériale, composée de onze bâtiments cuirassés, appareilla le 14, et, ayant pris la haute mer, exécuta des manœuvres sous les yeux du souverain. Le 19, elle était en vue de Kronstadt, où elle fut saluée par l'imposante escadre russe qui ne comptait pas moins de cinquante et un bâtiments. Le Czar était venu sur son yacht saluer son hôte ; suivant l'usage, il portait l'uniforme de général prussien, l'empereur Guillaume ayant revêtu celui de général russe. A bord du bâtiment russe, qui avait hissé les drapeaux des deux empires, les souverains se rendirent à Péterhof, résidence impériale, où les attendait l'impératrice de Russie avec les princesses et les hauts dignitaires de la cour.

Guillaume II n'était pas un étranger en Russie. Il y était venu en 1884, à l'occasion des fêtes de la majorité du Czarevitch, et une seconde fois en 1886. Il y avait laissé de bons souvenirs. Parlant parfaitement la langue russe, il se servait de cet idiome dans ses rapports avec les différents personnages de

la société, ainsi qu'avec les soldats et les hommes du peuple qui eurent occasion de l'approcher. On lui sut gré, partout à Saint-Pétersbourg, d'avoir inauguré la série de ses voyages par sa visite à Alexandre III. Les principaux organes de la presse firent, pour quelques jours, trève à leur polémique contre l'Allemagne pour s'exprimer en termes flatteurs sur le jeune empereur. Pendant plusieurs jours les fêtes se succédèrent à Péterhof. A une grande revue au camp de Krasnoje-Sélo, l'empereur Guillaume présenta son régiment russe de grenadiers au Czar. Autant que les témoins oculaires purent le remarquer, la visite impériale ne laissa rien à désirer sous le rapport de la cordialité. Le 24 juillet, Alexandre III et l'Impératrice accompagnèrent l'Empereur d'Allemagne à Kronstadt, à bord du yacht allemand, pour y prendre congé de lui. Les choses s'étaient donc parfaitement passées. Le journal officieux de Saint-Pétersbourg constatait « la profonde impression produite par cette solennité mémorable. C'est l'harmonie parfaite des deux sou-

verains qui se sont rencontrés et de tous ceux qui sont accourus en si grand nombre pour en être les témoins. Si l'accord des souverains se réflète aussi fidèlement dans les sentiments de la population, on peut compter avec confiance sur une ère de relations amicales, qui, dans les circonstances actuelles, sont d'un poids d'autant plus grand qu'elles sont un gage certain du maintien de la paix générale à laquelle le monde entier aspire. »

Le 26 juillet, l'Empereur, escorté de son escadre, arriva à Stockholm. Comme depuis longtemps celle de Russie, par suite de mariage, la cour de Suède est devenue parente depuis quelques années de celle de Prusse : la princesse royale de Suède, princesse de Bade, est la petite-fille de feu l'empereur Guillaume Ier et par conséquent la cousine de Guillaume II. Les fêtes qui furent données en l'honneur de l'hôte impérial avaient un caractère plus public que celles de Péterhof, restées renfermées dans le cercle intime de la famille. On n'avait rien appris sur les toasts échangés entre le Czar et l'Empereur. A Sto-

ckholm il en fut autrement. Au banquet qui réunit, au château royal, la cour et les hautes notabilités du royaume; le Roi porta la santé de l'Empereur en rappelant que dès sa jeunesse il avait joui de l'affection de l'empereur Guillaume Ier et que l'empereur Frédéric lui avait porté une vive amitié. Il remercia le jeune empereur de sa visite, qui honorait le roi et la nation; et, en terminant, il exprima le vœu que les sentiments subsistant entre les dynasties pussent aussi se consolider et se développer entre les peuples de la Germanie et ceux de la presqu'île scandinave.

Le 30 juillet, l'escadre allemande quitta Stockholm, et, arrivée dans les eaux du Danemark, elle fut saluée par une escadre danoise. La visite impériale dans ce dernier pays semblait être une démarche hardie de la part du petit-fils de celui dont les armes avaient vaincu et amoindri le Danemark. L'accueil à la cour fut des plus cordiaux : depuis plusieurs années déjà le rapprochement personnel des membres des deux familles s'était effectué. Il n'en fut pas de même pour les popu-

lations danoises, qui n'avaient pas oublié. Cependant la politesse et l'esprit hospitalier du peuple de Copenhague ne se démentirent pas à l'égard du souverain allemand, qui se montra très satisfait de l'attitude du public danois.

Les visites aux cours du nord furent ainsi terminées. Le 1er août, l'Empereur était de retour à Potsdam, non sans avoir, pendant son trajet pour Berlin, vu le prince de Bismarck dans sa villégiature de Friedrichsruhe. A la fin de l'été, le souverain ouvrit la seconde série de ses tournées : cette fois ce furent les princes ses confédérés qui reçurent ses visites, dont la première, soit hasard ou intention, fut celle à Detmold, petite capitale de la minuscule principauté de Lippe, mais célèbre en Allemagne à cause du monument colossal érigé à Arminius, le vainqueur des légions romaines de Varus. Le sentiment patriotique de Guillaume II ne lui aurait pas permis de passer une journée à la cour du prince de Lippe sans aller rendre hommage à la mémoire du chef teuton. Au banquet, en réponse

au toast du prince, il rappela qu'étant enfant il avait vu le piédestal du monument encore privé de sa statue, de même que l'Allemagne à cette époque n'avait pas encore acquis son unité nationale.

Deux jours après, l'Empereur fit son entrée à Stuttgart. Le roi Charles de Wurtemberg, toujours maladif, vivait dans la retraite à son château du lac de Constance, et il parut douteux un instant qu'il se rendît dans sa capitale pour recevoir son hôte. Le désir très instamment exprimé par les populations finit par prévaloir. Feu l'empereur Frédéric avait joui dans le sud de l'Allemagne d'une popularité, que son fils s'attachait à maintenir en éveil. Au dîner de gala, en portant la santé du Roi, il sut trouver des paroles propres à flatter la dynastie et le peuple du Wurtemberg, « ce beau pays », dit-il, « qui, au moyen âge déjà, avait donné à l'Allemagne tant de souverains éminents et qui a été le berceau de mes ancêtres. Croyez-moi, dans mes veines aussi, comme dans les vôtres à vous tous, coule du sang d'Allemand du sud. »

Après Stuttgart, l'empereur se rendit à l'île de Mainau, près de Constance. Dans cette résidence d'été de la cour badoise séjournait à ce moment l'impératrice Augusta, la veuve de Guillaume Ier. Là, il reçut une visite d'une certaine portée politique, celle du duc Adolphe de Nassau, un des souverains dépossédés par la Prusse en 1866. La réconciliation du duc avec la cour de Berlin était faite depuis quelque temps déjà : elle s'était effectuée lors du mariage de la fille du duc avec le prince héréditaire de Bade, petit-fils du vieil empereur.

Le 1er octobre, l'Empereur arriva à Munich, où le reçut le prince Luitpold, régent de la Bavière. Ce prince était depuis de longues années un personnage bien vu à la cour de Berlin. Pendant la guerre de 1870, il avait séjourné au quartier-général de l'empereur Guillaume, et il avait, disait-on, été souvent un intermédiaire entre Berlin et Vienne. Il avait franchement accepté la situation que les événements avaient établie en faveur de la Prusse ; et, récemment encore, lors de sa visite à Berlin, il avait aidé à vaincre l'opposition des

députés bavarois du Reichstag à la loi renforçant dans une large mesure l'effectif de l'armée allemande. En Bavière aussi, comme dans le Wurtemberg et le pays de Bade, feu l'empereur Frédéric avait été très populaire. Le soldat de ce pays avait gardé bon souvenir de son ancien chef, que depuis 1871 il revoyait tous les ans, lorsque le prince venait y remplir ses fonctions d'inspecteur-général des corps d'armée du sud. Dans ces conditions, l'accueil du jeune empereur à la cour et par la population de Munich ne pouvait être que très cordial. L'Empereur, en les en remerciant, sut trouver, comme à Stuttgart, des paroles propres à flatter le patriotisme bavarois. Il se réjouissait, dit-il au bourgmestre de Munich, de visiter la capitale d'un « pays qui a joué un rôle si considérable dans l'histoire de l'empire allemand et dont la dynastie est une des plus importantes de l'empire ». De même, au dîner de gala à la cour, l'Empereur, portant la santé du Prince Régent, proclama qu'en 1870 le roi de Bavière avait été le premier promoteur de la création de l'Em-

pire et qu'aujourd'hui son régent avait été le premier à offrir son appui au nouvel empereur. A son tour, il promettait de rester toujours, dans les bons comme dans les mauvais jours l'ami de la maison de Wittelabach et du peuple de Bavière.

L'Empereur continua le 4 octobre son voyage jusqu'à Vienne, où il arriva le 5. Après avoir, dans les journées précédentes, salué ses confédérés, il allait maintenant visiter le souverain qui était devenu, depuis neuf ans, le grand allié de l'empire allemand. Sa présence, dans la capitale de la monarchie austro-hongroise, avait pu faire craindre quelques incidents embarrassants. Vienne compte une population mélangée d'éléments allemands et slaves, de deux races qui depuis nombre d'années se livrent, l'une à l'autre, une lutte acharnée sur le terrain politique. On pouvait appréhender de la part des Autrichiens allemands des manifestations qui, en première ligne adressées au souverain allemand, auraient pu froisser les sentiments de leur propre souverain gouvernant un empire où la race

slave est en majorité. On avait pris, avec beaucoup de tact, des mesures en vue d'éviter des incidents de nature à troubler le but amical de la visite de Guillaume II; les choses se passèrent d'une façon très correcte des deux côtés. Au dîner de la cour, auquel avaient été conviés, avec les membres de la famille impériale, les ministres et les hauts dignitaires des deux parties de la monarchie austro-hongroise, il régna un ton particulièrement cordial : les discours des souverains soulignèrent bien leur alliance politique. Portant la santé de son hôte, l'empereur François-Joseph exprima sa joie de le voir à Vienne. « Dans les sentiments, dit-il, de cette amitié cordiale, fidèle, indissoluble, et de cette alliance qui nous unit pour le bien de nos peuples, je bois à la santé de notre hôte impérial. Que le Tout-Puissant le guide dans la voie où il est entré avec la force de la jeunesse et la sagesse de l'homme! » « Je ne suis pas venu ici », répondit l'empereur Guillaume, « comme un étranger; distingué depuis des années par les bontés de Votre Majesté, j'exécute un legs sacré de mon grand-

père. Dans le sentiment d'une amitié éprouvée et immuable, je lève mon verre et bois à la santé de mon honoré allié. » Et, comme pour accentuer davantage le caractère de cette alliance, l'empereur François-Joseph se leva une seconde fois, pour vider son verre en l'honneur de « l'armée de Votre Majesté et au modèle le plus brillant de toutes les vertus militaires! Vivent nos camarades prussiens et allemands! ». « Je bois », répliqua l'empereur Guillaume, « à l'armée austro-hongroise : vivent nos camarades de l'armée austro-hongroise! »

Les fêtes de la capitale furent de courte durée. Dès le 6, les deux empereurs se rendirent aux chasses en Styrie, auxquelles l'archiduc et prince héritier Rodolphe ne prit point part, obligé qu'il était d'accompagner le prince de Galles, qui était à ce moment en tournée en Hongrie et n'avait pas assisté à l'entrevue impériale de Vienne. Les chasses de Styrie se prolongèrent pendant plusieurs jours. Le 10, l'empereur Guillaume, qui avait été rejoint en route par le prince Henri, son

frère, et par le comte de Bismarck, continua son voyage vers le sud et arriva dans la soirée du 11 à Rome.

La visite de Rome était d'une nature particulièrement délicate : quatre ans auparavant, le père de Guillaume II en avait connu les embarras, qu'il avait su surmonter grâce à des arrangements habilement préparés par les parties intéressées (1). L'Empereur, tout en étant l'allié du roi d'Italie, n'en avait pas moins, comme souverain d'un empire comptant dix-sept millions de sujets catholiques, à montrer une certaine déférence au chef de l'Eglise romaine. Il subsistait encore un autre motif pour ménager les sentiments du Souverain Pontife. La paix religieuse, troublée par le Culturkampf, venait d'être rétablie entre Berlin et le Vatican, entre le gouvernement et l'épiscopat prussiens. Léon XIII, dans les récents conflits parlementaires qui s'étaient élevés à propos de la nouvelle loi militaire, avait employé toute son influence à amener le

(1) Voir *L'Empereur Frédéric*, pp. 213 et suiv.

parti catholique du Reichstag à voter pour cette loi. Dans ces diverses circonstances, il y avait, comme on voit, des motifs sérieux pour ne pas mécontenter le Pape. Depuis la prise de possession de Rome par le roi Victor-Emmanuel, le Pape Pie IX et plus tard son successeur n'avaient jamais reçu un prince catholique en visite au Quirinal. Léon XIII ne comprenait pas les princes protestants dans cette exclusion. Aussi, de même que pour le Prince Impérial (Frédéric III), le Pape avait-il consenti à recevoir l'empereur Guillaume II au Vatican. Des pourparlers à ce sujet avaient eu lieu, au préalable, à Rome, entre le cardinal secrétaire d'Etat du Saint Siège et le ministre de Prusse, et, pendant la visite de l'Empereur à Vienne, entre le comte de Bismarck et le nonce du Pape. Tout était donc réglé au moment de l'arrivée de Guillaume II.

La municipalité de Rome avait fait des préparatifs grandioses pour la réception de l'hôte impérial que le roi Humbert, entouré de ses ministres et des hauts dignitaires de

l'Etat, alla attendre à la gare du chemin de fer. La population, accourue sur le passage du cortège, fit retentir l'air de ses vivats. Cependant il y eut aussi des manifestations en sens contraire. Au moment de passer sous un arc de triomphe, élevé pour la circonstance, la voiture impériale fut couverte d'une pluie de petits bulletins de papier rouge où on lisait, en italien, ces mots : « A bas la triple alliance ! vive la France ! vive l'Alsace-Lorraine ! » On a depuis attribué à cette démonstration une origine purement française : le fait n'a pas été prouvé ; il faut admettre d'ailleurs qu'une partie de l'opinion, en Italie, partage en effet les sentiments exprimés par les bulletins rouges de Rome.

La première sortie officielle de l'Empereur dans Rome, fut consacrée à la visite au Vatican. Conformément aux arrangements mentionnés plus haut, tout était réglé de façon que l'empereur cessât un moment d'être l'hôte du Quirinal avant d'entrer au Vatican. Le souverain se rendit de la résidence royale à la légation de Prusse auprès du Pape ;

là, après un déjeuner auquel avaient été invités quelques hauts dignitaires du Saint Siège, il monta dans le carrosse de gala qu'il avait fait venir exprès de Berlin et qui était conduit par le personnel de ses écuries. Léon XIII devait être satisfait de ce cérémonial; mais il le fut sans doute moins en voyant, des fenêtres de son palais, la voiture impériale s'avancer entre une haie de troupes italiennes qui ne finissait qu'aux portes du Vatican. Sur le parcours et dans les rues avoisinant la résidence papale, l'Empereur avait pu remarquer des inscriptions rien moins que favorables aux revendications du pouvoir temporel.

L'entrevue du Pape et de l'Empereur se passa, paraît-il, avec une haute courtoisie, mais sans une vraie cordialité. La présence de Guillaume II à Rome, comme hôte du roi d'Italie, allait trop à l'encontre des intérêts du Pape pour que l'entretien ne s'en ressentît pas : évidemment le souverain allemand ne pouvait rien dire ni promettre qui fût de nature à affecter son alliance avec l'Italie.

Après cette audience, entourée d'ailleurs de

toutes les pompes de la cour papale, l'Empereur redevint, pour toute la durée de son séjour, l'hôte exclusif du Quirinal. Au Palais-Royal et dans les régions gouvernementales, on s'appliqua sans retard à proclamer tout haut que la visite de Guillaume II équivalait à une reconnaissance formelle et renouvelée, par l'Empire allemand, de la possession de Rome. Le soir même, le roi Humbert eut soin d'exprimer cette pensée : « C'est avec une joie profonde », dit-il, en portant la santé de son hôte, « que je salue, ici, dans mon palais, ici, dans la capitale de l'Italie, l'Empereur-Roi Guillaume II. La présence à Rome du chef d'une grande nation, d'une glorieuse dynastie, à laquelle je suis lié par une ancienne et solide amitié, est un nouveau gage de l'alliance conclue entre nous pour la paix de l'Europe et le bien-être de nos peuples. » En parfait accord avec ces paroles, l'Empereur répliqua : « L'allusion à l'alliance héritée de nos pères rencontre chez moi un vif écho. Nos pays, guidés par leurs grands souverains, ont conquis leur unité par l'épée. L'analogie entre nos

histoires implique l'accord perpétuel des deux peuples pour le maintien de cette unité, qui est la plus sûre garantie de la paix. Nos relations trouvent la plus vive expression dans le grandiose accueil que m'a fait la capitale de Votre Majesté. »

Au Quirinal, on avait tout lieu d'être très satisfait : le discours impérial avait confirmé le double fait, auquel on tenait tant à Rome, du maintien de l'alliance et de la reconnaissance de Rome comme capitale de l'Italie. Aussi des fêtes splendides furent offertes, pendant huit jours, à l'hôte impérial. Des soirées, des revues militaires et navales, des illuminations à Rome et à Naples se succédèrent jusqu'au 19 octobre, jour des adieux. Le surlendemain l'Empereur rentra à Potsdam.

La série de ses tournées officielles n'était pas épuisée. Huit jours après, on le voit déjà, à Hambourg, inaugurer l'entrepôt des douanes, construit en raison de l'accession de cette grande cité commerciale au Zollverein allemand. Faisant allusion à son récent voyage auprès des cours étrangères, l'Empereur, au

dîner que la ville lui offrit, dit, en s'adressant au bourgmestre : « Il est vrai que j'ai entrepris mon voyage dans l'intention d'aider, par la paix que je consoliderai, au développement de l'industrie, du commerce et de la prospérité de mon pays. » C'est encore par des assurances de paix qu'il termine l'année 1888. Le 22 décembre, à Stettin, lors d'une visite aux grands chantiers de constructions navales, où les ouvriers de l'établissement lui remirent une couronne de laurier, l'Empereur, en remerciant le délégué, ajouta : « Jusqu'ici je n'ai pas encore mérité de laurier : puisse celui-ci être un laurier de paix ! »

IV

L'Empereur et les partis parlementaires. — Il se mêle aux réunions parlementaires. — Il assiste au diner parlementaire du prince de Bismarck. — Il repousse les tendances ultra-orthodoxes et antisémitiques, ainsi que celles du parti progressiste. — Le Conseil municipal de Berlin. — Sortie de l'Empereur contre les progressistes. — Publication du Journal de l'Empereur Frédéric. — L'Empereur ne veut pas que la presse discute les affaires de sa famille. — Les élections en Prusse sont favorables au parti du cartel. — Satisfaction de l'Empereur.

On a vu comment l'avènement de Guillaume II avait fait naître, dans le public, certaines appréhensions de réaction que l'Empereur s'était attaché, dès le début, à réfuter. Ceux qui pouvaient le mieux connaître ses intentions assuraient que le jeune souverain, opposé aux tendances des partis extrêmes, se mon-

trait favorable à la coalition qui s'était établie, dans les derniers temps du règne de son grand-père, entre les conservateurs modérés et les nationaux libéraux. On en avait, en formant un parti dit du *cartel*, exclu aussi bien les vieux conservateurs et les ultra-orthodoxes protestants que le parti ultramontain et les progressistes. L'Empereur considérait, paraît-il, cette alliance de modérés de droite et de gauche comme la combinaison la plus utile à sa politique. Comme son grand-père, il est constitutionnel et non parlementaire : c'est-à-dire qu'il se renferme dans la Constitution, qui ne comporte pas la mise en vigueur du régime parlementaire proprement dit. C'est là aussi ce qui explique la composition du ministère prussien, dont aucun membre n'appartient à un parti parlementaire : tous les ministres se considèrent comme les organes du souverain auprès des Chambres et non comme les organes de la majorité dans le conseil du souverain. Cependant l'Empereur aime la discussion, et, bon orateur lui-même, il prend un intérêt particulier aux luttes de la tribune

et au mouvement parlementaire. Après son avènement, on l'a vu, à plusieurs reprises, rechercher la société des hommes du parlement. Un jour il est venu siéger au milieu de la diète provinciale de Brandebourg et y prendre la parole. Une autre fois il a pris part à un dîner parlementaire, offert par la chancelier aux membres du Reichstag allemand. A cette occasion — fait nouveau dans les rapports d'un roi de Prusse avec les représentants du peuple — il échangea familièrement ses vues avec les convives, appartenant à divers partis, et engagea la conversation sur les questions à l'ordre du jour. Il accentua, dans ces entretiens, ses tendances au progrès et ses sympathies pour la vie parlementaire ; il différait, sur ce point, avec les idées de son grand-père : « une nouvelle ère s'est ouverte », disait-il, « tout roi que suis, j'aime à entretenir des relations avec les représentants du peuple. Mon grand-père leur est toujours resté étranger ; mais moi, je suis un enfant des temps nouveaux. »

Comme dans les questions d'ordre politique,

il semble préférer aussi dans celles d'ordre religieux la voie moyenne. Les personnes qui passent pour interpréter sa pensée n'ont cessé de protester contre l'assertion qu'il protégeait l'agitation des zélateurs orthodoxes et intolérants de l'église luthérienne. A l'occasion de la nomination d'un professeur de théologie à l'Université de Berlin, l'Empereur se décida pour le choix d'un homme à idées libérales, contre l'avis du parti orthodoxe. A l'exemple de son père, il a repoussé les tendances de ce même parti, qui fait la guerre aux juifs autant comme race que comme confession religieuse. Dans une conversation sur cette question de l'antisémitisme qui enflammait les esprits, l'Empereur aurait dit: « Je ne connais que des patriotes et des adversaires de notre développement national. Personne ne me croira capable de vouloir retourner en arrière la roue des temps. Toute notre législation est dictée par des principes humanitaires. Quiconque méconnaît ce fait et excite les esprits les uns contre les autres, à quelque parti qu'il appartienne, n'a pas à compter sur mon approbation. Nous

avons des choses plus sérieuses à faire. »

Le parti qui occupe sans contredit la dernière place dans les sympathies de l'empereur Guillaume, est celui des progressistes ; sous ce rapport encore il partage les sentiments de son grand-père, qui n'avait jamais oublié l'opposition tenace de ce parti contre les actes les plus importants de son règne. Les progressistes prussiens mettant en tête de leur programme le régime parlementaire avec toutes ses conséquences, le terrain manque absolument pour amener une entente entre eux et le souverain. Des incidents caractéristiques se sont produits au cours de la première année du nouveau règne. La population de Berlin comme celle de presque toutes les capitales du continent, appartient en majeure partie à l'opinion démocratique, ou du moins elle aime à faire de l'opposition aux mesures et à la politique du gouvernement.

La majorité des électeurs y est acquise aux progressistes ; ces derniers prédominent également au Conseil municipal, et ils disposent de plusieurs des organes les plus importants

de la presse. Les chefs de ce parti et leurs journaux s'étaient montrés assez tièdes à l'égard de l'avènement de Guillaume II ; ils s'étaient attachés à mettre celui-ci en opposition avec Frédéric III et à afficher pour le père des regrets, qui, dans leur expression, impliquaient des critiques peu flatteuses du fils. Pendant le court règne de Frédéric III, ils avaient redoublé d'efforts en vue de renverser le Chancelier, qui possédait toute la confiance du jeune empereur. Ils prenaient ouvertement fait et cause pour les personnages les moins bien vus à la nouvelle cour et mettaient à nu des dissentiments momentanés au sein de la famille impériale. Dans la querelle entre les médecins allemands et les médecins anglais du défunt souverain, ils se rangeaient du côté de ces derniers, tandis que les premiers étaient soutenus dans les régions de la cour. A propos du projet de mariage entre le prince de Battenberg et une des filles de Frédéric III, les feuilles progressistes entraient jusque dans les détails les plus délicats de l'intérieur de la famille impériale. Quelques jour-

naux conservateurs s'étaient engagés, il est vrai, dans la même voie; bien plus, certains d'entre eux s'étaient éloignés, en cette circonstance, de la tradition monarchique. Mais le langage des feuilles progressistes surtout avait pris un caractère d'âpreté qui irritait en haut lieu. La mesure fut comblée à l'occasion de la publication indiscrète de certaines parties d'un Journal laissé par Frédéric III. Le coupable était un conservateur, mais en même temps un adversaire personnel du prince de Bismarck, et les extraits du Journal semblaient choisis pour mettre en évidence les divergences entre l'empereur défunt et le prince de Bismarck. La publication fut tout naturellement mise à profit par les progressistes, qui y découvraient des arguments nouveaux en vue d'amoindrir le Chancelier et sa politique. D'autre part, l'Empereur ayant autorisé des poursuites contre l'auteur de la publication, le prince de Bismarck adressa à ce sujet au souverain un rapport détaillé, qui donna lieu à une polémique ardente dans les journaux progressistes, toujours au détriment

du Chancelier et indirectement du nouvel empereur, dont l'opposition identifiait la politique avec celle du premier ministre. Ces divers incidents, dont l'origine remontait aux premiers jours du nouveau règne, avaient continué de défrayer la presse pendant le voyage de l'empereur à l'étranger. A son retour, il profita de la première occasion pour manifester son mécontentement à l'égard des progressistes qui avaient pris à cette polémique une part très large et surtout très peu gracieuse pour la personne du souverain. L'esprit d'opposition du conseil municipal de Berlin marchait parfaitement de conserve avec le loyalisme monarchique, qui prédomine, en général, parmi les populations de la Prusse. C'est à ce dernier sentiment que le corps municipal obéissait en offrant à l'Empereur, comme don d'avènement, une fontaine monumentale qui devait parer la place du château, sous les fenêtres de la demeure impériale, et dont une députation, conduite par le premier bourgmestre, vint apporter l'acte de donation à l'Empereur après sa rentrée à Berlin. Répon-

dant à l'adresse municipale, et après avoir remercié du cadeau, le souverain parla de son récent voyage, au cours duquel il avait pu constater que les princes et les peuples étrangers portaient de vives sympathies à l'empire allemand. Mais, ajouta-t-il, il ne pouvait effacer un douloureux souvenir de ce voyage. Pendant qu'il sacrifiait sa santé et ses forces pour assurer, en resserrant des liens d'amitié, la paix et la prospérité de la patrie, et, partant aussi, de la capitale de l'Empire, les feuilles quotidiennes de cette ville avaient livré à la publicité et discuté les affaires de sa famille d'une façon qu'un particulier ne voudrait jamais tolérer. L'Empereur en avait été non seulement péniblement affecté, mais même indigné. Avant tout, il désirait qu'on cessât de citer continuellement feu son père contre sa personne : cela le blessait profondément comme fils et était inconvenant au suprême degré. L'Empereur comptait donc que les représentants de la capitale contribueraient, de leur côté, à mettre fin à ces agissements. On assura que, en prononçant

ces paroles, l'Empereur avait élevé la voix, puis congédié brusquement la députation.

La presse de tous les partis s'empara aussitôt de l'incident. Quelles étaient les feuilles que visait le blâme de l'Empereur ? Les progressistes affirmaient que le souverain avait voulu parler de certains discours électoraux de candidats conservateurs, publiés par les journaux de ce parti et renfermant des détails intimes sur la personne de l'Empereur et sa famille. Une note du journal officiel ne tarda pas à détruire cette interprétation, en déclarant que le souverain avait entendu désigner les journaux progressistes comme étan ceux qui avaient blessé ses sentiments ; et, étant donné les rapports des autorités municipales avec cette partie de la presse, l'Empereur avait cru qu'elles seraient disposées à y porter remède. L'incident en resta là. Quelques membres de la municipalité avaient tenté d'en faire l'objet de quelque résolution qui aurait été une sorte de réplique au discours impérial ; la majorité refusa d'y donner suite.

Les élections générales pour le Landtag prussien, qui eurent lieu le 6 novembre, se ressentirent à l'avantage du gouvernement, de l'influence de ces divers incidents, non, il est vrai, sur la population de la capitale, mais sur la majorité du pays. L'attitude que l'Empereur avait prise entre les partis extrêmes fit que le parti du *Cartel* remporta la victoire à la fois sur les ultra-conservateurs et sur les progressistes qui perdirent un grand nombre de sièges au profit des candidats des conservateurs modérés et nationaux-libéraux coalisés pour la circonstance. L'Empereur témoigna sa satisfaction de ce résultat, quelques jours après, pendant son séjour à Breslau, en chargeant le bourgmestre de remercier les habitants des « excellentes élections » de leur ville. Ce qui ajoutait au piquant de cette manifestation impériale, c'est que le premier magistrat de la ville, qui eut à s'acquitter de cette mission, appartenait lui-même au parti progressiste, qui venait d'être battu dans les élections de Breslau.

V

Guillaume II, continuateur de la politique de Guillaume Ier. — L'importance des questions sociales reconnue par le vieil empereur. — Le socialisme d'État. — Guillaume II s'intéresse à la solution des problèmes sociaux. — Il s'approprie le message impérial de 1881. — Déclarations à ce sujet dans ses discours au Reichstag. — Opposition dans diverses classes à l'égard du socialisme d'État. — L'Empereur se met en contact avec les ouvriers. — Ses allocutions aux délégations ouvrières. — Arbitre entre patrons et ouvriers. — Les grèves des mineurs. — Son discours aux ouvriers. — Exhortations aux patrons. — Les lois d'assurances des ouvriers.

Le règne de Guillaume II, tel qu'il se présente au cours d'une année de début, se caractérise par la continuation, dans ses grandes lignes, du système politique de Guillaume Ier, comme on a pu le constater par la lecture des chapitres précédents, relativement aux divers

problèmes de la politique intérieure. Le jeune souverain a eu soin, d'ailleurs, de se proclamer lui-même le continuateur de l'œuvre de son grand-père : chacun de ses discours, chacun de ses actes en font foi. Mais ce rattachement du nouveau règne à celui du vieil empereur se manifeste tout particulièrement sur le terrain des questions économiques et sociales.

A Berlin, comme dans d'autres capitales, les gouvernants et tous les esprits éclairés sont persuadés depuis longtemps que la politique proprement dite prend trop de place dans les préoccupations des classes soi-disant dirigeantes et que le législateur n'a pas de temps à perdre pour réparer son oubli, sinon son indifférence, à l'égard des classes laborieuses et des nécessiteux. Le vieil empereur Guillaume, en présence du mouvement socialiste-démocrate et à la suite des attentats de 1878, avait été amené à se persuader que la seule répression des excès et des crimes provoqués par ce mouvement ne saurait en faire disparaître les causes, et que l'État, ainsi que la société entière, ont le devoir de s'intéresser au

sort des classes ouvrières, d'améliorer leur situation, de pourvoir à leurs besoins en cas d'accident, de maladie ou d'invalidité (1). Le fils et le petit-fils de Guillaume Ier étaient entièrement acquis à ces idées. Le système d'éducation sous lequel ils avaient grandi l'un et l'autre les avait mis de bonne heure en rapport avec les différentes classes de la société et leur avait fait connaître ainsi les conditions de la vie pratique ignorées par les princes que des usages d'une autre époque tiennent à l'écart de ceux sur lesquels ils sont appelés un jour à régner. La législation et les différents essais dont l'empereur Guillaume a pris l'initiative sur le terrain des questions sociales, avaient toujours rencontré un sincère appui, chez son fils (Frédéric III), et Guillaume II a été de bonne heure un fervent adepte du système auquel on a donné le nom de socialisme d'État. Que ce système ait besoin d'être modifié ou rectifié dans son application, qu'il produise, oui ou non, tous les bons résultats que ses

(1) V. l'*Empereur Guillaume et son règne*, pp. 430 et ss. *Histoire du prince de Bismarck*, pp. 389 et ss.

promoteurs s'en promettent : là n'est pas la question qui doive nous occuper dans cette étude. Ce qu'il importe de constater pour retracer la physionomie morale de Guillaume II, c'est qu'il est porté par ses études et son esprit vers les idées humanitaires qui forment le fond des doctrines de la démocratie sociale, et à chercher des solutions aux grands problèmes sociaux. Ses discours officiels témoignent de ces préoccupations, qui lui font rechercher le contact avec les classes laborieuses pour se mêler directement aux mouvements du jour, se jeter entre les combattants en vue de les rapprocher et de les réconcilier.

Le message de l'empereur Guillaume Ier du 17 novembre 1881 avait tracé à grands traits le programme des réformes à accomplir sur le terrain de la législation : il voulait mourir, disait-il, avec la pensée d'avoir assuré la paix à l'intérieur et procuré aux nécessiteux un secours plus efficace que par le passé et auquel ils avaient droit. C'est de ce message que Guillaume II n'a cessé de se reconnaître

le légataire. Le lendemain de son avènement, devant le Reichstag, il définit la tâche de la législation de l'empire dans le sens du message du 17 novembre 1881 : « Elle devra aider à assurer à la population ouvrière la protection qu'elle est capable d'accorder, conformément aux principes de la morale chrétienne, aux faibles et aux nécessiteux luttant pour l'existence. J'espère qu'on réussira de la sorte à avancer l'apaisement des contrastes sociaux malsains. » Au mois de novembre suivant, la même pensée est exprimée dans le discours d'ouverture du Reichstag. « J'ai assumé », dit l'Empereur, « à titre de legs précieux de mon aïeul, de continuer la législation de politique sociale inaugurée par lui. Non que je me livre à l'espoir que par des mesures législatives on puisse bannir du monde la dureté des temps et la misère humaine; mais je n'en considère pas moins comme un devoir du pouvoir gouvernemental de travailler de toutes ses forces à adoucir la détresse économique existante et, grâce à des institutions organiques, de faire reconnaître comme une obligation de l'État

l'affirmation de l'amour du prochain sur la base du christianisme. »

Quelques-uns des projets de loi concernant la classe ouvrière avaient été votés sous le règne de Guillaume Ier, non toutefois sans une vive opposition de la part des libéraux et de celle des ouvriers eux-mêmes, qui, en Allemagne comme ailleurs, aiment peu l'intervention et le contrôle de l'État à l'égard de leurs caisses de secours. De plus, le parti démocrate-socialiste en Allemagne est avant tout un parti politique, hostile à la fois à la monarchie et à la société telle qu'elle est actuellement organisée. Ce parti accepte à contre-cœur les dons et les faveurs de l'État, et seulement comme un faible acompte sur l'ensemble de ses revendications; il ne désarme pas dans la guerre qu'il livre aux pouvoirs, aux classes dirigeantes et au capital; et, grâce à sa forte organisation, il voit, à chaque élection législative, augmenter le nombre de ses adhérents. Il est vrai, d'autre part, que l'intervention directe du souverain n'est pas envisagée, partout en Prusse, par les ouvriers avec la

même répugnance que celle que manifestent les démocrates-socialistes. L'empereur Guillaume a trouvé occasion de montrer qu'il fait une distinction entre les uns et les autres.

A plusieurs reprises il s'est mis en contact avec les travailleurs. « Je me réjouis », dit-il en recevant une députation des syndicats professionnels, « d'avoir enfin réussi à entrer aussi en rapports avec la classe des ouvriers et des artisans » ; et il renouvelle sa promesse de continuer l'œuvre de son grand-père en faveur des ouvriers. Quelques mois plus tard encore, il répète ces déclarations devant le comité qui le reçoit à l'inauguration d'une exposition d'appareils de sauvetage et de protection des ouvriers contre les accidents de leur métier. Il applaudit aux efforts tentés en vue de procurer plus de sécurité à l'ouvrier dans l'exercice de son métier, d'améliorer la situation économique de la population ouvrière, de donner expression dans les institutions de l'État à l'idée de la mise en pratique de l'amour du prochain. « Je compte, dans cette œuvre », dit-il, « sur le concours de toutes les classes de la popula-

tion, et surtout des ouvriers, dont le bien-être y est intéressé, ainsi que des patrons qui, dans leur propre intérêt, sont prêts à faire les sacrifices nécessaires. »

Mais, où il trouva tout particulièrement occasion de faire acte de protecteur à l'égard des ouvriers et d'arbitre entre eux et les patrons, ce fut lors des grèves des mineurs de Westphalie et des pays du Rhin, au mois de mai 1889. Il reçut les délégués que les mineurs lui avaient envoyés pour lui exposer leurs griefs. Ils désiraient une augmentation de salaire, et dans l'intérêt de leur santé, une réduction des heures de travail. L'Empereur commença par leur reprocher vivement leur conduite : ils s'étaient mis dans leur tort en rompant leurs contrats, qui les obligeaient à dénoncer quinze jours d'avance la cessation du travail. Ils avaient empêché, par des actes de violence, d'autres ouvriers, qui ne voulaient pas prendre part à la grève, de continuer à travailler; ils avaient porté atteinte aux propriétés, fait acte de rébellion à l'égard de la force publique. L'Empereur semble soupçonner

que la grève est le résultat des agitations socialistes-politiques. S'il en était ainsi, dit-il, il ne pourrait pas faire examiner leurs demandes avec bienveillance, et il ordonnerait une répression rigoureuse des excès; au contraire, s'ils observent une attitude calme et légale, il s'intéressera à leur sort.

Le surlendemain ce fut le tour des propriétaires des mines, qui avaient également demandé audience pour leurs délégués. Ils eurent à entendre des paroles empreintes d'une certaine sévérité à leur égard et de beaucoup de bienveillance pour les ouvriers; il loua ceux-ci du soin qu'ils avaient eu de ne pas permettre aux agitateurs politiques de s'ingérer dans leurs démêlés avec les patrons. Il remercia l'orateur de la délégation d'avoir apporté l'esprit de conciliation dans ses pourparlers avec les ouvriers; il exhorta les patrons à entrer dans la voie des compromis et, en général, à rester toujours en contact avec les ouvriers. Il fallait avoir soin de mettre toujours les ouvriers à même d'exprimer leurs vœux, et ne pas oublier que les compagnies, qui occupent un grand

nombre de sujets de l'Empereur, ont le devoir, vis-à-vis de l'État et des communes, de veiller au bien-être de leurs travailleurs et d'empêcher le retour de pareils troubles dans toute une province. L'Empereur, à la fin de son discours, se place sur le terrain même du socialisme: « Il est très naturel et humain, dit-il, que tout le monde cherche à se procurer une existence aussi favorable que possible. Les ouvriers lisent les journaux et ils connaissent la proportion des salaires avec le bénéfice des compagnies; on comprend qu'ils veuillent plus ou moins avoir leur part du bénéfice. Je désire donc que vous examiniez sérieusement chaque fois la situation et cherchiez à parer d'avance à de semblables événements. »

L'intervention de l'Empereur, invoquée des deux côtés, eut le succès que les grévistes s'en étaient promis. Au bout de quelques jours il fut conclu entre patrons et ouvriers un compromis qui donna en majeure partie satisfaction à ces derniers. La grève prit aussitôt fin.

La législation socialiste, dont les premiers

jalons ont été posés sous le règne de Guillaume Ier, s'est complétée, au moment où nous terminons cette étude, par une loi qui assure aux ouvriers invalides ou âgés une rente proportionnée au salaire qu'ils ont touché dans l'exercice de leur métier. C'est une tentative hardie, qui a rencontré une opposition très vive et opiniâtre, et à laquelle le Reichstag ne s'est prêté qu'après de longues hésitations et sur le désir pressant de l'Empereur.

VI

Les protestations de l'Empereur Guillaume II en faveur de la paix. — Ses paroles pacifiques au Parlement. — Rapports avec la Russie. — La loi militaire de 1888 vise la Russie. — Langage hostile de la presse russe. — Vote unanime du Reichstag sur la loi militaire. — La visite du Czar à Berlin. — Situation t endue lors de l'avènement de Guillaume II. — Appui limité de la Russie par l'Allemagne. — Succès personnel de Guillaume II à Saint-Pétersbourg. — Apaisement du Czar et du monde officiel. — Félicitations impériales adressées à M. de Giers. — Les Danois oublient que l'article 5 du traité de Prague a été abrogé. — La cause danoise soutenue par les hommes d'État russes. — Le voyage de l'Empereur Guillaume à Vienne. — Rapports personnels de l'Empereur avec l'archiduc Rodolphe. — Échange de visites. — L'archiduc Albert et la Prusse. — Appréhensions de guerre à Berlin et à Vienne. — Le projet militaire au Reichstag. — Déclarations de M. Tisza à la Diète de Hongrie. — Publication du traité d'alliance de 1879, qui est dirigé contre la Russie. — Les Magyars et le traité austro-allemand. — Commentaires de M. de Bismarck sur le traité. — Sentiments des Magyars, des Slaves et des Allemands d'Autriche-Hongrie au sujet du traité. — L'opinion moyenne favorable à l'alliance

allemande. — L'Empereur Guillaume emporte la conviction que le système de 1879 n'a pas reçu d'atteinte.

Il a été dit plus haut que dans plusieurs circonstances, au lendemain de son avènement, Guillaume II avait insisté sur ses intentions pacifiques, en repoussant les idées belliqueuses qu'on lui attribuait, à raison de ses goûts pour le métier de soldat. Il avait manifesté ces sentiments lors de la réunion du Reichstag allemand, au mois de juin 1888, et il les avait exprimés de nouveau devant les assemblées parlementaires à l'ouverture de leurs sessions. Il représentait les voyages qu'il avait entrepris dans l'automne de 1888 comme ayant pour but de consolider la paix européenne. « Nos relations avec tous les gouvernements étrangers », disait-il dans son discours au Reichstag, le 23 novembre 1888, « sont pacifiques et mes efforts tendent constamment à consolider la paix. Notre alliance avec l'Autriche et l'Italie n'a pas d'autre objet. Je ne

trouverais pas compatible avec ma foi chrétienne, ni avec les devoirs que j'ai assumés envers le peuple allemand, d'attirer sur l'Allemagne les calamités d'une guerre, fût-elle victorieuse. Dans cette conviction, j'ai considéré comme mon devoir de saluer personnellement, aussitôt après mon avènement au trône, non seulement mes confédérés de l'Empire, mais aussi les monarques amis et proches voisins, et de rechercher avec eux une entente sur l'accomplissement de la mission, que Dieu nous a confiée, d'assurer à nos peuples la paix et la prospérité, autant que cela dépend de notre volonté. »

Dans le même sens, il déclarait au Landtag prussien, le 14 janvier 1889 : « Vous pouvez aborder vos travaux avec d'autant plus de sécurité que les relations de l'Empire avec tous les Etats étrangers sont amicales, et que dans mes visites aux souverains amis j'ai acquis la conviction que nous pouvons nous livrer avec confiance à l'espoir du maintien ultérieur de la paix. »

Au moment de l'avènement de Guillaume II,

les nuages à l'horizon européen, qui avaient troublé les derniers mois du règne de son grand-père, n'étaient pas tout à fait dissipés. Le projet de loi relatif au renforcement de l'armée allemande, qui avait été voté par le Reichstag quelques semaines avant la mort de Guillaume Ier, se rattachait à des armements et à des dislocations de troupes en Russie. Le prince de Bismarck avait nettement dit, dans son discours du 6 février : « Les appréhensions qui ont surgi dans le courant de cette année se rattachaient bien plus à la Russie qu'à la France. » Dans le public, ces craintes étaient entretenues surtout par le langage hostile de la presse russe, qui, en dépit de toutes les protestations amicales de Berlin, attribuait au cabinet allemand un double jeu dans la question bulgare. Après avoir naguère accusé le prince de Bismarck d'avoir soutenu sous main le prince de Battenberg, elle l'accusait maintenant d'encourager le prince Ferdinand de Cobourg à demeurer à son poste, alors que la Russie avait protesté contre sa présence à Sofia. Les efforts qu'on faisait à Berlin pour

réfuter cette opinion restaient peine perdue, et les mesures militaires du gouvernement du Czar semblaient donner une espèce de consécration aux appréciations des journaux russes.

On s'était promis, à Berlin, quelques bons résultats de la visite qu'en novembre 1887 le Czar avait rendue à l'empereur Guillaume. A cette occasion, le prince de Bismarck s'était attaché à prouver au souverain russe qu'il avait été induit en erreur à l'égard de la politique allemande en Bulgarie par des documents apocryphes. Le Czar avait quitté Berlin dans des dispositions meilleures, mais qui ne semblaient pas devoir influencer d'une manière durable les préparatifs militaires depuis longtemps en cours d'exécution. C'est sous l'empire de ces faits que le vieil empereur Guillaume avait autorisé la présentation de la nouvelle loi militaire. A la veille du débat parlementaire, d'après une entente préalable des cabinets, les feuilles officielles de Berlin, de Vienne et de Pesth avaient publié le traité d'alliance conclu en 1879 entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie (1). Ce

(1) V. Appendice, p. 289.

traité visait directement la Russie, et le texte en avait été tenu secret jusque là. Le Reichstag adopta le projet militaire à l'unanimité des voix : c'était là un fait rare dans cette assemblée, qui avait toujours été plus ou moins récalcitrante dans les questions militaires. L'empereur Guillaume en avait été ravi et peu de jours avant sa mort, il avait chargé le prince de Bismarck d'en remercier le Reichstag. Mais, tout en prenant des mesures nouvelles pour assurer la sécurité de l'Empire, le vieux monarque n'en était pas moins resté attaché à ses sympathies de longue date pour la Russie, ainsi qu'à ses appréhensions du danger qui pouvait résulter, pour la Prusse et l'Allemagne, d'une rupture avec le grand empire du Nord. Dans ses derniers entretiens, quelques heures avant sa mort, il avait recommandé à son petit-fils de veiller aux bons rapports avec la Russie, d'avoir les plus grands égards pour le Czar.

Le règne de Frédéric III a été trop court pour qu'il soit possible de juger la politique de ce souverain relativement à la Russie. Ses préférences personnelles étaient pour l'An-

gleterre; mais qui sait si, à un moment donné, elles auraient été plus fortes que les nécessités politiques indiquant le chemin que l'Empereur Guillaume avait conseillé à son jeune petit-fils ? Quoiqu'il en soit, l'avènement de Frédéric III ne fut pas salué avec une grande satisfaction par l'opinion à Saint-Pétersbourg; et la presse russe, pendant les quelques mois du nouveau règne, recommença la polémique, qui s'était apaisée un instant au lendemain de la mort de Guillaume Ier. Les feuilles de Saint-Pétersbourg et de Moscou reprochaient à l'Allemagne les mesures économiques et financières dirigées contre leur pays, et rappelaient les services politiques rendus par la Russie et que sa voisine payait d'ingratitude. On y ripostait à Berlin. Les organes officieux, repoussant le reproche d'ingratitude, s'appliquaient à démontrer que l'Allemagne n'était pas demeurée en retard en fait de complaisances : dans l'insurrection polonaise, dans les guerres d'Orient depuis 1828, la Prusse n'avait-elle pas soutenu la Russie ?

Guillaume II trouvait ainsi, au moment

de son avènement, une situation assez tendue à l'égard du grand empire voisin. Se souvenant des dernières injonctions de son grand-père, il résolut de rendre visite au Czar au plus tôt. Nous avons raconté, dans un chapitre précédent, les incidents extérieurs de ce voyage. Politiquement, l'Empereur l'avait préparé en déclarant, dans son discours au Reichstag, que son alliance avec l'Autriche et l'Italie ne l'empêchait point de rester l'ami de l'empereur de Russie. C'était une avance à laquelle, à ce qu'on disait à Berlin, l'Empereur irait chercher la réponse à Saint-Pétersbourg. En bornant le but du voyage impérial à l'établissement de bons rapports personnels, il est permis de croire que Guillaume II l'a atteint. Ses manières affables, sa connaissance de la langue russe, son tact dans les entretiens avec les personnages influents, lui assuraient un grand succès personnel. Sous le rapport politique il ne pouvait réussir que jusqu'à un certain point. En raison de sa situation géographique et de ses intérêts directs, l'Allemagne ne peut être l'auxiliaire

effectif de la Russie dans une nouvelle guerre en Orient; alliée de l'Autriche-Hongrie, elle pourrait avec grande peine dans cette éventualité observer une attitude neutre; et elle serait obligée d'y renoncer pour soutenir par les armes l'Autriche attaquée par la Russie. Tout ce que l'Empereur Guillaume pouvait promettre au Czar, c'est que l'Allemagne ne profiterait pas du moment où la Russie serait engagée en Orient, pour gêner l'action de cette puissance. L'Empereur pouvait encore annoncer au Czar que le gouvernement allemand cesserait de fermer son marché financier aux valeurs russes, qu'il ne contrarierait pas les opérations financières pour lesquelles la Russie voudrait avoir recours au marché allemand. Il pouvait s'engager enfin à ne jamais attaquer la Russie. De telles promesses étaient de nature à dissiper les soupçons du Czar, à diminuer l'influence de son entourage belliqueux. Guillaume II se posait ouvertement en messager de paix; et, entre autres choses, pour mieux accentuer le but de sa visite, il omit de conférer une de ses hautes déco-

rations au chef de l'état-major de l'armée russe, connu pour ses idées peu pacifiques à l'égard de l'Allemagne. L'empereur allemand obtenait ainsi un bon résultat relatif et temporaire. Les rapports entre les deux princes sont devenus, depuis le voyage de 1888, aussi amicaux qu'ils l'avaient été sous Guillaume I[er]. Par contre, l'opinion en Russie est restée froide, sinon hostile. Elle avait cru, avec quelque optimisme, que de l'entrevue de Saint-Pétersbourg sortirait la rupture de la triple alliance ; et elle se vit bientôt déçue dans cet espoir. L'apaisement qui s'était produit à la cour de Russie ne s'étendait même pas au monde gouvernemental tout entier. En revanche, la direction officielle de la politique extérieure de l'empire russe se trouvait raffermie par suite de l'entrevue des deux souverains, dans sa ligne de conduite prudente et conciliante. L'empereur Guillaume constata publiquement ce fait, quelques mois plus tard, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'entrée de M. de Giers au service de l'Etat. En félicitant le ministre des affaires

étrangères de Russie, il le salue « comme le médiateur sûr des relations officielles et personnelles qui me rattachent à mon cher ami et proche parent l'empereur Alexandre. » — « Je suis heureux », répondit le ministre, « d'être appelé par la confiance de mon auguste souverain à être le médiateur des sentiments amicaux et des traditions de cordiale amitié entre les deux pays. »

La visite de l'empereur à Copenhague eut un résultat analogue. Là aussi, comme à Saint-Pétersbourg, l'opinion s'était attendue à des concessions très réelles de la part de l'Allemagne. Du vivant de l'empereur Frédéric le bruit avait couru dans la presse que ce souverain se proposait de résoudre la question du Schleswig du nord de manière à donner satisfaction à la partie de la population qui désirait être réunie au Danemarck. La presse danoise agitait cette question et exposait que la réconciliation avec l'Allemagne était au prix de la rétrocession du Schleswig du nord, prévue par l'article 5 du traité de Prague de 1866. Inspirée par son patriotisme

et son sentiment national, elle oubliait que l'art. 5 avait été abrogé depuis longtemps par le mutuel accord de la Prusse et de l'Autriche, seules signataires de ce traité. La presse russe, en cette circonstance, vint au secours de la cause danoise. Un organe presque officieux de la chancellerie russe fit remarquer que la visite de l'empereur Guillaume à Copenhague avait fait revivre la question du Schleswig et en même temps les dissentiments entre le Danemark et l'Allemagne. La presse de Berlin dénonça aigrement les hommes d'Etat russes qui faisaient cause commune avec les ennemis de l'Allemagne. Presqu'au même moment l'empereur Guillaume, à un banquet de la municipalité de Francfort-sur-l'Oder, déclarait hautement que son père n'avait jamais songé à rendre ce qui avait été conquis par les armes prussiennes.

Si l'empereur Guillaume s'était rendu à Saint-Pétersbourg pour rassurer le Czar sur la nature pacifique de l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, il avait une tâche plus facile à accomplir à Vienne : celle d'y confirmer

la continuation de la politique extérieure des deux règnes précédents, politique basée sur cette même alliance. Guillaume II était venu bien des fois comme hôte de la famille impériale et notamment de l'archiduc Rodolphe, prince héritier, qu'il devait voir, à cette occasion, pour la dernière fois. Au mois de mars 1878 les jeunes princes, alors héritiers présomptifs de deux grands empires, s'étaient rencontrés à Cologne, d'où ils continuèrent ensemble le voyage à Berlin. L'archiduc Rodolphe, qui venait d'atteindre l'âge de majorité, alla se présenter à la cour de Prusse et remercier en même temps l'empereur Guillaume, qui lui avait conféré un régiment d'uhlans. Cette visite fut considérée comme un symptôme des relations amicales, qui, à cette période de la guerre d'Orient, semblaient devenir de plus en plus intimes. Depuis cette époque, l'archiduc Rodolphe et le prince Guillaume avaient échangé de fréquentes visites. Au mois de juin 1880, le prince autrichien était venu à Berlin; et quelques mois après il avait renouvelé sa visite, sur le désir

de l'Empereur, qui l'avait invité à assister aux manœuvres d'automne. L'Autriche-Hongrie était devenue l'alliée formelle de l'Allemagne; aussi la réception cette fois fut particulièrement solennelle en même temps que cordiale. En 1881, peu de mois après leur propre mariage, le prince et la princesse Guillaume se rendirent à Vienne, pour être témoins du mariage de l'archiduc Rodolphe avec la princesse Stéphanie de Belgique. On vit encore le prince autrichien à Berlin, en 1883, aux fêtes des noces d'argent du Prince Impérial (Frédéric III); et, en 1885, le prince et la princesse Guillaume étaient allés faire un séjour plus prolongé à la résidence d'été de leurs amis d'Autriche. Les relations personnelles des souverains et des héritiers des deux empires semblaient ainsi s'harmoniser avec la politique indiquée par le traité d'alliance. Un dernier reste de l'ancien antagonisme des deux dynasties s'était conservé jusque dans les temps les plus récents, chez un membre influent de la famille de Habsbourg: l'archiduc Albert, le commandant en chef des armées autrichiennes. Il n'avait pas

promptement pris son parti des conséquences politiques de la guerre de 1866 et du traité de Prague. Ce n'est que peu à peu, sous le coup des événements et des nécessités politiques, qu'il s'était rallié au système qui reposait sur l'alliance de la monarchie austro-hongroise avec le nouvel empire allemand. Il avait rendu visite à Ems au vieil empereur Guillaume, quelques années avant la mort de ce souverain. Enfin, — fait qui fut fort remarqué — après l'avènement de Guillaume II, il avait accepté l'invitation de ce souverain pour les manœuvres de Muncheberg et, à cette occasion, décerné de chaleureux éloges aux troupes allemandes. Cette visite précéda de quelques semaines le voyage de l'empereur Guillaume à Vienne.

Les rapports entre les deux empires étaient, à ce moment, des plus satisfaisants. L'année 1888 s'était ouverte avec des appréhensions auxquelles, comme on l'a vu, le vieil empereur avait donné une sorte de fondement en saisissant le Reichstag allemand d'un nouveau projet d'organisation de l'armée allemande. Les

armements et les dislocations de régiments en Russie menaceraient, disait-on alors à Berlin, à la fois l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, cette dernière encore plus que la première. Au moment où le Reichstag allemand allait ouvrir le débat sur ce projet militaire, le parlement hongrois discutait des interpellations sur la politique extérieure et particulièrement sur les armements russes ainsi que sur l'alliance avec l'Allemagne. Le président du conseil, M. Tisza, y répondit en reconnaissant l'exactitude de ce qui se disait dans les journaux sur les concentrations de troupes russes dans les provinces avoisinant les frontières de l'Autriche; il déclara que le gouvernement impérial prenait des mesures de précaution; enfin il affirma la solidité de l'alliance avec l'Allemagne. Sur la nature des conditions de cette alliance, le public n'était que vaguement instruit : les termes du traité de 1879 avaient été tenus secrets, en vertu d'un article de ce document, lequel en réservait la communication à la Russie, pour le cas où ses préparatifs militaires deviendraient menaçants pour la paix. En dépit de

cette clause et par égard pour la Russie, le vieil empereur Guillaume avait informé Alexandre II, dès l'origine, du contenu du traité, et le prince de Bismarck avait fait des communications plus détaillées à Alexandre III, lors de la visite de ce souverain à Berlin en novembre 1887. Il faut croire que les deux gouvernements alliés se proposèrent d'impressionner l'opinion en Russie, lorsqu'ils décidèrent de livrer à la publicité le texte de leur traité. Pour donner plus de poids à cette décision, ils en avaient ordonné la publication le même jour à Berlin, à Pesth et à Vienne. L'irritation en Russie en fut très grande. On y apprenait que le traité visait explicitement la Russie, et l'on en considérait la publication comme un acte d'hostilité. En Autriche-Hongrie l'opinion était divisée. A la première lecture, on trouvait que les engagements contractés par l'Allemagne ne garantissaient pas suffisamment l'Autriche : tel fut surtout le sentiment des Hongrois, toujours préoccupés de l'éventualité d'une agression russe. Le commentaire dont le prince de Bismarck ac-

compagnait la publication du traité dans son discours du 6 février, ne fut guère de nature à faire changer d'avis aux Magyars. Le fait est que le traité du 7 octobre 1879 oblige l'Allemagne à venir au secours de l'Autriche-Hongrie, au cas où elle serait attaquée par la Russie sur son territoire, et qu'il se tait sur l'éventualité d'une guerre entre la Russie et l'Autriche sur un territoire étranger, comme, par exemple, dans la presqu'île balkanique, où une collision entre les deux puissances est considérée comme possible et même comme vraisemblable. C'est d'accord avec ces stipulations que le prince de Bismarck avait affirmé à différentes reprises que l'Allemagne n'était intéressée dans les affaires d'Orient que sous le rapport de la paix générale, qu'elle pouvait s'appliquer à faciliter quelque arrangement entre l'Autriche et la Russie, mais que son rôle devait se borner là. Le traité austro-allemand, disait le Chancelier, a pour but d'assurer la paix et l'intégrité territoriale des deux Empires ; en dehors de ce but commun, chacune des deux puissances contractantes a

des intérêts particuliers, qu'elle est en droit de sauvegarder pour son propre compte, sans que l'autre partie soit tenue de s'engager dans une guerre à cet effet. Cette appréciation, assez juste, si l'on envisage la question au point de vue des intérêts allemands, perd de sa force au point de vue des intérêts hongrois. Les Magyars, en effet, les masses du moins, ne connaissent qu'un intérêt et qu'un ennemi : l'un, c'est l'intégrité de leur territoire ; l'autre, c'est le Russe qu'ils accusent — tout Russe pour eux est panslaviste — de vouloir détruire la monarchie austro-hongroise. Le Russe est donc leur « ennemi héréditaire », et quiconque n'est pas ennemi de la Russie devient par ce fait même ennemi de la Hongrie. Aux yeux de beaucoup de politiciens de Pesth, l'alliance allemande ne donnait donc satisfaction qu'au premier de leurs besoins, tandis qu'elle ne remplissait pas la seconde condition, celle d'une inimitié systématique à l'égard de la Russie. Les choses étaient différemment jugées par les autres nationalités de l'Empire. Les Slaves et les Allemands se montraient

très satisfaits du caractère restrictif de l'alliance allemande ; les uns, congénères de race des Russes, envisageaient avec moins de répugnance que les Magyars la prédominance de la Russie dans la presqu'île des Balkans ; les autres saluaient avec sympathie toute communauté politique, sous quelque condition qu'elle se produisît, avec l'Empire d'Allemagne. En somme, l'alliance allemande agréait aux esprits modérés en Autriche. On ne s'y attardait pas à peser et à balancer les bénéfices et les charges du traité du 7 octobre, pour ne s'arrêter qu'à cette considération qu'on était garanti contre une agression éventuelle de la Russie. L'alliance coûtait cher aux contribuables de l'Empire. L'Allemagne, que l'Autriche-Hongrie, à son tour, était tenue de défendre contre une agression russe, exigeait de son alliée un état d'armement en proportion avec les obligations que lui imposait le traité du 7 octobre. On murmura un peu au Parlement de Vienne; on vota, non sans résistance, au Parlement de Pesth ; mais finalement on acquiesça à la politique extérieure

du gouvernement impérial. L'effet pratique du traité d'alliance de 1879, comme de tous les traités analogues, ne pourra toujours être jugé que dans la période de son application, qui dépend de circonstances et de combinaisons multiples. Pour l'heure présente les signataires se reposent sur les intérêts qui ont donné naissance au traité et sur leur bonne foi dans l'exécution éventuelle. Sous l'empire de ces sentiments personnels et de l'opinion européenne, les deux souverains d'Allemagne et d'Autriche ne pouvaient, dans leur entrevue, que confirmer leurs engagements réciproques, et l'empereur Guillaume, en quittant Vienne, était fondé à croire que la politique, inaugurée en 1879, sous les auspices de son grand-père, par le Chancelier de l'Empire, n'avait reçu aucune atteinte de la part de la monarchie austro-hongroise.

VII

Le voyage à Rome. — Situation vis-à-vis du Pape. — Rome capitale. — La visite au Vatican sans résultat politique. — Opposition contre l'alliance italo-germanique. — M. Crispi et le prince de Bismarck. — Conseils de modération. — But pacifique des voyages de l'Empereur. — Rapports avec la France. — Les bruits attribuant à Frédéric III l'idée de restituer les conquêtes. — La proclamation de ce souverain aux Alsaciens-Lorrains. — Guillaume II dément tous ces bruits. — Les rapports officiels entre les deux pays sont bons. — Rapports tendus avec l'Angleterre. — Bruits de froissements entre les deux cours. — La politique anglaise libre de préoccupations personnelles. — Intérêt qu'a l'Angleterre d'être en bons termes avec l'Allemagne. — Politique coloniale de l'Allemagne. — Entente avec l'Angleterre dans l'Afrique orientale. — Discours amical de l'Empereur. — Attitude conciliante de l'Angleterre dans la question de Samoa. — Conduite prudente de la politique coloniale de l'Allemagne. — Coup d'œil sur la première année de règne de Guillaume II. — Conclusion.

Après avoir vu l'allié de Vienne, Guillaume II alla faire visite à l'allié de Rome :

visite entourée de certaines difficultés se rattachant à la présence à Rome de deux souverains et dont il a été parlé dans un chapitre précédent. Au Vatican on n'était rien moins qu'enchanté de l'annonce de la visite impériale. On y voyait, non sans raison, une sorte de consécration nouvelle de l'unité italienne avec Rome capitale, et la diplomatie pontificale fit d'abord quelques efforts, restés stériles d'ailleurs, en vue d'empêcher l'entrevue impériale dans la Ville Eternelle. Finalement le Pape en prit son parti, tout en faisant établir, par sa diplomatie, les conditions d'étiquette, auxquelles le jeune empereur se soumit avec beaucoup de complaisance. Léon XIII avait marqué, de son côté, ses bonnes dispositions, en félicitant l'Empereur, alors à Stockholm, à l'occasion de la naissance de son cinquième fils, survenue pendant son séjour dans la capitale suédoise.

Les résultats politiques de la visite impériale au Vatican ne pouvaient qu'être faibles. Le traité d'alliance avec l'Italie garantissant à ce royaume l'intégrité de son territoire, comment

Guillaume II aurait-il pu encourager le Pape dans ses revendications de pouvoir temporel ? D'autre part, sur le terrain religieux, la paix était scellée depuis quelque temps entre l'Etat prussien et l'Eglise catholique, le Kulturkampf était virtuellement terminé : l'Empereur n'avait guère à faire de nouvelles concessions d'une importance majeure. Sa visite restait essentiellement une affaire de courtoisie et de déférence envers le chef spirituel de la catholicité. Il en était autrement de l'entrevue avec le roi d'Italie. La politique y avait la part prédominante. L'alliance de l'Allemagne avec le royaume subalpin, fondée par Victor-Emmanuel et Guillaume Ier, élargie sous le règne du roi Humbert, comptait des adversaires plus influents et était plus contestée que l'alliance avec l'Autriche. Le monde catholique et le monde latin faisaient cause commune pour la combattre ou la troubler. On représentait aux populations italiennes les avantages que l'Allemagne en tirait, en même temps qu'on s'attachait à leur démontrer que leur propre profit était minime, sinon tout à fait éphémère. L'empereur Guil-

laume devait donc tenir, par l'empressement de sa venue, à augmenter le prestige de son royal allié et le crédit de son gouvernement, à réchauffer les partisans tièdes, à encourager les défenseurs, à impressionner les adversaires de l'alliance. Ce résultat, à en juger d'après les protestations verbales et les télégrammes échangés au cours de l'entrevue entre Rome et Friedrichsruhe, a été atteint. Avait-on espéré davantage à Rome? y nourrissait-on des projets dont l'alliance allemande devait faciliter, sinon aider la réalisation? La chose est incertaine ; en tout cas, le cabinet italien avait eu occasion d'être éclairé sur les intentions de la chancellerie allemande avant l'arrivée de l'Empereur à Rome. De la visite qu'il avait faite au mois d'août au prince de Bismarck à Friedrichsruhe le président du conseil italien, M. Crispi, avait emporté des conseils de paix et de modération : c'est là du moins ce que les organes les mieux renseignés de la presse de tous les pays avaient assuré à ce sujet sans être désavoués d'aucun côté. Son voyage à Rome pouvait convaincre l'empereur Guil-

laume que les gouvernants italiens restaient attachés à l'alliance : en leur montrant des dispositions analogues de son côté, il avait rempli la tâche qu'il s'était proposée.

Cette tâche en ce qui concerne la politique extérieure, il n'a pas cessé, depuis ses voyages, de la représenter comme essentiellement pacifique. En dehors des protestations en faveur de la paix qu'il a multipliées dans ses discours officiels, il n'a pas manqué, lorsque l'occasion s'en est offerte, de s'exprimer dans le même sens dans des entretiens plus familiers. Au mois de mars 1889, parlant à des délégués des syndicats professionnels qui avaient fait allusion à ses voyages, il affirma avoir entrepris sa grande tournée en vue du maintien de la paix. « Autre chose est », dit-il, « si un homme de quatre-vingt-dix ans dirige le gouvernement, comme feu mon grand-père, qui avait un passé si riche en actes et en succès. Il était le plus âgé de ses collègues, on recherchait ses paroles et ses conseils, et l'on faisait bien des choses pour lui être agréable. Me voilà arrivé, moi, homme de trente ans; per-

sonne ne me connaissait; j'avais encore à acquérir la confiance de mes collègues. Je crois néanmoins que j'ai réussi à maintenir la paix pour de longues années. »

Si tel a été le but que l'empereur Guillaume se proposait en octobre 1888, il y a lieu de croire qu'il n'a pu être contrarié par la visite que le roi Humbert, accompagné de son fils, le prince royal et de M. Crispi, a rendue à Berlin au mois de mai de 1889, c'est-à-dire à l'époque où s'arrête ce travail. Les grandes combinaisons diplomatiques ne se modifient ni ne se rompent, brusquement et au gré des impressions flottantes du jour. L'alliance italienne-allemande ne disparaîtra — si elle doit disparaître un jour — qu'avec les circonstances qui l'ont créée.

La politique de l'Allemagne à l'égard de la France ne s'est pas modifiée depuis l'avènement de Guillaume II au trône. Les règnes de Guillaume Ier et de Frédéric III ont été caractérisés par des intermittences de rapports calmes ou troublés entre les deux pays.

Des conflits de frontière étaient devenus

assez fréquents pendant la dernière année du règne de Guillaume Ier, et ils avaient été réglés à l'amiable grâce à la modération du vieux monarque et du gouvernement français. La mesure rigoureuse relative au voyage et au séjour des nationaux français en Alsace-Lorraine, avait été prise pendant le règne de Frédéric III. Son successeur a maintenu la situation telle qu'il l'a trouvée lors de son arrivée au pouvoir. Depuis longtemps on le disait mal disposé pour la nation française ; il serait peut-être plus exact de dire qu'il éprouve de la méfiance, sentiment qu'il partage avec ses prédécesseurs et qui a son explication dans les rapports que la guerre de 1870 et le traité de Francfort de 1871 ont créés entre la France et l'Allemagne. En France, la question d'Alsace-Lorraine domine l'orientation de la politique extérieure du pays, comme d'autre part, elle domine aussi celle de l'Allemagne. L'une n'abandonne pas des revendications, contre lesquelles l'autre ne cesse de se mettre en garde, et par sa diplomatie, et par ses préparatifs militaires. Avant l'avènement de Fré-

déric III, la croyance s'était établie en France, on ne sait sur la foi de quels indices, que ce prince, arrivé au trône, tenterait la réconciliation entre les deux nations, en consentant à une restitution totale ou partielle des conquêtes de 1870. D'autres bruits lui attribuaient des intentions analogues à l'égard du Danemark pour le Schleswig du nord, et à l'égard du duc de Cumberland pour le Hanovre ou le duché de Brunswick. Pour ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, feu l'empereur Frédéric a détruit, officiellement du moins et dès le premier jour, toutes les illusions que l'on avait pu concevoir sur ce sujet en France. Dans sa proclamation aux Alsaciens-Lorrains (1), il se déclarait « résolu à sauvegarder les droits de l'Empire sur ces territoires allemands », et il qualifiait de « imprescriptible » la réunion de ces pays à l'Empire allemand. Après la mort de l'Empereur, les mêmes bruits persistant à circuler dans la presse européenne, son fils saisit la première occasion pour en faire officiellement justice. C'était au mois d'août 1888,

(1) V. l'*Empereur Frédéric*, p. 282.

après son retour des pays du nord, au banquet que la municipalité de Francfort-sur-l'Oder lui offrit à l'occasion de l'inauguration de la statue du prince Frédéric-Charles de Prusse. Répondant au discours du bourgmestre, après avoir vanté les hauts faits militaires de ce prince ainsi que ceux de son père, l'Empereur continue ainsi : « Je dois ajouter encore un mot par rapport à cette journée. Il y a des gens qui ne craignent pas d'affirmer que mon père voulait restituer ce que lui et le prince Frédéric-Charles avaient conquis ensemble avec l'épée. Nous l'avons tous trop bien connu pour que nous puissions garder le silence devant cette injure faite à son nom. Il avait la même pensée que nous, c'est-à-dire que rien des conquêtes de la grande époque ne saurait être abandonné. Je crois que nous tous, dans le troisième corps d'armée comme dans l'armée entière, nous savons qu'il n'y a qu'une voix pour déclarer que nous laisserions tous nos dix-huit corps d'armée et tous nos 43 millions d'habitants sur le champ de bataille plutôt que de céder ne fût-ce qu'une pierre de ce que

mon père et le prince Frédéric-Charles ont acquis. »

A part cette question capitale, qui creuse un si large fossé entre les deux nations, leurs relations diplomatiques n'ont pas perdu, depuis l'avènement de Guillaume II, le caractère correct et courtois qu'elles avaient sous les deux règnes précédents. Les représentants de l'Empereur à Paris y sont accueillis avec une parfaite urbanité ; et, de son côté, l'empereur Guillaume traite avec une bienveillance marquée les réprésentants de la République Française à Berlin.

Les rapports avec l'Angleterre ne s'annoncèrent pas, au début du règne de Guillaume, dans des conditions aussi favorables qu'on aurait pu le penser en raison de la proche parenté des deux cours. Des motifs d'un ordre privé, sur lesquels l'histoire contemporaine manque de données positives, n'influent certes que pour une faible part sur ce refroidissement des relations politiques. Le peuple anglais professe le plus profond respect pour sa dynastie ; mais il n'épouse pas les dissensions qui se rattachent

à la vie intime de la famille royale, et son Parlement comme ses ministres savent fort bien tenir ces questions séparées de la politique.

Il en est de même à Berlin, depuis que le prince de Bismarck a imprimé à la politique allemande ce caractère utilitaire qui exclut l'influence des considérations purement personnelles. Si donc l'empereur Guillaume, dans son discours au Reichstag au mois de juin 1888, étendait à l'Angleterre le silence qu'il avait gardé sur la France, il est permis de croire que les incidents de la maladie de Frédéric III, incidents auxquels le public avait mêlé des personnages anglais, n'y étaient pour rien et que l'Empereur avait simplement voulu indiquer que, faute de pouvoir dire sur l'Angleterre des choses agréables, il avait jugé mieux de s'abstenir. Une autre erreur, assez accréditée dans le public, c'était de croire que l'Empereur, en raison de mésintelligences de famille, s'était abstenu de rendre visite à la reine d'Angleterre comme il l'avait fait aux autres souverains. La cour de Windsor étant en grand deuil comme celle de Ber-

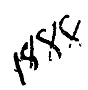
lin, le moment aurait été mal choisi pour un voyage qui eût obligé cette même cour à endosser des habits de fête. Dans ces conditions, l'ajournement de la visite impériale s'imposait tout naturellement ; et, en fait, il ne s'agissait que d'un ajournement. Dans l'été de 1889, au moment où cette étude verra le jour, l'Empereur Guillaume, suivi d'une escadre respectable, ira rendre visite à sa royale grand'mère et assistera à une de ces grandioses revues navales comme l'Angleterre a l'art d'en organiser à certaines occasions.

Sur le terrain politique, il est vrai, à l'époque de l'avènement de Guillaume II, les choses ne présentaient pas un aspect bien satisfaisant pour les rapports entre les deux pays. En Angleterre on n'avait pas encore bien pris son parti de l'extension des établissements coloniaux de l'Allemagne. Des démêlés de 1883 et de 1884 au sujet de l'Afrique surgissait en Angleterre un grain de ressentiment. L'Allemagne avait fait brèche dans la vieille tradition britannique qui consiste à considérer la mer comme le domaine où l'Angleterre doit

dominer sans conteste. Parmi les hommes d'État anglais plusieurs se sont attachés, dans ces derniers temps, à réagir contre ces prétentions surannées incompatibles avec le mouvement irrésistible des peuples civilisés vers les régions africaines et océaniques, débouchés futurs de la production industrielle de l'Europe. Dans ce concours où chaque nation cherche à gagner un prix, l'Angleterre n'est plus à même de soutenir sa domination exclusive ; elle est obligée d'admettre un partage, qui s'est effectué déjà au centre de l'Afrique, où la France et l'Allemagne sont parties copartageantes, et en Océanie, où l'Allemagne et récemment encore l'Amérique revendiquent leurs lots. Indépendamment de ces intérêts plus économiques que politiques, l'Angleterre a à veiller à ses intérêts, de premier ordre politique, en Orient, sur le Bosphore, en Egypte, dans l'Asie centrale, bref sur des points, où elle rencontre la Russie, qui est en Europe la puissante voisine de l'empire allemand. L'amitié de cet État ne saurait donc lui être indifférente ; et, à cette fin, les concessions et

les complaisances s'imposent. Le prince de Bismarck l'a compris ainsi, lorsqu'il s'appliquait, certain jour, à rassurer les adversaires de sa politique coloniale ; « si l'Angleterre, tel était le sens de son langage, contrarie notre action dans les mers lointaines, nous avons les moyens de prendre notre revanche en Égypte et en Orient. » C'est à cet ordre de considérations qu'il convient peut-être d'attribuer la détente qui se produisit, au début du règne de Guillaume II, entre Londres et Berlin. Les gouvernants anglais gardèrent un calme très remarqué devant les incidents provoqués par la maladie et la mort de Frédéric III ; ils n'attachèrent pas non plus de l'importance au démêlé personnel de Sir Robert Morier, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Saint-Pétersbourg, avec le prince de Bismarck et le comte Herbert de Bismarck. La polémique violente à laquelle se livrèrent dans ces diverses circonstances les journaux anglais et allemands laissa le *Foreign Office* fort calme ; ceux qui croyaient à une brouille sérieuse entre les deux cabinets furent promptement déçus.

Dans le courant du mois de septembre, les établissements allemands sur la côte orientale d'Afrique avaient été en butte à une insurrection générale des indigènes ; les colons avaient dû se réfugier sur deux points mis à l'abri des attaques des Arabes. L'insurrection était organisée par quelques chefs arabes dont l'Allemagne lésait les intérêts par les entraves qu'elle créait à la traite des nègres. Les missions anglaises, ainsi que le commerce anglais à l'intérieur, étant menacés au même degré que les établissements allemands, le mouvement anti-esclavagiste aidant, le gouvernement anglais, sur le désir du cabinet de Berlin consentit, le 5 novembre, à une action commune. Par suite, les escadres des deux pays mirent la côte de Zanzibar en état de blocus, en vue d'empêcher l'importation des munitions de guerre et l'exportation des esclaves. Au moment où la presse persistait à parler de la tension entre les deux gouvernements, l'empereur Guillaume put donc annoncer, au contraire, leur entente étroite. « Nos établissements coloniaux d'Afrique », dit-il le 22 no-



vembre, en ouvrant la session du Reichstag, « ont intéressé l'empire allemand dans la tâche de conquérir cette partie du globe à la civilisation chrétienne. Le gouvernement anglais, notre ami, et le Parlement anglais ont reconnu, il y a cent ans déjà, qu'il fallait commencer l'accomplissement de cette tâche en combattant la traite des nègres et la chasse aux esclaves. J'ai donc résolu d'établir d'abord avec l'Angleterre une entente, dont les termes et le but vont vous être communiqués. »

Cette entente sur la traite des noirs en Afrique n'est pas le seul fait qui témoigne des relations amicales avec l'Angleterre depuis l'avènement de Guillaume II. On a pu remarquer les bonnes dispositions de cette puissance à l'occasion du conflit survenu aux îles Samoa entre l'Allemagne et les États-Unis. Dans cette circonstance, le gouvernement anglais a pris une attitude conciliante et plutôt favorable aux prétentions allemandes. Il a amené ainsi l'Amérique du Nord à consentir à un arrangement, qui a été conclu, dans le courant du mois de mai 1889, dans la conférence de Berlin



composée des délégués des trois gouvernements.

Autant qu'on a pu en juger jusqu'ici, l'empereur Guillaume semble partager, sur la politique coloniale de l'Allemagne, les idées de son chancelier, qui n'est guère partisan d'entreprises précipitées ou aventureuses. L'opinion en Allemagne est très flottante à ce sujet. Récalcitrant il y a dix ans aux projets coloniaux, le public a été pris d'un véritable engouement pour ce genre d'entreprises. Dans ces conditions, l'Empereur, malgré l'intérêt qu'il porte au développement de la marine, paraît vouloir marcher avec prudence dans la politique coloniale et plutôt rester en retard du mouvement de l'opinion que l'exciter et le devancer.

Au moment où paraît cette étude, Guillaume II vient d'achever la première année de son règne. Cette année de début, la vérité exige de le reconnaître, n'a pas répondu aux craintes qu'elle avait fait naître au premier jour:

elle a plutôt confirmé les prévisions de ceux qui, placés à portée du futur héritier d'une couronne impériale, avaient favorablement auguré de ses qualités de souverain. Sa tâche n'est pas facile après un règne comme celui de son grand-père, à qui il pourrait reprocher, comme Alexandre à Philippe, de ne lui avoir rien laissé à faire. Possédé d'une ambition qui n'aurait pas surpris chez un prince jeune et exalté par un tel exemple, il aurait couru à des entreprises belliqueuses, qui eussent de nouveau remué l'Europe, à peine remise de secousses formidables. On l'en croyait capable, et son avènement inquiétait bien des esprits. Ces craintes, heureusement, se sont montrées vaines jusqu'ici, et rien ne fait prévoir qu'elles soient près de se réaliser. A l'intérieur aussi bien qu'au dehors, on l'a vu, il se présente comme le continuateur de la politique de Guillaume Ier, c'est-à-dire de celle des dix-sept dernières années, qui se contentait grandement des succès acquis, contenait les ardeurs belliqueuses partout où elles se manifestaient, ménageait les susceptibilités légitimes, étouffait les conflits

dans leur germe, se montrait soucieuse de la paix sociale. Ce rôle devait plaire à un souverain dont la première partie du règne avait été tout mouvement et tout action ; il devient moins aisé pour le jeune héritier qui recueille cet immense héritage, où tout se trouve en assez bon ordre. Le vouloir agrandir est alors une entreprise dangereuse ; chercher à le conserver, une tâche qui exige des qualités non ordinaires. Une année de règne, dans ces conditions, est un espace trop court pour donner toute la mesure des aptitudes d'un souverain ; on ne pourra s'en former une idée juste qu'après l'avoir vu aux prises avec les grandes difficultés, en présence des grandes épreuves. Ce que l'on peut dire dès à présent, c'est que dans cette année de début il a évité les fautes que les uns s'attendaient à le voir commettre, et autorisé les espérances que les autres mettaient dans le règne d'un prince bien doué et bien intentionné. A l'avenir de le voir à l'œuvre et de le juger sur ses actes.

FIN

APPENDICE

APPENDICE

A Son Altesse Royale le prince Guillaume.

En raison des changements qui peuvent se produire dans ma santé et m'empêcher temporairement de m'occuper des affaires, et en raison de la maladie et de l'absence prolongée de mon fils, le Prince Impérial, je charge Votre Altesse Royale de me suppléer dans tous les cas où je croirai avoir besoin d'être suppléé pour les affaires courantes du gouvernement, notamment pour la signature d'ordres, et cela sans qu'il soit besoin d'une autorisation spéciale pour chaque cas particulier.

Berlin, 17 novembre 1887.

Signé : GUILLAUME.
Contresigné : BISMARCK.

Rescrit au Prince Impérial.

« Je désire que Votre Altesse Impériale se mette au courant des affaires de l'Etat en y prenant part immédiatement. Pour cette raison, je charge Votre Altesse Impériale de l'étude et de l'expédition de celles des affaires de l'Etat soumises à ma décision que je signalerai à votre Altesse Impériale. A cet effet Votre Altesse Impériale est autorisée à donner en mon nom les signatures voulues, sans qu'une autorisation spéciale soit nécessaire pour chaque cas particulier.

» Ce rescrit sera inséré au *Bulletin des lois de l'empire* et à celui du royaume de Prusse. »

Signé: Frédéric.

Ordre du jour de l'Empereur à l'armée.

Alors que l'armée vient de quitter le deuil de son Empereur et Roi, mon vénéré grand-père Guillaume Ier, dont le souvenir impérissable restera gravé dans tous les cœurs, elle éprouve aujourd'hui une nouvelle perte cruelle en la personne de mon très cher et bien-aimé père, l'Empereur et Roi Frédéric III, qui est décédé ce matin à 11 h. 5.

C'est à une époque de deuil vraiment grave que la volonté de Dieu me place à la tête de l'armée, et c'est le cœur profondément ému que j'adresse les premières paroles à mon armée.

Mais la confiance avec laquelle je prends la place à laquelle la volonté divine m'appelle est absolue et inébranlable; car je connais la force du sentiment de l'honneur et du devoir que mes glorieux aïeux ont implanté dans l'armée, et je sais jusqu'à quel point ce sentiment s'est maintenu à travers tous les temps.

Dans l'armée, la solide et inébranlable obéissance au chef suprême est un héritage qui se transmet de père en fils, de génération en génération.

Je vous exhorte à contempler mon grand-père, que vous avez tous devant les yeux, à contempler l'image du chef d'armée glorieux et vénérable, qui ne saurait être plus belle ni mieux parler au cœur, et mon père chéri, qui

avait déjà acquis, comme prince héréditaire, une place d'honneur dans les annales de l'armée ; et une longue série de glorieux ancêtres, dont les noms brillent dans l'histoire et dont le cœur était rempli d'amour pour l'armée.

Nous appartenons l'un à l'autre, moi et l'armée : nous sommes nés l'un pour l'autre, et nous resterons unis par un lien indissoluble, que nous ayons, par la volonté de Dieu, la paix ou la tempête.

Vous allez maintenant me prêter le serment de fidélité et d'obéissance, et je vous promets de toujours me rappeler que les regards de nos ancêtres me contemplent de l'autre monde, et que j'aurai un jour à leur rendre compte de la gloire et de l'honneur de l'armée.

Château de Friedrichskron, le 15 juin 1888.

GUILLAUME.

Rescrit de l'Empereur à la marine.

J'adresse mes premières paroles à la marine dans un moment vraiment bien grave.

Je viens à peine de quitter le deuil de mon grand-père inoubliable, l'empereur Guillaume, qui, l'an dernier encore, à Kiel, exprimait sa vive satisfaction au sujet du développement de la marine, que déjà les drapeaux s'inclinent devant le cercueil de mon père bien-aimé, qui s'intéressait si vivement au progrès de la marine.

Mais les grandes douleurs fortifient l'esprit et le cœur de l'homme; c'est pourquoi nous envisageons l'avenir avec confiance, en ayant devant les yeux les portraits de mon grand-père et de mon père.

La marine sait que je suis très heureux de lui appartenir par un lien extérieur et que j'éprouve pour elle, comme mon bien-aimé frère Henri, un intérêt des plus vifs. J'ai appris à connaître son dévouement et son sentiment du devoir.

Celui qui vit dans la marine sait que chacun est prêt à sacrifier sa vie pour l'honneur du drapeau allemand.

C'est pourquoi je puis garantir que, dans les moments graves, nous serons certainement unis et que, dans les jours heureux comme dans les jours malheureux, nous serons toujours disposés à verser notre sang pour sauvegarder l'honneur du drapeau allemand et la gloire de la patrie allemande.

Dieu bénira nos efforts.

GUILLAUME.

Proclamation au peuple prussien.

A mon peuple!

Un décret de Dieu nous a imposé de nouveau le deuil le plus cruel. La tombe s'est à peine refermée sur la dépouille mortelle de l'empereur mon inoubliable grand-père, et l'empereur mon bien-aimé père vient, à son tour, d'être appelé de ce monde à la paix éternelle.

L'héroïque énergie, procédant de la soumission chrétienne avec laquelle il a su, malgré ses souffrances, être à la hauteur de ses devoirs royaux, semblait permettre d'espérer qu'il serait conservé plus longtemps à la patrie. Dieu en a disposé autrement.

Il n'a été accordé au royal martyr, dont le cœur battait pour tout ce qui est grand et beau, qu'un petit nombre de mois pour montrer aussi sur le trône les nobles qualités de l'esprit et du cœur qui lui ont gagné l'amour de son peuple.

Aussi longtemps qu'il battra des cœurs allemands, on pensera avec reconnaissance aux vertus qui le paraient, aux victoires qu'il a remportées autrefois sur les champs de bataille; et une gloire ineffaçable éclairera dans l'histoire de la patrie sa figure chevaleresque.

Appelé à monter sur le trône de mes ancêtres, j'ai pris en main le gouvernement en portant mes regards vers le

roi de tous les rois, et j'ai fait la promesse à Dieu d'être pour mon peuple, à l'exemple de mes ancêtres, un prince juste et doux, de pratiquer la piété et la crainte de Dieu, de défendre la paix, de rechercher le bien-être du pays, de porter secours aux pauvres et aux malheureux, d'être un gardien fidèle du droit.

Quand je demande à Dieu de m'accorder la force nécessaire pour remplir ces devoirs royaux qui me sont imposés par sa volonté, je m'y sens porté par la confiance que j'ai dans le peuple prussien, confiance que confirme en moi un regard en arrière sur notre histoire. Dans les bons comme dans les mauvais jours, le peuple de Prusse est toujours demeuré fidèle à son roi.

Cette fidélité, dont, dans tous les temps difficiles et au milieu de tous les dangers, la solidité s'est toujours montrée inébranlable vis-à-vis de mes ancêtres, je compte aussi sur elle, parce que j'ai conscience d'y répondre de tout cœur, comme prince fidèle d'un peuple fidèle, tous deux également dévoués à la patrie commune. C'est sur cette conscience de la réciprocité d'amour qui m'unit à mon peuple, que je fonde l'espoir que Dieu m'accordera la force et la sagesse nécessaires pour m'acquitter de mes devoirs royaux pour le bien de la patrie.

Potsdam, le 18 juin 1888.

GUILLAUME.

Allocution du Prince de Bismarck au Conseil fédéral.

21 juin.

Sa Majesté l'Empereur, pénétré de la grandeur de la responsabilité qui pèse sur ses épaules, assume la responsabilité dans le sentiment des devoirs que doit remplir l'homme appelé par Dieu à succéder à son bienheureux grand-père et à son père, et dans la confiance que lui inspire l'assistance que ses hauts alliés et confédérés lui prêteront dans l'accomplissement de se devoirs impériaux. Dans l'accomplissement de la tâche que lui assigne la constitution de l'empire, Sa Majesté compte fermement sur les sentiments de fidélité à la confédération et sur la coopération empressée des princes confédérés et des villes libres.

L'empereur considère comme la plus haute de ces tâches le maintien de la constitution de l'empire et la protection du territoire de l'empire, ainsi que de tous les droits établis dans les limites de cet empire. Cette protection, stipulée par la constitution, couvre les droits sanctionnés par les traités de tous les Etats particuliers de la Confédération avec le même effet que les droits de l'ensemble des Etats confédérés, et Sa Majesté voit dans la consciencieuse réalisation de cette protection l'accomplissement d'un devoir que les traités imposent à la Prusse et un des devoirs d'honneur qui s'imposent à l'Em-

pereur. La confiance que les princes allemands et les villes libres ont dans les sentiments de fidélité à la Confédération qui les animent tous, et leur union, qui s'est affimée dans le conseil de la Confédération, ont affermi l'empire, l'ont rendu fort et ont rendu féconds les efforts faits par tous les membres de la Confédération pour assurer le salut de l'Allemagne. Sa Majesté l'Empereur s'efforcera de maintenir cette confiance et cette union entre les gouvernements confédérés avec le même soin que ses prédécesseurs, qui reposent maintenant en Dieu, ont apporté à les développer et y ont réussi.

Dans la politique intérieure comme dans la politique extérieure, Sa Majesté veut suivre les voies dans lesquelles ses prédécesseurs dans la dignité impériale se sont concilié l'amour de leurs confédérés et ont gagné la confiance des puissances étrangères, tellement que ces puissances voient dans la puissance de l'empire allemand une garantie pour la paix de l'Europe.

Sa Majesté a convoqué le Reichstag pour le 25 de ce mois, afin de faire connaître ses intentions et de dissiper personnellement tous les doutes répandus à ce sujet, et Elle m'a chargé d'exprimer le ferme espoir que Sa Majesté pourra compter sur l'assistance et les sentiments de fidélité du Conseil fédéral pour la réalisation ultérieure des principes qui avaient guidé ses ancêtres depuis le rétablissement de l'empire.

Discours de l'Empereur au Reichstag.

25 juin.

Messieurs,

C'est en proie à une profonde douleur que je me présente devant vous, et je sais que vous partagez mon chagrin.

Le souvenir récent des pénibles souffrances de feu mon illustre père et le fait émouvant que, trois mois après la mort de S. M. l'empereur Guillaume, j'ai été appelé à monter sur le trône, exercent la même influence sur les cœurs de tous les Allemands, et notre douleur a trouvé un grand écho dans tous les pays du monde.

Sous l'impression de cette perte, je prie Dieu de me donner la force d'accomplir les devoirs importants que, par sa volonté, je suis appelé à remplir.

Répondant à cet appel, j'ai devant les yeux l'exemple que l'empereur Guillaume, après de lourdes guerres, a laissé à ses successeurs par le fait de son gouvernement pacifique, exemple auquel a répondu aussi le gouvernement de feu mon auguste père, en tant que la maladie et la mort n'ont pas empêché la réalisation de ses desseins.

Je vous ai convoqués, Messieurs, pour faire connaître devant vous au peuple allemand que je suis résolu à suivre, comme empereur et comme roi, les mêmes voies que celles dans lesquelles feu mon auguste grand-père a gagné la confiance de ses confédérés, l'amour du peuple allemand et les hommages bienveillants de l'étranger.

Il est au pouvoir de Dieu que je réussisse dans cette tâche. Quant à moi, je veux, par un labeur sérieux, poursuivre ce but. Les tâches les plus importantes de l'empereur d'Allemagne consistent à assurer sur le terrain militaire et politique la sécurité de l'empire au dehors, et à veiller, au dedans, à l'exécution des lois de l'empire.

La première de ces lois est la constitution impériale. La sauvegarder et la défendre dans tous les droits qu'elle garantit aux deux corps légiférants de la nation et à chaque Allemand, de même que dans les droits qu'elle garantit à l'Empereur et à chacun des Etats confédérés et à leurs souverains : tel est un des droits et des devoirs principaux de l'Empereur.

Aux termes de la constitution, j'ai plus à concourir à la législation de l'empire en ma qualité de roi de Prusse qu'en celle d'empereur allemand. Mais, en cette double qualité, mes efforts tendront à poursuivre l'œuvre de la législation de l'empire dans le même sens que feu mon auguste grand-père l'a commencée.

Je m'approprie tout particulièrement et dans toute son étendue le message qu'il a émis le 17 novembre 1881, et, dans le sens indiqué par ce message, je continuerai de faire en sorte que la législation impériale concernant la population travailleuse s'efforce d'accorder aux faibles et à ceux qui souffrent la protection qu'elle peut leur donner dans la lutte pour l'existence, conformément aux principes de la morale chrétienne.

J'espère qu'on réussira de la sorte à avancer la con-

ciliation des constrastes sociaux malsains, et je suis persuadé que, dans mes efforts pour développer notre prospérité intérieure, je rencontrerai l'appui unanime de tous les partisans fidèles de l'empire et des gouvernements confédérés, sans distinction des différents partis.

Mais je crois de même qu'il est nécessaire de maintenir dans les voies de la légalité notre développement politique et social, et de nous opposer avec fermeté à tous les agissements ayant pour but et pour effet de miner l'ordre gouvernemental.

Dans le domaine de la politique extérieure, je suis résolu à maintenir la paix avec tout le monde, autant que cela dépendra de moi. Mon amour pour l'armée allemande et ma situation vis-à-vis d'elle ne m'induiront jamais dans la tentation de priver le pays des bienfaits de la paix, à moins que la guerre ne nous soit imposée comme une nécessité par une attaque contre l'empire ou contre un de ses alliés.

Notre armée doit nous assurer la paix, et, si elle est, malgré cela, troublée, l'armée doit être en état de la rétablir en combattant. Elle le pourra, avec l'aide de Dieu, vu la force qui lui a été donnée par la loi militaire que vous avez votée dernièrement à l'unanimité. Je ne songe aucunement à profiter de cette force pour faire une guerre offensive.

L'Allemagne n'a besoin ni d'une nouvelle gloire militaire, ni d'aucune conquête, maintenant qu'elle a reconquis définitivement ses droits comme nation unie et indépendante.

Notre alliance avec l'Autriche-Hongrie est connue de tout le monde. Je la maintiendrai avec la fidélité propre aux Allemands, non seulement parce qu'elle est conclue, mais aussi parce que je vois dans cette alliance dé-

fensive une base de l'équilibre européen, ainsi qu'un legs de l'histoire d'Allemagne, dont les clauses sont appuyées aujourd'hui par tout le peuple allemand et qui répond au droit international traditionnel de l'Europe, tel qu'il a été en vigueur d'une façon non contestée jusqu'en 1866.

Des relations historiques semblables et des besoins nationaux pareils nous unissent avec l'Italie. Les deux pays veulent conserver les bienfaits de la paix et se consacrer tranquillement à la consolidation de leur unité nouvellement recouvrée, au perfectionnement de leurs institutions nationales et à l'accroissement de leur bien-être.

J'ai la satisfaction de constater que les arrangements que nous avons conclus avec l'Autriche-Hongrie et l'Italie me permettent d'entretenir avec soin mes sentiments d'amitié personnelle pour l'empereur de Russie et les relations pacifiques qui existent depuis cent ans entre l'Allemagne et l'empire russe, relations qui répondent à mes propres sentiments, aussi bien qu'aux intérêts de l'Allemagne.

Tout en travaillant consciencieusement au maintien de la paix, je me mets au service de la patrie avec autant de zèle qu'en prenant soin de notre armée, et je me réjouis de nos relations traditionnelles avec les puissances étrangères qui favorisent nos efforts dans le premier sens que je viens d'indiquer.

Ayant confiance en Dieu et dans la force militaire de notre nation, j'ai la conviction qu'il nous sera donné, pendant un temps appréciable, de conserver et de consolider par un travail pacifique ce que nous avons obtenu en combattant sous la direction de mes deux prédécesseurs, qui reposent maintenant en Dieu.

Retraite du maréchal de Moltke.

Kreisau, 3 août.

Très gracieux Seigneur, Majesté Impériale
et Royale.

Je suis obligé de vous mander que mon grand âge ne me permet plus de monter à cheval. Votre Majesté a besoin de forces plus jeunes, et un chef d'état-major général incapable de faire campagne ne lui sert à rien. Je considérerais comme une grâce, si Votre Majesté voulait me relever de mon poste et me permettre de passer le peu de jours qui me restent à vivre dans la solitude des champs. Je ne puis que suivre, avec mes vœux les plus chauds, les succès qu'un glorieux avenir réserve à Votre Majesté.

Et je suis, avec reconnaissance pour toutes les bontés que Votre Majesté m'a montrées, votre très humble,

Comte Moltke, Feld-maréchal.

L'Empereur a répondu par la lettre autographe suivante :

Potsdam, 9 août.

Mon cher feld-maréchal,

Bien que je ne puisse pas arriver à admettre les raisons que vous me donnez dans votre lettre, celle-ci ne m'en a pas moins douloureusement touché. Ni moi ni l'armée ne pourrons jamais nous habituer à ne plus vous voir au poste d'où vous avez mené les soldats aux plus merveilleuses victoires qui aient jamais achevé une campagne.

Je ne veux pourtant sous aucun prétexte fatiguer votre si précieuse santé, et je vais bien à contre-cœur obtempérer à vos désirs. Cependant je tiens à vous savoir occupé à la défense du pays. Depuis la mort de mon cher père, le poste de président de la commission de défense est resté inoccupé ; je ne puis le confier à de meilleures mains qu'aux vôtres. Je vous prie de l'accepter par amour pour mon armée. Que Dieu veuille que vous conserviez ce poste longtemps pour le plus grand bien de notre nation !

Je vous ferai encore parvenir un ordre à ce sujet.

En toute reconnaissance, je reste

Votre très affectionné.

GUILLAUME.

L'ordre de cabinet de l'Empereur est ainsi conçu :

Palais de Marbre, 11 août.

Dans votre lettre du 3 vous m'expliquez, avec la clarté qui distingue toute votre vie, la nécessité qui vous fais quitter le service. Je ne puis contredire vos raisons ; mais je n'accepte qu'en partie votre proposition. A l'âge que Dieu vous a permis d'atteindre, à la grande joie de mon cher grand-père et pour le bien de l'armée, je ne puis plus exiger que vous supportiez les fatigues de votre service. Mais je ne puis me passer de vos conseils. Il faut que je vous conserve à l'armée tant que vous vivrez : elle vous suivra avec une confiance illimitée tant que Dieu le permettra. Si j'accepte votre démission, c'est que je compte vous voir vous occuper encore dans l'avenir des affaires importantes de l'état-major.

Votre successeur pourra demander vos conseils dans toutes les affaires graves : ce qui ne sera pas difficile, étant donnée votre vigueur d'esprit. Je vous nomme également président de la Commission de défense. En vous laissant votre solde entière, votre adjudant personnel et votre appartement, je vous permets de partir avec un profond chagrin d'une place dans laquelle vous avez inscrit votre nom sur les tables d'honneur de l'armée prus-

sienne, votre nom que vous avez rendu célèbre dans le monde entier. Mais la force du temps est plus grande que celle des hommes et vous devez vous courber devant elle, vous qui avez vaincu partout.

Je ne puis trouver les mots nécessaires pour vous remercier en ce moment de tout ce que vous avez fait pour l'armée. Je ne puis que penser aux livres qui racontent l'histoire des vingt-cinq dernières années, et je ne puis que vous dire que vous resterez dans le souvenir de l'armée tant qu'il y aura un soldat allemand, un cœur allemand et un esprit militaire dans le monde.

En toute estime et reconnaissance,

Je reste votre Roi,

GUILLAUME.

Le maréchal de Moltke a répondu ainsi à la lettre de l'Empereur :

Kreisau, 10 août.

La lettre de Votre Majesté, du 9, m'a rempli de joie.

Je suis heureux d'appartenir encore à l'armée et de pouvoir la servir à la place que Votre Majesté a bien voulu me confier. Je vois dans la lettre de Votre Majesté la plus haute récompense pour tout ce j'ai pu avoir fait, et j'attends les ordres de Votre Majesté, en restant le très humble serviteur de Votre Majesté

Comte Moltke.

A l'ordre de cabinet le maréchal à répondu :

Kreisau, 12 août.

Votre Majesté a exaucé mes vœux d'une façon si gracieuse que les paroles me manquent pour la remercier. Je suis heureux de pouvoir continuer à servir Votre Majesté, et je la prie de me laisser le capitaine de Moltke comme aide de camp. L'ordre du 10 août restera dans ma famille comme souvenir inappréciable. Je reste de Votre Majesté le plus humble et dévoué serviteur

Comte MOLTKE, Feld-maréchal.

Réponse de l'Empereur à l'adresse des évêques prussiens.

J'ai reçu avec satisfaction l'Adresse que vous, Monsieur l'archevêque, avec vos collègues dans l'épiscopat, m'avez fait parvenir de Fulda. Le double deuil dont Dieu a voulu cette année frapper moi, ma maison et la patrie, est dans cette adresse exprimé avec une émotion si sincère que parmi les nombreux témoignages de condoléance qui me sont parvenus, le vôtre m'a été particulièrement précieux. Les vœux patriotiques par lesquels vous saluez mon avènement au trône ne m'ont pas fait moins de plaisir. Ma vie et mes forces appartiennent à mon peuple : augmenter son bien-être et sa prospérité est la tâche la plus belle de ma dignité royale. La circonstance que je sais la liberté de conscience de mes sujets catholiques garantie par le droit et la loi confirme ma confiance dans le maintien durable de la paix religieuse. En exprimant à vous, Monsieur l'archevêque, et aux autres signataires de l'adresse mes remercîments sincères pour cette manifestation de sentiments loyaux, je suis de Votre Révérence le bien affectionné

GUILLAUME.

Palais de Marbre, le 7 novembre 1888.

Discours de l'Empereur au banquet de Hambourg.

28 octobre 1888.

Très ému, je ne trouve point de mots pour donner une expression à ma gratitude. Hambourg n'était pas pour moi une ville inconnue. C'est avec plaisir que je me rappelle y être venu deux fois.

La première, j'étais avec mes parents, accompagnant mon frère à Kiel. La seconde fois, je me trouvais de la suite de mon grand-père. Ces deux fois l'accueil qui nous a été fait est resté inoubliable. Les démonstrations de joie avec lesquelles j'ai été reçu aujourd'hui, je les considère comme un legs de mon bienheureux grand-père.

Vous avez tout à l'heure rappelé mes voyages : je les ai entrepris dans l'intérêt de la paix, pour la prospérité du commerce et de l'industrie, pour le bien de la patrie.

La journée d'aujourd'hui a une haute signification : l'œuvre dont elle marque l'achèvement est le premier acte important de politique intérieure accompli sous mon règne.

J'espère que la bénédiction de Dieu reposera sur cette œuvre et que Hambourg florira plus encore que par le passé.

Dans tous les temps vous avez propagé parmi les contrées lointaines non seulement notre commerce, mais aussi nos principes et nos idées.

Levons tous nos verres, buvons à la prospérité de la ville de Hambourg, et appelons sur elle la bénédiction de Dieu! — Vive Hambourg!

Discours de l'Empereur au Reichstag.

23 novembre 1883.

Messieurs,

Lorsque je vous ai souhaité la bienvenue pour la première fois à mon avènement au trône, vous étiez avec moi sous l'impression des cruelles afflictions qui dans le courant de cette année ont frappé ma maison et l'empire. La douleur qu'ont causée ces pertes ne se dissipera point complètement dans la génération actuelle; mais elle ne saurait m'empêcher de remplir virilement et fidèlement mes devoirs, à l'exemple de mes prédécesseurs reposant en Dieu. Inspiré par ce sentiment du devoir et vous sachant dans les mêmes dispositions, je vous salue et vous souhaite la bienvenue, à la reprise de nos travaux communs.

Pendant mes voyages, qui m'ont conduit dans différentes parties de l'empire, j'ai reçu partout, tant de mes hauts confédérés que de la population, le témoignage que les princes et les peuples de l'Allemagne sont attachés avec une confiance sans borne à l'empire et à ses institutions et qu'ils trouvent dans leur unité une garantie de leur sécurité. Vous aurez puisé dans ces manifestations, avec le même contentement que moi, la conviction que l'unité incarnée dans l'empire a poussé de profondes racines dans toute la nation. J'éprouve le besoin d'en exprimer à cette place ma satisfaction reconnaissante.

Me félicitant de ce que l'accession des villes libres et hanséatiques de Hambourg et de Brême à l'Union douanière allemande est devenue une réalité après des travaux préalables difficiles et coûteux, je vois dans cette accession un nouveau résultat favorable de nos efforts unanimes. Puissent se réaliser dans une pleine mesure les espérances qu'on rattache pour l'empire et pour nos deux places de commerce maritimes les plus importantes à cette extension du territoire de l'Union douanière !

Le gouvernement de la Confédération suisse a suggéré une révision du traité de commerce entre l'Allemagne et la Suisse. M'inspirant du désir d'affirmer et de favoriser aussi dans le domaine de la politique commerciale les relations d'amitié qui existent entre les deux pays, j'ai accueilli cette proposition avec empressement. Les négociations ont été conduites avec la participation de délégués des Etats confédérés limitrophes de la Suisse, et leur résultat consiste en une convention additionnelle par laquelle les bases contractuelles des relations commerciales existantes sont élargies et l'échange des produits de l'industrie est facilité. Après son approbation par le conseil fédéral, cette convention vous sera présentée, avec la proposition d'y donner votre adhésion constitutionnelle.

Vous serez saisis sans délai du budget pour le prochain exercice. Les prévisions donnent la preuve de la situation favorable des finances de l'empire. A la suite des réformes introduites dans ces dernières années, avec votre concours, dans le domaine des droits de douane et des impôts de consommation, on peut s'attendre à des plus-values, qui fourniront de nouvelles ressources, non seulement pour faire face aux besoins indispensables de l'empire, mais encore pour accroître la quote part revenant aux divers Etats confédérés sur les revenus de l'empire.

Je constate avec joie les indices d'un nouvel essor dans divers domaines de l'activité économique. Bien que la pression qui pèse sur l'agriculture ne soit pas encore dissipée, j'espère néanmoins, grâce à la possibilité qui se dessine de prix plus rémunérateurs pour certains produits de l'agriculture, une amélioration de cette branche la plus importante de notre travail économique.

Le projet de loi, déjà annoncé précédemment, concernant le règlement des associations (*Genossenschaften*) de production et des associations économiques sera soumis à vos délibérations. On peut espérer que l'autorisation d'associations à responsabilité restreinte, telles que le projet les propose, aura des effets salutaires pour l'essor du crédit agricole.

Quelques inconvénients observés dans le domaine de l'assurance des ouvriers contre la maladie demandent qu'on y remédie par voie législative. Les travaux préparatoires nécessaires sont avancés, au point qu'un projet de loi sur la matière vous sera présenté dans le courant de cette session.

J'ai assumé, à titre de legs précieux de mon aïeul reposant en Dieu, la mission de poursuivre la législation de politique sociale inaugurée par lui. Non que je me livre à l'espoir que par des mesures législatives on puisse bannir du monde la dureté des temps et la misère humaine ; mais je n'en considère pas moins comme un devoir du pouvoir gouvernemental de travailler de toutes ses forces à adoucir la détresse économique existante et, grâce à des institutions organiques, de faire reconnaître comme une obligation de l'Etat l'affirmation de l'amour du prochain sur le terrain du christianisme. Les difficultés qui s'opposent à l'assurance fondamentale, avec le concours de l'Etat, de tous les ouvriers contre la vieillesse et l'incapacité de travail, sont grandes ; mais, avec

l'aide de Dieu, elles ne seront pas insurmontables. Comme résultat de vastes travaux préalables, il vous sera présenté un projet de loi ouvrant une voie praticable pour arriver à ce but.

Nos colonies africaines imposent à l'empire d'Allemagne la mission de gagner ce continent à la civilisation chrétienne. Le gouvernement ami d'Angleterre et le Parlement britannique avaient déjà reconnu il y a cent ans que cette mission devait être inaugurée par la répression de la traite des nègres et de la chasse aux esclaves. A cet effet, j'ai conclu en premier lieu avec l'Angleterre un arrangement dont la teneur vous sera communiquée. A cet arrangement se rattacheront des projets de loi à présenter au Parlement.

Nos relations avec tous les gouvernements étrangers sont pacifiques et mes efforts tendent constamment à consolider la paix. Notre alliance avec l'Italie n'a pas d'autre but. Je ne trouverais pas compatible avec ma foi chrétienne, ni avec les devoirs que comme Empereur j'ai assumés envers le peuple allemand, d'attirer sur l'Allemagne les calamités d'une guerre, fût-elle victorieuse. Dans cette conviction, j'ai considéré comme mon devoir de saluer personnellement, peu après mon avènement au trône, non seulement mes confédérés dans l'empire, mais aussi les monarques amis et plus proches voisins, et de rechercher avec eux une entente sur l'accomplissement de la mission que Dieu nous a confiée, celle d'assurer à nos peuples la paix et la prospérité, autant que cela dépend de notre volonté. La confiance que toutes les cours que j'ai visitées m'ont témoignée personnellement et la confiance qu'elles ont montrée en ma politique me font espérer que, avec l'aide de Dieu, moi, mes alliés et mes amis, nous réussirons à conserver la paix à l'Europe.

Discours de l'Empereur au Landtag prussien.

4 janvier 1889.

Messieurs,

Après qu'à mon avènement la Diète de la monarchie eut déjà été réunie autour de mon trône, je vous souhaite la bienvenue aujourd'hui, à l'ouverture d'une nouvelle période législative. Vous pouvez aborder vos travaux avec d'autant plus de sérénité que les relations de l'empire avec tous les Etats étrangers sont amicales, et que dans mes visites chez les souverains amis j'ai acquis la conviction que nous pouvons nous livrer avec confiance à l'espoir du maintien ultérieur de la paix.

Les bienfaits de la paix se manifestent d'une manière heureuse dans l'essor de la situation économique de l'industrie et des classes laborieuses, essor qui se révèle par l'accroissement considérable et constant des dépôts dans les caisses d'épargne, qui ont plus que doublé dans le courant des dix dernières années, s'étant élevés à environ 2,700 millions, dont plus de 200 millions proviennent de la seule année 1888.

L'état des finances est favorable, d'après le règlement des comptes de l'exercice précédent et les résultats de l'exercice en cours. Il permet, conformément à ma volonté déjà témoignée à la Diète, de poursuivre le but de l'allègement des impôts et de satisfaire des besoins pressants,

dont on n'avait pas pu tenir compte jusqu'ici, faute de ressources suffisantes.

Le projet de budget pour le prochain exercice vous sera présenté sans délai. Vous y verrez que les recettes publiques, évaluées avec prudence, suffisent pour que vous donniez votre adhésion — outre les dépenses indispensables nouvelles ou majorées pour les services publics — aux demandes qui vous seront faites dans l'intérêt des arts et des sciences, de l'amélioration et de l'extension des voies de communication, ainsi que de l'agriculture, de l'élève du bétail et de divers travaux d'utilité publique.

Dans la sollicitude particulièrement justifiée de l'Etat en faveur du clergé de toutes confessions, il avait déjà été porté au bubget de l'exercice courant un crédit permanent destiné à élever les traitements des ecclésiastiques à un taux correspondant aux conditions actuelles de l'existence. La crainte d'une insuffisance de ce crédit, déjà manifestée au cours des délibérations de la Diète et en raison de laquelle il avait été fait des propositions tendant à ce que ce taux fût élevé encore, — cette crainte a été confirmée par les constatations détaillées faites depuis lors. En conséquence mon gouvernement s'est empressé de porter au budget des sommes à affecter à cet objet dans une plus large mesure, afin de répondre à un désir général.

Vous accueillerez en outre avec satisfaction la proposition d'allouer des subsides de l'Etat dépassant ceux qui avaient été fixés par la loi du 14 juin de l'année dernière en faveur de l'amélioration des traitements des instituteurs primaires, subsides qui permettront un nouvel allègement des charges scolaires. En même temps seront assignées des ressources suffisantes pour affranchir les instituteurs primaires des retenues auxquelles ils sont soumis pour assurer après leur décès le sort de leurs

familles. Des projets de loi à cet effet vous seront présentés en même temps que le budget, — dans lequel, au surplus, sont prévus des suppléments de pension considérables destinés à améliorer la situation des instituteurs dans leur vieillesse.

Afin de remédier aux inconvénients concernant la taxe du timbre sur les contrats de fermage et de location d'immeubles, vous serez saisis d'un projet de loi spécial, qui règlera simultanément d'une manière plus rationnelle différents points de la législation en matière de timbre.

Il vous sera présenté également un projet de loi relatif à la réforme tentée dans la session de 1883-84 de la Diète et ayant pour but de transformer en un impôt actuel des classes l'impôt du revenu classifié, afin d'accroître les allègements dont bénéficient déjà les contribuables peu aisés, d'établir une assiette équitable du revenu soumis à l'impôt par l'introduction de la déclaration obligatoire et afin de pouvoir préparer de nouvelles réformes dans le domaine des contributions directes.

J'ai la satisfaction de constater que la réforme de l'organisation des chemins de fer nationaux, telle qu'elle s'est accomplie dans le courant des dix dernières années, a fait ses preuves d'une manière complète. Mon gouvernement continuera à consacrer sa sollicitude au développement et à l'amélioration des résultats déjà acquis, dans un progrès constant, d'une façon pratique et répondant aux besoins de l'époque, tout comme il s'efforcera, dans cet ordre d'idées, de sauvegarder consciencieusement, d'une main juste, mais ferme, les intérêts financiers de l'Etat. Le trafic qui, en Prusse comme dans presque tous les autres pays du continent européen, s'est développé avec une rapidité et dans une mesure imprévues, impose à l'administration centrale des chemins de fer de l'Etat des problèmes nouveaux et toujours plus complexes. Afin de

pouvoir les résoudre, l'allocation de crédits extraordinaires sera indispensable, tant pour une nouvelle extension du réseau que pour les constructions et un renforcement du matériel roulant à la hauteur des exigences toujours croissantes du trafic. Un projet de loi à cet effet fera l'objet de vos délibérations.

Il vous sera rendu compte de l'exécution de la loi du 13 mai 1888, qui, concurremment avec les abondantes offrandes de la bienfaisance privée, était destinée à remédier aux calamités causées par les inondations du printemps de l'année dernière, et en même temps vous serez saisis d'un projet de loi ayant pour but d'affecter une partie des crédits alloués par ladite loi également en faveur des victimes des inondations de l'été de 1888.

Par un projet de loi sur l'administration générale du pays et les attributions des autorités administratives et des tribunaux administratifs dans la province de Posen, on conduira à son terme, dans ce domaine, la réforme administrative dans toute l'étendue de la monarchie et en même temps on aplanira les voies pour l'introduction du statut des cercles et du statut provincial dans cette partie du royaume.

Vous aurez ainsi à vous occuper de toute une série de travaux législatifs importants. J'ai l'espoir que vos délibérations dans cette nouvelle session, s'inspirant d'esprit patriotique et de confiance en mon gouvernement, contribueront d'une manière durable au bien du pays.

Allocution de l'Empereur aux ouvriers des Mines

14 mai 1889

« J'ai ordonné une enquête. Je ne négligerai rien pour qu'elle soit complète. Tous les représentants du gouvernement ont été chargés d'élucider la question.

« Je porte un vif intérêt aux ouvriers. J'exhorte les mineurs à s'abstenir de toute connivence avec les partis politiques, surtout avec les socialistes : car dès que je verrais les désordres tendre vers le socialisme, j'emploierais les mesures de rigueur pour les réprimer ; et comme la puissance dont le gouvernement dispose est considérable, on fusillerait impitoyablement les auteurs du moindre désordre contre l'autorité.

« Si, au contraire, les mineurs observent le calme, ils peuvent compter sur ma protection. »

Allocution de l'Empereur aux propriétaires des Mines

16 mai 1889.

Je vous ai accordé une audience, parce que c'est naturellement le devoir du monarque d'écouter les deux parties, lorsque des dissentiments se produisent entre ses sujets et que ceux-ci, voulant arriver à une entente, s'adressent avec confiance au chef de l'Etat. Avant-hier j'ai entendu les ouvriers, et aujourd'hui je suis heureux de vous recevoir. Pour ce qui est de la grève et des moyens de la faire cesser, j'attends un rapport détaillé de mes fonctionnaires. Il m'importe surtout de mettre fin le plus rapidement possible à la grande grève de Westphalie, vu que la grève a eu des conséquences funestes pour la population entière et qu'elle s'est étendue à la Silésie.

Vous savez ce que j'ai dit aux ouvriers. Je leur ai montré très clairement à quel point de vue je me place. Du reste, les ouvriers m'ont fait bonne impression. Ils ont évité toute solidarité avec les démocrates socialistes. Les télégrammes que j'ai reçus me prouvent que mes paroles ont eu de l'écho dans les milieux ouvriers de Westphalie, et j'ai été heureux de constater que les mineurs ont repoussé avec énergie toutes les tentatives d'immixtion des démocrates socialistes. Le ministre de l'intérieur m'a informé des négociations que vous, Mon-

sieur Hammacher, avez entamées avec la députation des ouvriers, en votre qualité de président de l'Association des propriétaires. Je vous suis reconnaissant de vous être montré bienveillant à l'égard des mineurs, attendu que par là vous avez fourni le moyen d'arriver à une entente.

Je serai très heureux, si, sur cette base, les patrons et les ouvriers peuvent conclure un engagement. Je voudrais encore faire ressortir devant vous le point suivant. Vous pourriez sans doute me dire que les délégués que j'ai entendus n'étaient pas des représentants de la masse entière des grévistes. Ceci est de peu d'importance. Même dans le cas où ces délégués ne représentaient qu'une partie des mineurs, l'essai d'une entente avec eux aurait une haute valeur morale. Mais si l'on suppose, par contre, que ces hommes représentent l'opinion de la masse des grévistes, on peut prévoir que, en se déclarant satisfaits de la réponse que vous leur avez donnée, ils mettront tout en œuvre pour engager leurs camarades à reprendre le travail aussitôt que possible. Je crois que leurs efforts seront couronnés de succès. A cette occasion, je vous recommande à tous, d'une façon toute spéciale, de vous rapprocher, à l'avenir, autant que possible des ouvriers. Si vous suivez cette recommandation, des mouvements pareils à celui qui nous occupe ne pourront plus échapper à votre attention. Il me paraît impossible que la grève soit survenue tout à fait subitement. Au contraire, elle a dû être préparée. On m'a informé qu'une grève générale avait été projetée et qu'elle a éclaté prématurément en Westphalie.

Je vous prie de vouloir faire en sorte que les ouvriers puissent toujours formuler leurs prétentions ; je voudrais également que vous eussiez toujours présent à la mémoire que les sociétés qui emploient un grand nombre

de mes sujets ont le devoir de s'occuper de leur mieux du bien-être des ouvriers et avant tout d'empêcher que les habitants d'une province tout entière ne soient placés dans une position aussi difficile. Il est humain et très naturel que chacun cherche à assurer le mieux possible ses moyens d'existence. Les ouvriers lisent les journaux. Ils connaissent les rapports qui existent entre leur salaire et le bénéfice des sociétés. On comprend donc qu'ils désirent participer à ce bénéfice dans une proportion plus ou moins grande. C'est pourquoi je prie ces Messieurs d'examiner chaque fois très sérieusement la situation, et s'il est possible de chercher à éviter ces sortes de choses pour l'avenir. Je puis seulement vous souhaiter de tout cœur de voir aboutir rapidement ce que le président de votre association a commencé hier avec succès.

Je considère comme mon devoir de roi de donner mon appui aux patrons comme aux ouvriers dans leurs différends, à condition que tous s'efforcent, de leur côté, à défendre l'intérêt général en maintenant l'union entre eux et en préservant leurs concitoyens de crises semblables à celle qu'on traverse en ce moment.

Traité d'alliance austro-allemand.

Considérant que LL. MM. l'empereur Autriche et roi de Hongrie et l'empereur d'Allemagne et roi de Prusse doivent estimer comme leur devoir inéluctable de souverains de veiller en toutes circonstances à la sécurité de leurs empires et à la tranquillité de leurs peuples ;

Considérant que les deux monarques seront à même, par une alliance solide des deux empires, dans le genre de celle qui existait précédemment, d'accomplir plus facilement et plus efficacement ce devoir ;

Considérant enfin qu'un accord intime entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne ne peut menacer personne, mais est plutôt de nature à consolider la paix européenne créée par les stipulations du traité de Berlin ;

LL. MM. l'empereur d'Autriche et roi de Hongrie et l'empereur d'Allemagne, se promettant solennellement de ne jamais donner une tendance agressive quelconque à leur accord purement défensif, ont résolu de conclure une alliance de paix et de protection réciproque.

Dans ce but, Leurs Majestés ont nommé comme leurs plénipotentiaires :

Pour S. M. l'empereur d'Autriche et roi de Hongrie,

son conseiller intime réel, le ministre de la Maison impériale et des affaires étrangères, le feld-maréchal lieutenant Julius comte Andrassy, etc...

Pour S. M. l'empereur d'Allemagne, son ambassadeur et plénipotentiaire extraordinaire, le lieutenant général prince Henri VII de Reuss, etc...

Qui, tous les deux, se sont mis en rapport, aujourd'hui à Vienne, et, après échange de leurs pouvoirs dûment reconnus bons et suffisants, ont arrêté ce qui suit :

Art 1er. Si, contrairement à ce qu'il y a lieu d'espérer et contrairement au sincère désir des deux Hautes Parties contractantes, l'un des deux empires venait à être attaqué par la Russie, les deux Hautes Parties contractantes sont tenues de se prêter réciproquement secours avec la totalité de la puissance militaire de leur empire, et, par suite, de ne conclure la paix que conjointement et d'accord.

Art. 2. — Si l'une des deux Hautes Parties contractantes venait à être attaquée par une autre puissance, l'autre haute partie contractante s'engage, par le présent acte, non seulement à ne pas soutenir l'agresseur contre son haut allié, mais, tout au moins, à observer une neutralité bienveillante à l'égard de la partie contractante. Si toutefois, dans le cas précité, la puissance attaquante était soutenue par la Russie, soit sous forme de coopération active, soit par des mesures militaires qui menaceraient la puissance attaquée, alors l'obligation d'assistance réciproque avec toutes les forces militaires, obligation stipulée dans l'article 1er de ce traité, entrerait immédiatement en vigueur, et les opérations de guerre des deux Hautes Parties contractantes seraient aussi dans cette circonstance conduites conjointement jusqu'à la conclusion de la paix.

Art. 3. — Ce traité, en conformité de son caractère pacifique et pour éviter toute fausse interprétation, sera

tenu secret par les deux Hautes Parties contractantes.

Il ne pourrait être communiqué à une troisième puissance qu'à la connaissance des deux Parties et après entente spéciale entre elles.

Vu les dispositions exprimées par l'empereur Alexandre à l'entrevue d'Alexandrowo, les deux parties contractantes nourrissent l'espoir que les préparatifs de la Russie ne deviendront pas, en réalité, menaçants pour elles ; pour cette raison, il n'y a actuellement aucun motif à communication.

Mais si, contre toute attente, cet espoir était rendu vain, les deux parties contractantes reconnaîtraient comme un devoir de loyauté d'informer, au moins confidentiellement, l'empereur Alexandre qu'elles devront considérer comme dirigée contre elles deux toute attaque dirigée contre l'une d'entre elles.

En foi de quoi les plénipotentiaires ont signé de leur main ce traité et y ont apposé leurs sceaux.

Fait à Vienne, 7 octobre 1879.

ANDRASSY.
Prince HENRY VII DE REUSS.

FIN DE L'APPENDICE

TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE ET JEUNESSE (1859-1881)

CHAPITRE II

LE PRINCE ET LA PRINCESSE GUILLAUME (1881-1887)

CHAPITRE III

LE PRINCE IMPÉRIAL (1881)

CHAPITRE IV

L'EMPEREUR GUILLAUME II (1888-1889)

APPENDICE

ÉMILE COLIN — IMP. DE LAGNY

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA

LIBRAIRIE W. HINRICHSEN

22, rue de Verneuil, Paris

SCHILLING

GRAMMAIRE ESPAGNOLE

A L'USAGE DES FRANÇAIS

SPÉCIALEMENT DESTINÉE

AUX COMMERÇANTS ET AUX GENS DU MONDE

PAR

Le Dr Chr. VOGEL

Directeur d'une Institution commerciale à Genève.

'n volume in-8° de 306 pages. — Prix . . . . **5 fr.**

CLEF DES EXERCICES DE LA GRAMMAIRE ESPAGNOLE

Prix. . . . . **2 fr.**

PETIT DICTIONNAIRE PRATIQUE

FRANÇAIS-ALLEMAND

AVEC L'INDICATION EXACTE DE LA PRONONCIATION ALLEMANDE

D'APRÈS UN SYSTÈME NOUVEAU ET FACILE

Un volume in-32 de 133 pages. — Prix : **1** fr.

Relié en toile rouge souple : **1** fr. **25**

ROMANS DES FAMILLES

W. HEIMBURG

LA PETITE LISE DU MOULIN

'aduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur

Par E. VALETTA

Un volume in-18. — Prix : **3** fr.

FÉLIX DAHN

FRÉDÉGONDE

Traduction d'Edmond de PERROT

volume in-18. — Prix. . . . . **3 fr. 50**

MAX NORDAU

LES MENSONGES CONVENTIONNELS

DE NOTRE CIVILISATION

NOUVELLE ÉDITION

Soigneusement revue sur la **TREIZIÈME ÉDITION** allemande

PAR

AUGUSTE DIETRICH

— 3e et 4e mille —

Un fort volume in-18. — Prix. . . . . . . 3 fr. 50

Il a été tiré de cet ouvrage 25 exemplaires sur papier de Hollande. Prix : 10 fr.

TABLE DES MATIÈRES

Ce livre, qui a placé son auteur au premier rang des écrivains et penseurs allemands contemporains, a eu un immense retentissement en Allemagne. Il a donné lieu à toute une littérature. Il est traduit dans presque toutes les langues. M. Whitman, l'écrivain anglais, l'a imité dans son livre « *Conventional Cant* », qui a été traduit en français. Il a fait son chemin en France comme partout ailleurs, puisque la première édition, au prix de 6 francs, a été vite épuisée. Un critique français a appelé l'auteur de ce livre : *Un petit-fils de Voltaire,* et presque tous les autres ont parlé avec admiration de sa verve, de son originalité et de la puissance de son style. Cette *nouvelle édition* à 3 fr. 50 achèvera de rendre le livre aussi *populaire* en France qu'en Allemagne.

LA PROCHAINE

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

Par le Lieutenant-colonel C. KOETTSCHAU

Traduit par E. JAEGLÉ, Professeur à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr

Un beau volume in-18. — Prix : 3 fr. 50

LES FORCES RESPECTIVES

DE LA FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE

LEUR ROLE DANS LA PROCHAINE GUERRE

PAR

Le Lieutenant-colonel C. KOETTSCHAU

Un volume in-18. — Prix . . . . 3 fr. 50

☞ Cet ouvrage forme le second volume de *La prochaine Guerre* ☜

PAS DE GUERRE !

LA PROCHAINE GUERRE AU POINT DE VUE DES CHIFFRES

Par ALBERT E. FR. SCHAEFFLE, ancien Ministre

Une brochure grand in-8°. — Prix : 1 fr.

L'ARTILLERIE DE L'AVENIR

CONSIDÉRATIONS SUR

L'ARTILLERIE DE CAMPAGNE ALLEMANDE

SON ÉTAT ACTUEL ET LES RÉFORMES INDISPENSABLES

Par un Officier supérieur d'Artillerie

Un volume in-18. — Prix. . . . . 3 fr.

LE TIR DE L'INFANTERIE

Par un Officier supérieur de l'Armée allemande

Traduit par Ernest JAEGLÉ, Professeur à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr

Un beau volume in-18 avec une planche. — Prix : 4 fr.

Ces deux ouvrages ont été honorés d'une souscription du Ministère de la Guerre.



ALBUM

Timbre

NOUVEL

Contenant 3,600 dessins de timbres, 45 portraits de

Publié dans 67 différentes éditions et reconnu par les collection
C'est un ouvrage à la fois pratique et scientifique et le seul Album capa

VOICI LA NOMENCLATUR

GRANDE ÉDITION IN-4

IMPRIMÉE SEULEMENT AU RECTO DE CHAQUE FEUILLE

Nos

1. Cartonné, dos en toile, 3,700 dessins, 780 pages. . . . . 15 fr.
2. Demi-toile, 3,700 dessins, 780 pages . . . . 16 fr.
3. Toile, 3,700 dessins, 780 pages. . . . . 17 fr.
4. *Édition de luxe.* Reliure supérieure en calicot, tranches dorées feuilles supplémentaires et fermoir mobile. Renfermé dans un carton. 3,700 dessins, 830 pages. *Très élégant.* . . . . 30 fr.

18. *Édition d'amateur.* Reliure antique *en cuir*, tranches dorées, feuilles supplémentaires *à la suite de chaque pays* et nombreux onglets. Munie de boutons et d'un fermoir mobile, renfermé dans un carton. 3,700 dessins, 980 pages. (Magnifique reliure.). . 60 fr.

24. Demi-toile *rouge*, 3,700 dessins, 780 pages . . . . 16 fr.
25. Toile *rouge*, 3,700 dessins, 780 pages. . . . . 17 fr.

ÉDITION MOYENNE IN-4°

IMPRIMÉE AU RECTO ET AU VERSO DE CHAQUE FEUILLE

32. Cartonné, dos en toile, 3,700 dessins, 360 pages. . . . . 10 fr. 50
33. Demi-toile. 3,700 dessins, 360 pages . . . . 11 fr.
34. Toile, 3,700 dessins, 360 pages. . . . . 12 fr.
38. Demi-toile *rouge*, 3,700 dessins, 386 pages . . . . 10 fr. 5
39. Toile *rouge*, 3,700 dessins, 386 pages. . . . . 11 fr. 5

[OCHSEN, 22, rue de Verneuil, Paris

.LUSTRÉ



s-Poste

ÉDITION

ſs d'États et 90 armoiries des principaux États du Globe

amateurs comme l'Album le plus correct et complet de tous les pays.
guider l'amateur dans son classement sans le secours d'aucun Catalogue.

:S PRINCIPALES ÉDITIONS

PETITE ÉDITION IN-4°

Nos		
43.	Cartonné, dos en toile, 1,400 dessins, 82 pages.	3 fr. 25
44.	Demi-toile, 1,400 dessins, 82 pages	3 fr. 75
46.	Demi-toile, 1,400 dessins, 82 pages	4 fr. »

ÉDITION IN-4° OBLONG

48.	Cartonné, dos en toile, 1,900 dessins, 96 pages.	4 fr. 75
5.	Toile, 1,900 dessins, 96 pages.	5 fr. 50
6.	Toile, 1,900 dessins, 96 pages.	6 fr. »
51.	Toile, 1,900 dessins, 96 pages.	5 fr. 50

ÉDITION IN-8° CAVALIER

9.	Cartonné, dos en toile, 1,300 dessins, 82 pages.	2 fr. »
57.	Demi-toile, 1,300 dessins, 82 pages	2 fr. 25
11.	Toile, 1,300 dessins, 82 pages.	2 fr. 50
58.	Toile, 1,300 dessins, 82 pages.	2 fr. 50
12.	Demi-toile, 1,300 dessins, 82 pages.	2 fr. 75
13.	Toile, 1,300 dessins, 82 pages.	3 fr. »

ÉDITION IN-8°

14.	Demi-toile, 490 dessins, 66 pages	1 fr. 25
15.	Toile, 490 dessins, 66 pages.	1 fr. 75
35.	Demi-toile, 490 dessins, 66 pages	1 fr. »
16.	Demi-toile, 490 dessins, 66 pages	1 fr. 50

MANUEL
DE
CORRESPONDANCE COMMERCIALE
EN LANGUES FRANÇAISE ET ANGLAISE

Deux forts volumes in-8. — Prix d'un vol... 5 fr.

VOL. I. **Anglais-français.**

Recueil de lettres et formules commerciales anglaises avec notes et explications pour les Français

Suivi d'un Dictionnaire anglais-français de termes commerciaux

VOL. II : **Français-anglais.**

Recueil de lettres et formules commerciales françaises avec notes et explications grammaticales, préparées d'après un système tout nouveau facilitant considérablement la traduction en anglais.

Suivi d'un Dictionnaire français-anglais de termes commerciaux

PAR

Le Dr. Chr. VOGEL

Directeur d'une Institution commerciale à Genève

La série de nos Manuels de Correspondance commerciale déjà publiée se compose des volumes suivants :

I. 1 Manual of Mercantile Correspondence. English and German. 12th edition.
   2 *Taschenbuch der Handelskorrespondenz in deutscher und englischer Sprache. 42. Auflage.*

II. 1 Manuel de Correspondance commerciale. Français-allemand. 13e édition.
   2 *Taschenbuch der Handelskorrespondenz in deutscher und franzoesischer Sprache. 13. Auflage.*

III. 1 Manuale di Corrispondenza commerciale. Italiana e Tedesca. 2 edizione.
   2 *Taschenbuch der Handelskorrespondenz in deutscher und italienischer Sprache. 2. Auflage.*

IV. 1 Manual de la Correspondencia comercial. Español y Aleman.
   2 *Taschenbuch der Handelskorrespondenz in deutscher und spanischer Sprache.*

V. *Lehrbuch der deutschen Handelskorrespondenz. 2. Auflage.*

VI. A kereskedelmi levelezés kézikönyve. Magyar-német.
   2 *Taschenbuch der Handelskorrespondenz in deutscher und ungarischer Sprache.*

VII. 1 Manual of Mercantile Correspondence. English and French.
   2 Manuel de Correspondance commerciale. Français-anglais.

Chaque volume se vend séparément.

LA

SAINTE BIBLE

EN IMAGES

Par J. SCHNORR

Ouvrage illustré de 240 belles Gravures sur bois avec texte explicatif

Publié en 20 Livraisons in-folio, au prix de **2** *fr. la Livraison*

L'Ouvrage complet, renfermé dans un carton. Prix : 42 fr.

Conçues dans un esprit de fervente piété et exécutées avec un sentiment artistique profond et une science du dessin admirables, les illustrations de la Bible que nous offrons au public sont en même temps un sujet d'édification pure et élevée et un élément d'instruction artistique du plus grand effet. La religion et l'art ont uni leurs efforts pour créer le livre de la famille par excellence. Mères et enfants seront heureux de le feuilleter et y reviendront sans cesse aux veillées paisibles du dimanche.

Pour l'*Ancien Testament* il y a 160 planches (N° 1 à 160), pour le *Nouveau Testament* 80 planches (N° 161 à 240). Chacune de ces deux parties se vend séparément. Les gravures ont 22 centimètres sur 26, le papier (*vélin superfin*) mesure 32 centimètres, sur 38.

La *Sainte Bible en Images*, du célèbre peintre, est surtout un beau cadeau pour **étrennes et fêtes**, ainsi que pour **mariages et première communion.**

LIVRES D'ÉTRENNES

Lyre et Palette. Album poétique illustré. Un beau volume in-4, richement illustré et relié. Prix. . . . . . **6 fr.**

Cette charmante publication aux illustrations si fines et si poétiques est digne de figurer sur toutes les tables de nos salons.

Les Mémoires d'un Chat par N. Souris. Illustrations par F. Flinzer. Un beau volume in-4, illustré de magnifiques chromolithographies. Relié. . . . . **7 fr. 50**

Autour du Monde. Voyage d'un frère et d'une sœur par L. Pommier. Illustrations par Ch. Marr. Un beau vol. in-4, illustré de magnifiques chromolitographies. Relié. **7 fr. 50**

Les Aventures de Robinson Crusoé. Un beau vol. in-8, illustré de cent magnifiques gravures coloriées. Relié. **6 fr.**

Contes choisis d'Andersen, adaptés par Paul Ferrard. Un vol. in-8, avec une jolie couverture en couleur et illustré d'un grand nombre de gravures sur bois. Relié. **3 fr. 50**

L'Eden des Enfants. Choix de contes de tous pays, adaptés par Paul Ferrard. Un volume in-8, avec une jolie couverture en couleur et illustré de chromolithographies et d'un grand nombre de gravures sur bois. Relié. . . . . . **5 fr.**

Nos petits amis. Dessins coloriés de W. Claudius. Accompagnés de jolis vers par Berquin jeune. Un beau volume in-4. . . . . **7 fr.**

Les Bêtes chez Elles. Visite au Jardin d'Acclimatation. Un Album grand in-4, en vers, avec gravures magnifiquement imprimées en couleur. Cartonné. . . . . . . **2 fr.**

(Pour les bébés.)

LE TRIOMPHE DE CUPIDON

Espiègleries de l'Amour

DOUZE DESSINS FANTAISISTES DE

Henri LOSSOW

Nouvelle édition. — Prix. . . . . **8 fr.**

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

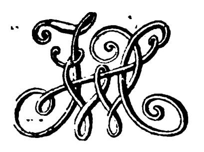
L'EMPEREUR
Guillaume II

ET LA

PREMIÈRE ANNÉE DE SON RÈGNE

PAR

ÉDOUARD SIMON



PARIS
W. HINRICHSEN, ÉDITEUR
22, RUE DE VERNEUIL, 22

1889

Tous droits réservés.

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC

PAR

ÉDOUARD SIMON

Un beau volume in-18 de 300 pages

Prix : 3 fr. 50

Cette histoire du « *roi philosophe* », qui, pendant la courte durée de son règne, a sù conquérir, par son grand et noble caractère, ses tendances pacifiques et ses souffrances, la sympathie du monde entier, a eu un succès considérable. La critique a été unanime à reconnaître l'impartialité, l'exactitude parfaite, la précision dans les détails auxquelles, du reste, nous ont habitué les précédents travaux du savant Directeur du *Mémorial diplomatique*, si compétent dans toutes les questions de l'histoire et de la politique actuelle. Tout en étant une source précieuse pour les historiens futurs, ce livre est, comme le constate le critique de la *Revue bleue*, une lecture des plus attrayantes; il sera lu avec fruit par tous les hommes de goût.